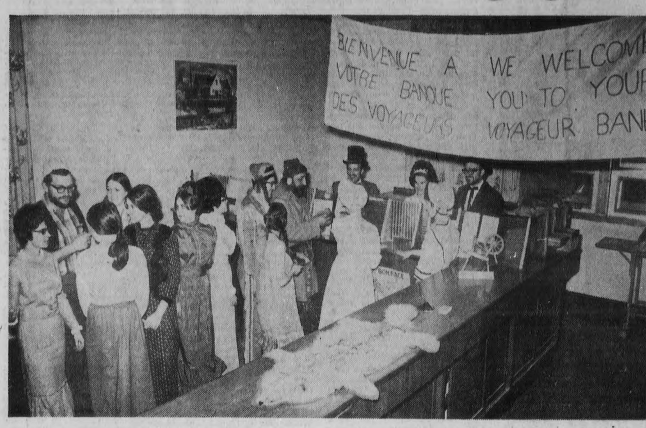
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57— SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 25 FEVRIER 1970 PRIX 10c

Le Festival du Voyageur commence ce soir





Au moins deux maisons d'affaires de langue française de Saint-Boniface ont pris cette semaine un air de festival. Leur personnel féminin porte des costumes du début du siècle dernier, à la mode de Marie-Anne Gaboury. Dans la photo de droite, les employées de l'Agence de voyages D'Eschambault: dans l'ordre habituel, Mlle Carmelle LeGal, Mme Thérèse Landry, Mlle Cécile Caron et, debout à l'arrière, Mlle Irène Rey. — La photo de gauche fait voir l'intérieur de la Banque de Montréal, à l'angle des rues Marion et Kenny. (En p. 4 l'horaire des activités du Festival) (Photo Perrin du Man.)

Les parents francophones du Parc Windsor forcent les Commissaires à reviser leur position

Ayant à faire face à une opposition catégorique de la part de l'Association des parents francophones du Parc Windsor, la Commission scolaire de St-Boniface dut plus au moins revenir sur sa décision préalable d'envoyer, dès septembre prochain, les élèves des 7e et 8e années de l'école Lacerte à l'école Provencher.

Au cours d'une réunion à l'école Lacerte lundi soir, une centaine de parents francophones du Parc Windsor ont rencontré les commissaires d'écoles de St-Boniface, MM. Gilles Guyot, Lucien Bérubé, J. Gordon et L. Davies, ainsi que les deux adjoints du surintendant de la Division scolaire, MM. Origène Fillion et S. Green. Le président de la Commission scolaire, M. Guyot, a déclaré à cette occasion que les élèves de 7e et 8e de l'école Lacerte ne seraient fort probablement pas déplacés vers l'école Provencher l'automne prochain. La commission scolaire atténuait ainsi un conflit qui a surgi dernièrement entre elle et les parents francophones du Parc Windsor.

Sans vouloir rien dévoiler, M. Guyot a laissé entendre qu'une nouvelle analyse de la situation permettait de croire que l'école Lacerte ne serait pas impliquée dans des déplacements d'élèves en septembre. Il a aussi affirmé que des demandes d'agrandissement pour l'école Lacerte seront soumises bientôt au ministère de l'Education. Il a en outre assuré à ses auditeurs que la Commission scolaire est unanime dans la poursuite de son programme d'éducation bilingue pour tous ceux qui y ont droit ou qui veulent s'en prévaloir. Cependant, a-t-il dit, la Commission scolaire compte sur l'appui entier des parents francophones.

M. Guyot a enfin fait remarquer que la Commission scolaire ne pouvait faire plus que ne lui permettaient son budget, la loi scolaire et les règlements du ministère de l'Education.

Il répondait ainsi à des questions que l'Association des parents francophones du Parc Windsor lui avait posées relativement à la politique de la Commission scolaire de St-Boniface en matière d'option française, de droits à des écoles francophones, de planification quant au besoin de nouveaux locaux scolaires.

Les réponses de la Commis-

(Suite à la quatorzième page)

Une subvention gouvernementale de $1 million

Le Centre culturel francophone sera construit à Saint-Boniface

Le président de la Corporation du Centenaire, M. Maitland Steinkopf, a annoncé, lors de sa conférence de presse hebdomadaire vendredi dernier, la formation du comité spécial chargé d'administrer la somme d'un million de dollars que les gouvernements fédéral et provincial ont accepté d'octroyer conjointement pour la construction d'un Centre culturel franco-manitobain à St-Boniface.

Le comité est composé des personnes suivantes: le juge Alfred Monnin, président; le maire Edward Turner, de St-Boniface; M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface à la Législature manitobaine; Me Rhéal Teffaine; M. Gabriel Forest, responsable du Directorat culturel de la Société Franco-Manitobaine. M. Etienne Gaboury, de St-Boniface, a été désigné comme architecte du nouveau Centre.

Le comité se réunira dès le retour de M. Laurent Desjardins qui participe présentement à la conférence des pays francophones en Mauritanie. Il semble qu'une des premières décisions qui s'imposera au comité sera celle de l'emplacement de l'édifice.

"Le Manitoba français depuis la Confédération"

Le professeur C. J. Jaenen, de l'Université d'Ottawa, donnera une conférence demain soir, jeudi 26 février, sur "le Manitoba français depuis la Confédération". La conférence aura lieu, à 8 h, en la salle 431, Théâtre 'A', du Manitoba Hall de l'Université de Winnipeg.

Le professeur Jaenen, qui enseigna de 1959 à 1967 au United College, est une des autorités sur le Canada français, avec un intérêt particulier pour l'histoire des Canadiens français du Manitoba. Il prépare présentement un livre d'essais sur le Manitoba français.

Visiteurs québécois attendus au Festival

Le maire de Maskinongé à la tête d'un contingent de 75 voyageurs

Près d'une quinzaine de Gaboury, des Paquin, Bergeron, Lafrenière, Cormier, Gagnon, Pelletier, Trudel, St-Cyr, ce ne sont là que quelques-uns des 75 voyageurs du Québec que le maire Guy Otis, de Maskinongé, a recrutés pour une visite à St-Boniface en fin de semaine, à l'occasion du Festival du Voyageur.

Comme l'on sait, la première femme blanche à venir vivre à la Rivière-Rouge, Marie-Anne Gaboury, épouse de Jean-Baptiste Lagimodière et grand-mère de Louis Riel, était originaire de Maskinongé, paroisse située à une quarantaine de milles de Trois-Rivières.

L'intérêt des gens de Maskinongé dans le Festival du Voyageur a été suscité par une visite que leur rendit récemment l'ambassadeur officiel du Festival, M. Georges Forest, de St-Boniface. Il n'a fallu que d'une courte rencontre d'une soirée pour que le maire Otis lance l'idée d'un voyage à St-Boniface.

Les visiteurs québécois arriveront par avion à Winnipeg, vendredi à minuit, et ils seront les hôtes des Franco-Manitobains et du Festival durant trois jours. Des réceptions ont été prévues afin de leur permettre de rencontrer des Franco-Manitobains, surtout ceux de même nom ou dont les ancêtres viennent de la région de Maskinongé.

Le maire Otis, de Maskinongé, est âgé de 44 ans. Il est président de Maskinongé Transport Inc., directeur-gérant d'un ensemble d'usines spécialisées en fabrication de meubles et employant 300 personnes: Les Meubles de Maskinongé Inc., Les Chaises de Maskinongé Inc., les Produits Makin Inc. et le Mobilier scolaire Maskinongé Inc.

Maire de l'endroit depuis six ans, il a vu à doter sa localité de tous les services urbains. Maskinongé a même son programme d'urbanisme qui lui permettra de doubler sa population d'ici peu.

M. Guy Otis

Invitation à la population franco-manitobaine

L'exécutif de la Société Franco-Manitobaine invite toute la population d'expression française à une réception qui sera offerte aux visiteurs de Maskinongé qui seront au Manitoba à l'occasion du Festival du Voyageur.

La réception se tiendra au Centre Culturel, vendredi prochain, 27 février, à 4 h de l'après-midi. Elle est ouverte au grand public.

Selon "Jean-Baptiste Lagimodière"

La participation des francophones sera le clou du Festival du Voyageur

Il est important que le public franco-manitobain soit présent de façon active, et non purement passive, si l'on veut que le caractère français du milieu soit bien en évidence au Festival du Voyageur. C'est ce qu'affirmait "Jean-Baptiste Lagimodière", c'est-à-dire M. Georges Forest, ambassadeur officiel du Festival et de la ville de St-Boniface, lors d'une interview qu'il accordait à La Liberté et le Patriote dimanche après-midi.

"La participation active des Franco-Manitobains, dans un esprit de fraternité et de joie de vivre sera le clou du festival", de déclarer M. Forest. Il s'est dit convaincu que des gens viendront de partout. S'étant fait lui-même l'ambassadeur du Festival dans l'est du pays, de même qu'à Chicago, à St-Paul-Minneapolis, au Festival du Trappeur de Le Pas et à une foule d'autres réunions sociales, M. Forest affirme avoir rencontré partout un intérêt très vif dans le caractère particulier du Voyageur d'autrefois.

Il croit d'ailleurs que, parmi toutes les activités du festival, l'événement qui le marquerait le plus serait la course en raquettes. On devrait, a-t-il dit, en faire une véritable épreuve d'endurance digne des meilleurs athlètes.

M. Forest voit aussi dans le rôle historique des personnages de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury un des atouts de St-Boniface. Il mériterait d'être exploité davantage, surtout durant les journées du festival.

Il pense également que les costumes flamboyants aideront à donner le ton aux festivités. Faut-il y ajouter aussi les soirées, les concerts, les défilés aux flambeaux.

Parlant de la part que certains organismes et diverses personnes ont joué pour assurer le succès des festivités du Voyageur, "Jean-Baptiste Lagimodière" a tenu à souligner le rôle du maire Ed Turner, de St-Boniface, qui, dès le début du projet l'automne dernier, n'a pas hésité à s'engager à fond pour le conduire à bonne fin.

M. Forest a souhaité, en terminant l'interview, que les familles viendront participer en grand nombre à la journée du dimanche qui leur est particulièrement dédiée. Il est d'avis que tous, jeunes et vieux, seront heureux d'y découvrir la joie de vivre des familles des voyageurs d'antan.

NOTE

Nous publions cette semaine, en pages 11 et 12, le supplément "L'aube-à-l'envers" préparé par des étudiants.

La Liberté et le Patriote passera à La Presse-Ouest Limitée

A la suite de sa première réunion, lundi dernier, le conseil de direction de La Presse-Ouest Limitée a annoncé que le transfert de la propriété et des livres du journal La Liberté et le Patriote se fera le 1er avril.

Un changement de propriétaire était en effet prévu depuis le début de l'année, alors que l'imprimerie Canadian Publishers Ltd, dont les principaux actionnaires étaient les Oblats du Manitoba, a été vendue à une nouvelle société. La transaction de l'outillage ne comportait pas, cependant le transfert de propriété du journal La Liberté et le Patriote. Celui-ci devait toutefois se trouver un nouveau propriétaire avant le 1er avril 1970.

Le conseil de direction de la Presse-Ouest Limitée se compose des personnes suivantes: Me Rhéal Teffaine, président; M. Aurèle Campeau; M. Armand Mercier, secrétaire-trésorier; les Pères Champlain Deshayes, O.M.I., vice-président; Aurèle Lemoine, O.M.I., et Albert Fournier, O.M.I.

Un porte-parole de Presse-Ouest Limitée a annoncé mardi que le choix du nouveau directeur-gérant de La Liberté et le Patriote se fera d'ici le 10 mars.

Le Musée sera ouvert durant le Festival

Les directeurs du Musée de St-Boniface annoncent que le Musée ouvrira ses portes à l'occasion du Festival du Voyageur de St-Boniface.

Les jeudi et vendredi 26 et 27 février, le musée sera ouvert de 10 h du matin à 5 h de l'après-midi, et de 7 h à 9 h du soir.

Le samedi 28 février, les heures d'ouverture seront de 10 h du matin à 5 h de l'après-midi. On n'ouvrira pas le samedi soir.

A compter du 1er mars, le musée sera ouvert chaque dimanche de 1 h à 5 h de l'après-midi et de 7 h à 9 h du soir.

On annonce également que de nouvelles expositions ont été préparées à l'occasion de l'année centenaire du Manitoba.



Entente avec la Société Historique

Dans une circulaire de la mi-février, la Société Historique de St-Boniface a informé ses membres que des démarches avaient été entreprises par son conseil exécutif dans le but de conclure une entente avec le Musée de St-Boniface. Des négociations sont actuellement en cours et elles devraient conduire à un partage des services entre la Société Historique et le Musée, permettant ainsi au public de voir de nombreux objets accumulés par la Société Historique.

A la Commission des Services publics

M. Lucien Guénette, de la firme des experts comptables Forest, Guénette de St-Boniface, a été nommé par le gouvernement manitobain membre de la Commission des Services publics. M. Guénette fait également partie du Directorat économique de la Société Franco-Manitobaine.

Subvention de $400,000 à l'hôpital Taché

Le gouvernement manitobain vient d'approuver une subvention de $400,000 qui aidera l'hôpital Taché à construire un nouveau pavillon ainsi qu'à rénover une partie de l'édifice actuel.

Le coût des travaux s'élèvera à $2,712,419. Les Soeurs Grises de Montréal assumeront dix pour cent des frais et la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement portera une hypothèque à longue échéance de $2,041,160.

La firme d'architectes Gaboury, Lussier, Sigurdson et Venables est en charge des plans et devis. Les travaux de construction commenceront dès l'été 1970 et se termineront en 1971.

ÉDITORIAL

Le Centre Culturel

Les Franco-Manitobains qui, il y a cinq ou six ans à peine, échafaudaient laborieusement un projet de Centre culturel pour le voir ensuite échouer — certains pensent toujours qu'on l'avait tout simplement saboté, — n'en croyaient peut-être pas leurs oreilles vendredi dernier, quand on annonça que les gouvernement fédéral et provincial venaient de consentir à verser chacun un demi-million de dollars pour la construction d'un Centre culturel de langue française à St-Boniface.

Nous sommes convaincu qu'il s'est trouvé des défaitistes pour dire: "Quel gaspillage!". D'un autre côté, les esprits à tendance séparatiste y voient tout simplement un sursis à l'échéance irrévocable: pour eux il n'y a pas d'avenir.

De telles attitudes, le Canada en a connues depuis qu'il existe. Mais l'on sait que ce n'est pas sur des vues sans espoir et sans idéal que le Canada a été construit. Il est bon de se le rappeler en des temps où l'on place trop facilement dans l'argent et la technique la solution à tous les problèmes.

Certes, l'argent, dans la mesure où il représente le pain, le vêtement et un toit, c'est une chose nécessaire. Mais qu'est-ce que cela vaut si on ne voit pas en même temps à la formation de l'humain, de ce qu'il y a de plus profond, de plus riche, de plus spirituel, de plus insaisissable et qui cherche à s'exprimer dans la parole, le chant, la musique, la peinture, la danse?

Et dans le cas du Centre culturel, il est important de ne pas l'oublier. La solution au problème de l'épanouissement culturel de notre population ne consiste pas à immobiliser un million dans un beau monument que l'on sera fier de montrer aux touristes.

Un Centre culturel, c'est un ensemble de services à mettre à la disposition de la formation intellectuelle, esthétique et linguistique du peuple. Ce n'est pas tout d'abord un centre récréatif quelconque, une école d'athlétisme ou un beau club où une certaine classe de la société aimera se prélasser. Il est important que, dès les premières étapes du projet, le peuple francophone dans son ensemble, de la région suburbaine aussi bien que de la ville, sente que cet édifice, c'est sa maison de la culture, qu'il pourra y trouver une réponse à ses besoins intellectuels et artistiques de toutes sortes.

Pour cela il sera nécessaire, autant que la chose s'avérera possible, d'"embarquer" pour ainsi dire toute la population francophone (ainsi que ses amis anglophones intéressés à la culture française) dans le projet, soit par des consultations quant à l'emplacement, aux services les plus urgents, soit par des contributions en argent, si minimes soient-elles. Il faudra amener les jeunes à fournir leur part, car, en somme, cette maison de la culture est pour eux. Ils en seront les principaux bénéficiaires même si les plus âgés en défraieront une bonne partie des dépenses.

On pourra trouver qu'un million, ce n'est pas beaucoup pour un projet aussi complexe. Evidemment, mais faut-il tout avoir dès le début? N'y a-t-il pas des priorités à établir? N'est-il pas possible de dresser des plans qui permettront d'ajouter des services plus tard? La culture française n'est pas une politique de grandeur. Elle n'a pas besoin de faste pour s'épanouir. L'important est de lui assurer des moyens stables et permanents, modestes, s'il le faut, mais pratiques, lui permettant de s'implanter solidement dans le milieu et d'y rayonner, sans qu'il en coûte trop cher au public intéressé.

J.-P. A.

Cours de français pour des juges de la Nouvelle-Ecosse

HALIFAX — Trois juges de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse suivaient récemment un cours de français par "immersion totale" à Hull.

Ce cours était offert par le ministère fédéral de la Justice à tous les juges nommés par le gouvernement d'Ottawa.

Vingt-neuf juges des tribunaux de la Cour suprême ou de la Cour supérieure de huit provinces ont suivi ces cours.

Le procureur général R. A. Donahoe, de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré, lors de ces cours, que le gouvernement de cette province n'avait entrepris aucun programme d'étude de la langue française à l'intention des juges et des fonctionnaires des tribunaux.

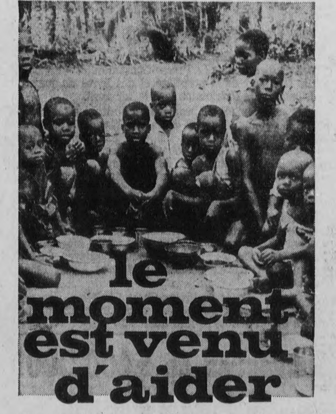
Il a déclaré que son ministère n'avait pas encore pris de décision sur l'institution de tribunaux bilingues dans certains secteurs de la province, comme le recommandait la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Pénurie

Par suite d'une pénurie de juges et de fonctionnaires bilingues, il n'est pas encore possible de tenir des procès en langue française, a-t-il expliqué.

M. Jacques Geoffrion, conseiller linguistique auprès du ministère de la Justice, à Ottawa, a d'autre part indiqué qu'il n'était pas dans l'intention de ses services de donner des cours de français aux juges anglophones pour leur permettre de présider des procès dans cette langue.

Le but des cours est de faire mieux comprendre l'autre langue aux juges pour que ceux-ci soient en mesure de détecter les erreurs de traduction commises par les interprètes ou pour saisir le sens de documents rédigés en français.





Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, vient de désigner mars comme le mois des bonnes semences. Le Ministre veut ainsi souligner l'importance d'employer des semences généalogiques, comme celles produites suivant les normes de l'Association canadienne des producteurs de semences. A titre d'exemple, il cite le cas de son ranch, dans le sud-est de l'Alberta, où il a ensemencé des pâturages.

Déclin

Les Canadiens ne doivent jamais perdre de vue le fait que la faiblesse fondamentale de notre pays reste toujours sa population plutôt faible et clairsemée. Le Canada est le deuxième pays du monde de par sa superficie en même temps que l'un des moins populeux.

Au cours de la dernière décennie, sa population est passée de 17 à 21 millions d'habitants, ...un fait réjouissant pour les producteurs canadiens, quelque soit leur industrie, puisqu'ils ont besoin d'un marché de plus en plus considérable. Cependant, étant donné le déclin rapide de notre taux de natalité, nous devrions nous soucier plus que jamais auparavant d'accueillir un flot constant d'immigrants. Or, sur ce plan, les nouvelles sont loin d'être bonnes.

C'est en 1957 que nous avons enregistré notre dernier record à ce chapitre, alors qu'à la suite de la nationalisation du canal de Suez et de la révolution hongroise de fin '56, nous avions reçu 282,100 immigrants. Pendant les cinq années qui suivirent, leur total annuel n'a cessé de décliner rapidement pour se chiffrer par 75,000 seulement en 1962, année où le niveau de l'immigration chez nous fut à son plus bas. La courbe "redevint ensuite ascendante pendant cinq ans" et, en 1967, le total des immigrants au Canada a été de 223,000.

En 1968, nous avons enregistrée un nouveau fléchissement, le total ayant été de 184,000. Quant à 1969, s'il faut en croire les chiffres provisoires, il est clair qu'il aura été plus faible encore, n'atteignant que quelque 160,000.

Espérons qu'à cet égard nous n'abordons pas une nouvelle période de cinq ans de déclin. Nous sommes loin de garder sur notre sol tous ceux qui y débarquent; cependant, la preuve a été faite que la très forte majorité de ceux qui font du Canada leur pays d'adoption lui apporte autant — sinon plus — qu'elle n'en reçoit. Ces nouveau-venus créent certes beaucoup plus d'emplois nouveaux pour le reste de notre population active qu'ils n'en occupent.

Pour un immigrant, il est plus difficile qu'auparavant d'entrer au Canada. La sélection gouvernementale s'est accrue car on veut être assuré que ceux qui viendront vivre ici possèdent bien les qualifications voulues afin que leur établissement parmi nous ne soit pas trop pénible, et ce, quel que soit leur pays d'origine.

Le principe est louable. Néanmoins, une certaine souplesse serait souhaitable surtout en ce qui concerne l'admission des parents de personnes déjà établies ici. C'est là un aspect de la question dont nous devrions nous préoccuper davantage.

Que nous en soyons conscients ou non, à long terme, la meilleure garantie d'avenir pour notre peuple réside dans son accroissement démographique, lequel viendra grossir le marché pour nos biens et nos services ainsi que le nombre des personnes qui mettront leurs aptitudes, leur énergie et leurs épargnes à contribution pour bâtir le Canada.

(Industrie, no 267)

Suisse

L'étranger et le fameux secret des banques suisses

par Jean-R. de Ziegler

Si le secret des banques suisses a la faveur des particuliers fortunés du monde entier — fussent-ils parfois chefs d'Etat, mais d'une espèce prévoyante — il n'est guère en odeur de sainteté chez les dirigeants que cela gêne, pour ne pas parler des théoriciens qui s'en irritent au nom d'une certaine morale. Comment ne serait-il pas combattu, ce fameux secret unique au monde, si pratique et si sûr? Aussi ses détracteurs étrangers (et même suisses) ne se font pas faute de rappeler des souvenirs désagréables pour mieux le contester. Ils n'ont pas pardonné à la Confédération d'avoir, disent-ils, recelé des avoirs nazis et, plus encore, des avoirs volés en Europe occupée par les nazis. En fait, au lendemain de la seconde guerre mondiale, Berne avait enquêté dans les banques et pris certaines mesures pour restituer des fonds déposés par des Allemands à leurs légitimes propriétaires. Mais cette intervention fut jugée ici et là comme insuffisante et le doute subsista.

A l'heure actuelle, il n'y a pas que M. Jean-Jacques Servan-Schreber pour partir en guerre contre l'exode des capitaux vers la Suisse et l'accueil favorable qui leur est réservé. N'a-t-il pas en effet proposé, dans son fameux "Manifeste" radical, la mise sur pied, avec la collaboration d'autres Etats intéressés, d'une sorte d'"Interpol" fiscal destiné à combattre ces mouvements de fonds répréhensibles? La suggestion a fait un peu sourire ici et la presse s'est demandée, en l'absence de toute réaction officielle, comment "J.J.S.S." s'y prendrait pour persuader la Suisse que c'est aussi son intérêt de participer à son action. Car on ne voit pas comment cette chasse pourrait être assurée du succès si le pays directement intéressé ne se montre pas coopérant.

Controverse entre le gouvernement américain et la Confédération

Beaucoup plus importante évidemment, du moins dans l'immédiat, est la controverse entre le gouvernement américain et la Confédération à propos de ce même secret et de l'usage, bien trop étendu aux yeux de Washington, qu'en font les citoyens des Etats-Unis. Les moyens de l'Administration Nixon étant autres que ceux du bouillant secrétaire général du part. radical français, on peut parler d'une véritable pression. Faute d'obtenir de la Suisse ce qu'elle ne concédera jamais, le Département d'Etat voudrait lui arracher la signature d'une convention juridique sur les "usages illégaux" des comptes secrets dans les banques suisses.

Voilà un an que la discussion a commencé entre les deux pays; on ne peut dire qu'elle ait beaucoup progressé. L'incompatibilité des points de vue qui s'affrontent demeure grande, sinon totale. Si le secret professionnel est la raison d'être du banquier suisse, les U.S.A. y voient, avec beaucoup d'autres, un obstacle intolérable dans leurs efforts pour dépister les profits illégaux, les évasions fiscales et les opérations financières louches. Aussi les procureurs américains, tout comme les agents du fisc aimeraient bien que les banques suisses acceptent de lever à leur intention un coin du voile recouvrant leurs fameux comptes numérotés.

Les Etats-Unis souhaitent voir la Suisse conclure avec eux un traité de coopération judiciaire et d'informations sur les comptes bancaires, en cas de poursuite contre des détenteurs suspectés d'activités criminelles. En soi, c'est une demande raisonnable. Il serait en effet parfaitement amoral que les banquiers helvétiques, avec la caution du pouvoir fédéral, acceptent les yeux fermés les dépôts les plus douteux. La Suisse, pour sa bonne réputation, n'a pas à devenir la caverne d'Ali Baba des receleurs internationaux de la pire espèce. Cependant, on doute que Berne accepte de s'engager dans le sens demandé par les Américains.

La Suisse peut en effet rappeler que ses autorités se sont toujours montrées disposées à collaborer avec la justice d'un autre pays quand il s'agissait d'un dépôt faisant l'objet d'une poursuite criminelle. Encore fallait-il, et c'est très important, que les agissements en question fussent criminels aux yeux de la loi suisse, ce qui peut évidemment changer toute la perspective d'une procédure. Bien souvent, il arrive que de nombreux déposants étrangers commettent, par ce seul dépôt, de graves infractions aux lois de leur pays. Ils n'en demeurent pas moins innocents aux yeux du code suisse. Et les banquiers helvétiques d'ajouter pour leur part que s'il n'y avait pas autant d'Etats qui se comportent comme des bandits de grand chemin envers leurs propres ressortissants, il y aurait moins de fuites de capitaux en direction des "safes" de Bâle, Zurich ou Genève.

Le fisc américain voudrait empêcher un exode qu'il juge important. En fait, il n'obtiendra la collaboration des autorités suisses que pour un nombre limité de cas. Ceux-là qui concernent des individus douteux dont la Suisse aurait vraiment à rougir de protéger les manipulations de fonds. Mais c'est bonne tactique, de la part des Américains de confondre volontairement en la circonstance innocents et coupables. Aussi, comme par hasard, la presse d'outre-Atlantique fait grand cas, ces temps-ci, d'affaires de fuites de capitaux en Suisse qui sont le fait de sociétés louches s'occupant, à Las Vegas notamment, de trafic de drogue ou de maisons de jeu assez malodorantes. Ces "révélations" ont bien entendu donné un intérêt accru à la négociation en cours entre Berne et Washington et qui va être réactivée au début du mois de mars à la demande de l'administration américaine.

Un secret qui vaut au pays tant d'amis... et tant d'ennemis!

C'est donc un nouvel assaut contre cette particularité du système bancaire suisse. Mais ce n'est ni le premier ni même le plus violent. Quels que soient les arguments avancés par les deux parties, d'ordre moral ou autre, il apparaît que ce n'est pas cette fois encore que la Confédération acceptera de porter atteinte à ce secret qui vaut au pays tant d'amis... et tant d'ennemis!

L'AJFO et le bilinguisme à l'Université d'Ottawa

OTTAWA — L'exécutif de l'Association de la Jeunesse Franco-Ontarienne (AJFO) a décidé récemment de créer une commission d'enquête sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa, et dépendant du rapport de cette commission, entend poursuivre cette enquête à l'Université Laurentienne de Sudbury, de même qu'au collège universitaire de Glendon à Toronto.

La formation d'une telle commission a été précipitée par le fait que l'Université d'Ottawa ait décidé tout dernièrement de remettre en question sa conception du bilinguisme, et par la même occasion de se doter d'un groupe de travail pour étudier cette question et tout ce qu'elle implique. Ce groupe de travail, soit dit en passant, est présidé par le professeur Hugues Morrissette, directeur du département de géographie de l'Université, lequel est assisté par deux autres professeurs: M. Jacques Henri, du département des Sciences Economiques, et M. Jean-Luc Mercier, du département des Lettres Françaises; ainsi que par deux étudiants: MM. Paul-Joseph Hoy (prémédicale) et Claude Laurin (philosophie). C'est entre autres, à ce groupe que l'AJFO entend présenter le mémoire qui résultera de l'étude entreprise par la nouvelle commission d'enquête sur le bilinguisme qu'elle vient de créer.

Le pessimisme gagne de plus en plus les hommes d'affaires des États-Unis

NEW YORK — Les chefs d'entreprises sont de plus en plus pessimistes sur les perspectives économiques aux Etats-Unis. 45 p. cent d'entre eux voient l'avenir avec inquiétude et 21 p. cent seulement sont satisfaits de la conjoncture, selon une enquête menée en janvier par l'Association nationale des agents d'achats. Une enquête similaire en décembre avait fait ressortir 33 p. cent de pessimistes et 24 p. cent d'optimistes.

Les dirigeants de sociétés, qui s'attendent à une année très difficile, voient la liste de leurs préoccupations s'allonger. Même le mauvais temps, indique l'Association, est venu rejoindre la hausse des prix, le coût de l'argent, les faibles disponibilités en matières premières et en énergie, la perspective de nombreuses grèves, la faiblesse des bénéfices dans la liste des problèmes auxquels ils doivent faire face. L'Association des agents d'achats note que la plupart des indicateurs économiques suivent une tendance très proche de celle observée avant la récession de 1960, la dernière de quelque importance qui ait frappé les Etats-Unis.

La seule exception est l'évolution des prix. Ils avaient fortement baissé avant la récession de 1960-1961 et avaient même suivi un mouvement semblable avant la mini-récession du début de 1967. La hausse actuelle des prix peut être interprété de deux façons estime l'Association. Ou bien elle signifie que la récession n'est pas vraiment engagée ou qu'elle accompagne la baisse de la production, l'économie étant alors déjà en train de glisser vers la récession.

L'Association publie également une liste des différentes matières premières dont les prix montent en raison notamment de la faiblesse des disponibilités. On y relève l'aluminium, le cuivre, le nickel, l'acier, le sélénium, le fer blanc, les alliages métalliques, les composants électroniques, le charbon, le papier, les produits chimiques, le verre et les matières plastiques.

Les maladies du coeur et des vaisseaux sanguins provoquent plus de pertes financières à l'industrie canadienne que toutes les autres causes telles que les grèves, les accidents, etc.

La Semaine de la Fraternité



22 février au 1er mars

Un certain mépris de la vie

On dit qu'il y eut une QUARANTAINE de morts dans l'incendie du foyer "Le Repos du Vieillard", à Notre-Dame-du-Lac. Une quarantaine? Une quarante ou environ. C'est peut-être quarante et un...

Dans cette approximation il y a déjà quelque chose de choquant. C'est le signe d'un certain mépris de la vie humaine. Ou faut-il penser que tout ce cauchemar du 2 décembre dernier n'est que l'épilogue d'une longue exploitation du grand âge? Les pouvoirs publics devront se poser la question.

Rien ne serait plus néfaste dans les circonstances que la tranquille (et fausse) assurance que peut procurer, à première vue, l'aveu de Chiasson. Un homme a mis le feu, donc tout s'explique. Mais non, rien n'est encore expliqué!

Cet homme-là, on ne le sait que trop aujourd'hui, n'avait pas sa place dans un pareil établissement, où il ne pouvait que constituer un danger pour les autres pensionnaires. Il était une manière de vagabond dans cette petite société close. Il est remarquable que le propriétaire se soit assuré ses services gratuitement. L'homme vivait de l'aumône des pensionnaires.

L'affaire a des aspects sordides. Le commissaire aux incendies, M. Cyrille Delage, se pose certaines questions sur la responsabilité des propriétaires de l'établissement. Chiasson, c'est entendu, ne paraît pas sain d'esprit. A moins d'avoir les facultés considérablement affaiblies, on n'allume pas comme ça "un petit feu" (ce sont ses mots) dans le dessein de démontrer son importance en ce bas monde. Mais personne n'a dit ou laissé supposer que les propriétaires, eux, ne sont pas en état d'assumer la responsabilité de leurs actes ou de leurs omissions.

Au sens du dictionnaire et au jugement des gens de bon sens Chiasson était, le soir du drame, un irresponsable. Mais, alors, qui est responsable? L'incendie n'est pas dû à un accident. C'est de là qu'il faut partir.

Le ministre de qui relève la surveillance de maisons qui doivent "disparaître", selon le propos du commissaire Delage, consentira peut-être à ne pas s'épargner personnellement dans cette affaire...

A quoi servirait-il de prolonger la vie des gens par toute sorte de moyens, si c'est pour les jeter en pleine nuit dans une fournaise? C'est l'ahurissante question qu'on est forcé de se poser devant un drame dans lequel l'imbécillité et la négligence coupable paraissent avoir eu des parts égales.

Guy Cormier

(La Presse, 16-1-70)

Et l'on s'imagine parler correctement!

La demi-culture des bourgeois gentilshommes qui batifolent dans la prose les amène à prendre un mot pour un autre, et à confondre **bénéfique** avec **bienfaisant**, **intensif** avec **intense**, **expliciter** avec **expliquer**, **motivation** avec **motif**; et c'est ainsi qu'un des constructeurs de Sarcelles a déclaré bravement devant le micro: "C'est la solution la plus **simpliste**", sans se rendre compte que **simpliste** ne veut pas dire "simple", mais "niais". Proposer publiquement une "solution imbécile" ne témoigne pas d'un grand discernement!

Quand un cultivateur — pardon! un **agriculteur** — nous, dit à la télévision: "Je vais vous exposer les motivations qui m'ont amené à réaliser l'acquisition de ce tracteur", il croit avoir habillé sa phrase avec élégance, alors qu'il l'a travestie en chien savant. La véritable élégance est de dire: "Voici pourquoi j'ai acheté ce tracteur".

O sainte école de la simplicité, que de fonctionnaires, de technocrates, de politiciens auraient avantage à suivre tes cours! Et aussi cette aimable présentatrice de télévision, qui nous a annoncé un jour, avec des ménagements: "Je dois vous faire part du fait que je vais tout à l'heure vous donner connaissance des programmes de la première et de la deuxième chaîne".

(André Rigaud, dans la revue mensuelle éditée par Larousse: "Vie et Langage".)



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Nos lecteurs nous écrivent

M. le Rédacteur,

J'ai cru que vous devrez être mis au courant de cette démarche.

Si j'ai fait une mauvaise publicité au Manitoba depuis 20 ans que je suis au Québec, qu'on me juge sévèrement.

Un affront semblable ne peut s'encaisser sans riposte.

Soyez assuré de mes bons sentiments.

Henri Bergeron

• • •

Outremont, Québec,
le 18 février 1970.

M. Edward Turner,
Maire de Saint-Boniface,
Saint-Boniface, Manitoba.

Monsieur le maire,

Je m'empresse de vous retourner l'invitation que vous m'avez fait parvenir pour assister au Festival du Voyageur, car je crois qu'il y a eu erreur sur les personnes à qui elle s'adresse.

A l'époque où nous vivions à Saint-Boniface, ma femme et moi, nous reconnaissions à cette ville son caractère français, ou du moins bilingue, mais il faut croire que bien des choses ont changé depuis les vingt dernières années. Votre invitation ne m'étant adressée qu'en anglais, je ne me reconnais pas le devoir de me joindre à vous pour célébrer cet anniversaire de ma province natale, ce ne serait qu'ouvrir une fois de plus une plaie qui pourra peut-être ne jamais guérir.

Je ne me fais d'ailleurs aucune illusion; je ne représente sans doute pas grand-chose pour vous, n'ayant mérité qu'une invitation mimiographiée. Si mes compatriotes ne m'approuvent pas dans la démarche que je fais présentement, c'est qu'ils ne veulent, pas plus que vous, voir ma femme et moi au Manitoba à l'occasion des fêtes du centenaire.

Ceci ne change en rien les sentiments que j'éprouve à l'endroit de mes parents et amis qui m'avaient pourtant dit grand bien de vous.

Henri Bergeron,
annonceur de
Radio-Canada.

Un centenaire, c'est quoi?

Déjà deux mois sont passés au calendrier de ce centenaire du Manitoba. On en parlait avant qu'il arrive, on en parle en ce jour, on en parlera demain. C'est une fête anniversaire d'une période de cent ans depuis la fondation d'une section de notre pays. C'est l'entrée dans la Confédération de notre province aimée; c'est une fête des souvenirs de ce qui s'est passé ici pour développer ce coin de terre que nous appelons "Chez Nous". Qu'allons-nous faire et que faisons-nous pour célébrer cela dignement? En janvier il y eut le dîner au Bison et en février le grand festival. On se souvient de ceux qui sont passés par ces mêmes chemins dans des circonstances si pénibles de pionniers: les draveurs, les bûcherons, les fermiers, les hommes qui firent violence aux intempéries non seulement du climat, mais aussi qui vivaient dans les fortes inquiétudes de leur temps, à savoir la lutte pour se débattre contre les ennemis de la première heure. Cette lutte fut longue et, si on peut dire, sanglante, mais elle aboutit un peu tard au dénouement qui fit de Louis Riel, par exemple, un vrai héros après avoir été qualifié de rebelle. On glorifie enfin à juste titre le Père du Manitoba.

Comme elles devaient être difficiles les journées des premiers colons! Que de choses à endurer, que de périls à traverser!

Le centenaire est le fait qui ramène cette période où les Voyageurs, les Coureurs des bois, portaient le moccasin, faisaient de longues randonnées en raquettes, fumaient le "mêlé" tabac du pays pour étendre le tabac importé, chassaient le gibier et pêchaient le poisson qu'ils mangeaient. La femme du pays chanceuse de se trouver le moyen de faire la "galette" qui précéda et qui remplaçait le pain. Elle tannait les peaux pour se vêtir, avant l'arrivée des rouets au pays, tissant sur son métier l'étoffe du pays. Un centenaire c'est tout ça. C'est surtout l'âme des preux, l'extrême sensibilité, la délicatesse, le courage, l'endurance. Rien n'était facile, ni la vie de l'homme, ni les demandes politiques que Cent ans après on essaie de se rappeler. Jamais on nous demandera de répéter les conditions du temps ancien où le peuple entier avait une piété transplantée, une ardeur à toutes les causes et une charité qui ne laissait dans la misère plus grande que la sienne propre celle d'un voisin ou d'un ami.

C'est pour défendre sa race et l'Ouest canadien que Riel en devint le champion choisi.

Après l'affaire de "La Barrière", se déroula le grand trouble. Ils le savaient d'avance ceux qui étaient concernés. Rien de surprenant à leur conduite. De nos jours qui n'en auraient fait autant? Les missionnaires avaient amené au pays la religion et la langue. Elles vivent encore après cent ans. C'est notre patrimoine, Allons-nous les laisser passer outre? NON. C'est l'esprit du Centenaire pour lequel ont lutté nos ancêtres. Que chacun de nous, petit ou grand, se le rappelle en ce jour. En français chantons nos chansons. Revêtons les anciens costumes et que chacun de nous fasse son projet individuel. Cela en vaut la peine.

Apprenons telle qu'elle l'a été notre histoire. C'est une des plus belles du Canada. Ne laissons jamais passer l'occasion de garder vivantes les coutumes des ancêtres... après tout, elles ont lancé la silhouette des temps présents. Honorons les nôtres comme ils le méritent.

Manie Tobie,
Saint-Boniface,
le 20 février 1970.

A propos du français en Saskatchewan

M. le Rédacteur,

Dans le numéro du journal du 11 février courant, en page 2, on peut y lire "Quoi de neuf en Saskatchewan" avec commentaires par un correspondant. Cet article devrait être lu, relu et commenté par toute personne qui veut encore "vivre en français en Saskatchewan" et en bien d'autres endroits de l'Ouest canadien. Quand un individu du "parti Québécois" vient en Saskatchewan dire au Réseau C.T.V. de Regina qu'il est inutile, stupide et utopique de continuer à "vivre en français" en cette province-ci, tout cercle de l'A.C.F.C., ou Conseils français des Chevaliers de Colomb, devrait lui dire que nous n'avons pas besoin de ses "stupides" conseils ni de ses idées à notre égard.

Pourquoi a-t-il choisi un réseau de télévision anglaise pour exprimer ses idées? Et dans quel but? Pense-t-il que ses paroles vont aider à son parti, ici ou ailleurs, avec son infime minorité même en Québec? Est-ce que les minorités françaises de la Saskatchewan sont différentes de celles des autres provinces des Prairies?

On peut dire non grâce aux sacrifices et efforts faits depuis plus de 50 années par des personnes de bonne volonté et avec les encouragements par plusieurs d'autres langues.

Il y a quelque temps, l'on demandait à un membre éminent de langue anglaise du "panel" de "Front Page Challenge" qui vient de Toronto, ce qu'il pensait de la langue française; il répondit: "It is the most beautiful language in the world".

Et tout récemment, le 15 février, de 6 h à 7 h du soir, la télévision de la C.B.C. nous montra une très intéressante pièce où deux des principaux acteurs s'exprimaient la plupart du temps en bon français sans accents ou traductions.

Alors pourquoi nous décourager, nous de la Saskatchewan, à continuer à "vivre en français", langue qui a sa place dans tout notre pays de l'Atlantique au Pacifique.

Raymond Courteau,
Zenon Park, Sask.,
le 18 février 1970.

☆ ☆ ☆

Bilingue peut-être, mais pas le premier

M. le Rédacteur,

Daignez accepter une copie de cette lettre envoyée au "Courier de Saint-Boniface".

Depuis quelque temps, je remarque que vous dites de votre hebdomadaire "Le Courier de Saint-Boniface", qu'il est le premier journal bilingue au Manitoba (Manitoba's First Bilingual Newspaper). VOUS FAITES ERREUR!

Déjà en 1919 (je ne peux vous donner la date exacte du début du journal), un journal, "Lorne News" publié à Somerset (?), Manitoba, est bilingue: français-anglais. Notez que je ne dis pas qu'il fut le premier journal bilingue au Manitoba, mais bien qu'il fut bilingue. Je crois pouvoir ajouter qu'il y eut d'autres journaux bilingues, bien sûr secondaires, au Manitoba, avant "Le Courier".

Veuillez bien corriger votre erreur, et si nécessaire dites: "Manitoba's Bilingual Newspaper" en bon bilinguisme!

Sincèrement,

Dianne Foldart,
de Bruxelles, Man.,
le 16 février 1970.

Opinion libre

Nous y étions en 1870
Nous y serons en 1970

— V —

Nous suivons le Voyageur dans sa vie quotidienne tel que racontée par Mgr d'Eschambault:

"A l'intérieur du fort luimême, il y avait tout un genre de vie. On passait les longues soirées d'hiver à fumer autour du poêle, à raconter des histoires, à chanter et à danser, surtout lors des fêtes. Dans chacun des forts, il y avait un ou plusieurs voyageurs qui pouvait accompagner les gigues sur le violon. La gigue de la Rivière-Rouge, qui a été mise en musique, est restée une des gigues les plus célèbres du temps. Noël, le jour de l'An, la St-André (à cause des bourgeois, la plupart écossais) et les fêtes religieuses étaient célébrées avec une solennité variant selon l'importance de la fête. Si le bourgeois était bon chrétien ou catholique, on priait dans les forts, les jours de dimanche et fêtes. Les Voyageurs avaient une dévotion pour le chapelet. Les jours de fête, les bourgeois offraient ordinairement une 'régale' aux Voyageurs qui trouvaient moyen de se procurer de la boisson d'ailleurs aussi. Le jour de l'An était la fête par excellence. On y faisait des visites et les Voyageurs embrassaient les bourgeois et, va sans dire, les personnes du sexe, comme dit si expressivement le langage ecclésiastique. En parlant de personnes du sexe, il est clairement établi que la plupart des Voyageurs des pays d'en haut y avaient pris femme, ou s'étaient mariés 'à la mode du pays' comme on disait. Cette mode était des plus simples. On choisissait une femme du pays, on faisait habituellement un cadeau aux parents et, sans plus de formalité, la femme venait habiter au fort avec son mari et aux yeux des autres Voyageurs comme aux yeux des bourgeois, ces femmes étaient considérées comme épouses légitimes et traitées comme telles. Leur devoir était l'entretien des maisons, la cuisine, la couture. Elles accompagnaient souvent leurs maris dans les longs voyages en canot surtout lorsque — comme lors du premier voyage de McKenzie au nord — il fallait constamment repriser ou fabriquer des souliers de chevreuil pour les Voyageurs, qui les déchiraient aussi vite dans les portages. Elles savaient faire de ces jolies choses sauvages, au moyen de rasades. Celles du Nord travaillaient les poils de porc-épic avec un art merveilleux, les teignant au moyen d'essences naturelles. Ces femmes étaient de bonnes mères et, en général, fidèles. On a voulu prétendre que les Voyageurs changeaient de femmes au gré du vent. Je suis certain du contraire. Il est arrivé souvent que ces unions n'aient pas fait long feu, mais on pourrait trouver un très grand nombre de ces unions qui ont été non seulement légitimées par l'Eglise à l'arrivée des missionnaires, mais qui ont été dignes et parfaitement honnêtes."

"Durant l'hiver, pour les voyages un peu longs, alors qu'il fallait transporter les marchandises pour la traite, les Voyageurs attelaient leurs chiens aux traines et partaient au son joyeux des grelots. Les chiens étaient de la race aguerrie des chiens esquimaux. On en mettait quatre ou cinq par traine et ils trainaient de 4 à 5 cents livres. Ils faisaient de 50 à 70 milles par jour, selon les conditions atmosphériques. La nuit on couchait à la belle étoile, dans la neige habituellement et parfois hommes et chiens ensemble. Le Voyageur était fier de son attelage et de ses chiens. Dans les bois on attelait les chiens à la file et de front dans les prairies. Le guide les précédait parfois, traçant le chemin de ses raquettes, mais le plus souvent il les suivait. On arrêtait tous les cinq milles environ, pour reposer les chiens et pour allumer sa pipe. Ici encore les distances intermittentes étaient connues du nom de 'pipes'. Le départ se faisait au son de 'marche'... ce qui a donné naissance au mot bien connu des amateurs modernes 'mush' et 'musher'. Quand on voulait s'arrêter, le conducteur lançait un 'wo' sonore. S'il voulait que les chiens tournent à droite, il criait 'hé', à gauche 'Ya'. Le Voyageur était exposé aux intempéries, aux terribles poudreries dont seuls ceux qui ont vécu au Nord-Ouest et en ont été témoins peuvent comprendre la terreur."

Henry Lane,
La Société Historique
de Saint-Boniface.

NOMINATION

M. GEORGE A. DALY

M. Louis Hébert, président du Conseil et président de la Banque Canadienne Nationale, est heureux d'annoncer l'élection de M. George A. Daly à l'un des postes de vice-président de la Banque. M. Daly, avantageusement connu du monde des affaires, est administrateur de la Banque depuis plusieurs années.

Chronique de CBWFT

Croyez-vous à la télépathie, aux sorciers, aux médiums?

On aurait pu croire que le XXe siècle verrait mourir les sorcières sur le bûcher de l'incrédulité; que les fantômes s'évanouiraient à jamais, ridiculisés. Il n'en est rien. Dans la seule ville de Los Angeles, en Californie, on compte aujourd'hui quelque 700 sorciers et sorcières "officiels". Des sociétés de recherches psychiques poursuivent avec plus de vigueur que jamais l'étude de Psi.

Atome et galaxies ouvre donc, à compter du samedi 28 février, à 18 h 35, à la télévision en couleur de Radio-Canada, un impressionnant dossier de 13 émissions consacrées à la parapsychologie. La télépathie est-elle une chose possible? La clairvoyance, la précognition, la médiumnité, l'ectoplasmie, la radiesthésie, la hantise sont-elles le fait d'esprits troublés, ou faut-il voir dans les tables tournantes, les spectres immatériels, les voix d'outre-tombe et les boules de cristal quelques manifestations surnaturelles?

Peut-on, par des moyens scientifiques, contrôler certaines expériences paranormales? Chose certaine, il existe dans le monde nombre de laboratoires de parapsychologie, et plusieurs universités étudient systématiquement la question. Des personnalités dont l'intégrité ne fait aucun doute se sont intéressées à Psi: Camille Flammarion, Henri Bergson et Gabriel Marcel sont de ceux-là. Des chercheurs illustres ont accordé crédit au paranormal. Parmi eux, retenons Sigmund Freud, Carl Jules Romains, H. G. Wells.

Pour **Atome et galaxies**, nombre de chercheurs actuels témoignent. Dans les laboratoires d'Europe et d'Amérique, l'équipe d'**Atome et galaxies** est allée filmer des expériences insolites et, peu à peu, a reconstitué pour la télévision une immense mosaïque du paranormal. Au cours de cette série, des choses étonnantes vous seront montrées. Certaines questions, pour vous angoissantes, trouveront peut-être une réponse. Voici d'ailleurs un bref résumé des trois premières émissions de la série "Esprit et matière".

L'explosion de l'irrationnel (28 février)

Invités: Kuda Bux, magicien, Californie; Louise Huebner, sorcière "officielle" de Los Angeles; Barbara Cartland, propriétaire d'une maison hantée en Angleterre; John Cotten, de la Société pour la recherche psychique, à Londres; Gabriel Marcel, philosophe français.

Depuis quelques années, nous assistons à une véritable renaissance de la sorcellerie et de l'occultisme; voyantes, tireuses de cartes, pythonisses et astrologues foisonnent. Des groupes de plus en plus nombreux, par réaction contre le matérialisme, se tournent vers les religions de l'extase, et les jeunes se passionnent pour les phénomènes de l'irréel. L'hypnotisme revient à la mode. "Esprit et matière" commence par analyser ce phénomène contemporain.

Les morts parlent aux vivants (7 mars)

Invités: Hélène Bouvier, voyante, à Paris; Ena Twigg, voyante, à Londres; Gabriel Marcel, philosophe; Mme Simone Saint-Clair, de l'institut de métapsychique international, Paris.

Rares sont ceux qui n'ont pas été intrigués par un phénomène de voyance. Malgré la suspicion que semblable hypothèse soulève, plusieurs groupes d'hommes de science dans le monde prêtent une oreille aux médiums réputés sérieux. Au cours de cette émission, on assiste à une séance de voyance avec Hélène Bouvier, puis avec Ena Twigg.

Les grands médiums (14 mars)

Invités: Robert Tocquet, à Paris, ex-professeur à l'école d'ingénieurs de travaux publics; Gabriel Marcel et René Pérot, à Paris.

Le premier quart de ce siècle a été fertile en phénomènes présumés paranormaux tout à fait incroyables. On aurait tort, cependant, de croire que les grands médiums sont tous des charlatans. Nombre d'hommes de science sérieux, même à cette époque, ont démasqué les mystificateurs et soumis les phénomènes extraordinaires de médiumnité à des mesures rigoureuses de contrôle. Au cours de cette émission, Robert Tocquet parle des moulages ectoplasmiques; Gabriel Marcel, de la planchette spirite ou "oui-ja", et René Pérot, de l'écriture automatique.

Au poste CBWFT

JEUDI 26 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "La vie passionnée de Vincent Van Gogh". Biographie réalisée par Vincente Minelli avec Kirk Douglas. Vincent Van Gogh, fils d'un pasteur, veut porter aux hommes la parole de Dieu. Puis, il va travailler chez des mineurs. Malade il revient à la maison paternelle et se livre à son démon familier, la peinture. (Américain 1956)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "Bozarts" (C). Les arts plastiques et la société québécoise de "Refus global" à "Opération Déclic". Conflits artistse-société. Les institutions: galeries et musées. Formation par l'art. Libération par l'art. L'art et la vie. L'art et la communication. L'art et la liberté. Un Collage de Jacques Giraldeau. Production de l'O.N.F.

VENDREDI 27 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Le diable à quatre heures" (C). Drame de M. Le Roy, avec Spencer Tracy, Frank Sinatra, Grégoire Aslan, Marcel Dalio, Barbara Luna et Jean-Pierre Aumont. Un missionnaire fait scandale à Tulua: il boit, il s'occupe de ce qui ne le regarde pas, il soigne des enfants lépreux. Un avion amène un remplaçant mais aussi trois condamnés en transit pour Tahiti. Ceux-ci sont immédiatement embauchés pour la journée par le père. Le soir, un volcan se réveille et l'éruption saccage la ville.

(Américain 1961)

SAMEDI 28 FEVRIER

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Duel en Sicile". Drame de Carmine Gallone, avec Ettore Manni, Anthony Quinn et Kérima. Après cinq ans de service militaire, un Corse revient chez lui. Une jeune fille le suit des yeux, rêveusement; mais il ne pense qu'à sa fiancée. Celle-ci va épouser un maître carretier. Pour se venger, il fait la cour à la première jeune fille. (Italien 1953)
9:30—Histoires vraies
10:00—Bonheur conjugal
10:30—Politique fédérale: Libéral
11:00—Cinéma: "Meurtre en 45 tours". Drame réalisé par Etienne Périer, avec Danielle Darrieux, Michel Auclair et Jean Servais. Une chanteuse populaire connait le succès grâce aux compositions de son mari. La jalousie de ce dernier gâte le bonheur du foyer et précipite la chanteuse dans une aventure avec son accompagnateur. Un jour, le mari meurt mystérieusement dans un accident de voiture. Chacun des amants croit alors l'autre responsable de ce qui semble bien un meurtre. (Français 1959)

DIMANCHE 1er MARS

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "La victoire alliée en Europe et en Asie. 44-45".

LUNDI 2 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Portrait d'un assassin". Comédie dramatique de Bernard Rolland, avec Maria Montez, Erich von Stroheim, Arletty et Pierre Brasseur. Un artiste forain, voulant tuer sa femme, blesse une femme impresario. Au lieu de le livrer à la police, celle-ci lui demande de réaliser un double looping en auto pour remplacer un homme qui a subi un terrible accident. (Français 1949)

MARDI 3 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Les deux orphelines" (C). Mélodrame de Riccardo Freda avec Sophia Darès, Valeria Ciangottini et Mike Marshall. Deux soeurs orphelines arrivent à Paris. Conquis par la beauté de la première, un marquis la fait enlever alors que sa soeur, aveugle, est recueillie par une horrible femme qui la contraint à mendier. (Franco-Italien 1965)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Ombres en plein jour". Drame de T. Lamada, avec Matsuyama, Kusanagi et Yano. Un mauvais garçon, avide d'alcool et coureur de femmes, tue, pour se procurer de l'argent, un couple de vieillards habitant une maison isolée. Pour brouiller les recherches de la police, il masque son double assassinat par toute une mise en scène: la vieille femme semble s'être pendue après avoir tué son mari. Après enquête, les policiers l'arrêtent dans une maison clause. Au cours du premier interrogatoire, il avoue être le seul coupable. Mais les policiers, persuadés qu'il n'a pu réaliser seul ce crime, le torturent à tel point qu'à bout de forces, il donne le nom de quatre camarades. (Japonais 1956)

MERCREDI 4 MARS

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma: "La Salamandre d'or". Aventures de Roland Neame, avec Trevor Howard, Anouk Aimée et Jacques Sernas. Un archéologue anglais en mission en Tunisie prend connaissance d'un trafic d'armes. Il met en pratique un proverbe grec gravé sur la base d'une salamandre d'or. (Anglais 1950)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Cinéma: "L'Assassin parmi eux". Policier d'Arnold Laven, avec Broderick Crawford, Ruth Roman et Martha Hyer. Un policier reprend en main trois enquêtes menées par un de ses collègues qui vient d'être abattu. (Américain 1954)

A l'Affiche

Segovia et l'Orchestre symphonique

Le célèbre guitariste, Andres Segovia, sera l'artiste invité aux prochains concerts de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, en la Salle de Concert du Centenaire, le 28 février et le 1er mars. L'orchestre, sous la diretcion de George Cleve, jouera la suite "Mother Goose" de Ravel et le "Concerto Grosso" en Ré mineur de Vivaldi.

Depuis plus de quarante ans, Segovia captive les foules du monde entier par sa musique. On dit que "la guitare d'Andres Segovia est un des miracles de notre temps".

Musique de Chambre

Le quatrième d'une série de concerts de Musique de chambre aura lieu le 8 mars, à 3 h de l'après-midi, à la Galerie des Beaux-Arts. On entendra le programme suivant: "Divertimento no 4' K. 229" de W. A. Mozart; "Quintet Bacaneb" d'Arthur Polson; "Quatuor pour instruments à vent" de S. C. Exkhardt-Gramatte et "Til Eulenspiegel, Op. 28" de Richard Strauss.

L'entrée est libre et le concert est sous le patronage du Music Performance Trust Fund et de la Fédération américaine des Musiciens.



Tex Lecor sera au gymnase Louis-Riel jeudi soir à 8 h 30. Les billets ($1.50) en vente Chez H..ot.

ARTS et LOISIRS

Jeunesses Musicales Canadiennes

Le dernier concert ce la saison des Jeunesses Musicales de St-Boniface fut une de ces soirées artistiques de grande classe qui sont la spécialité des J.M.C.

Signalons les solos de piano, dont une pièce de Prokofief qui fut très remarquée. Ce compositeur, très dur de caractère, est aussi très dur à exécuter, J'ai vu des jeunes le souffle absolument coupé par ces morceaux au piano.

Il n'y avait pas foule, environ une centaine de personnes, dont la plupart des jeunes.

Espérons qu'un jour on arrangera cette salle de théâtre, à défaut d'un nouveau Centre Culturel, et que l'on y mettra du tapis ainsi que dans les couloirs. Cela permettrait aux retardataires de ne déranger personne.

Pierre Calvé

Marin, poète et chanteur, Pierre Calvé a su nous faire voyager au bout du monde, sur des étendues sans horizon, peuplées de joie, d'amour et d'ennui.

C'est à la soirée Cabaret St-Valentin, au Centre Culturel, que le chansonnier québécois nous a donné un excellent tour de chant. Il a fait ressentir aux personnes présentes ce qu'est la vie de matelot, ce qu'il a déduit de ses voyages. Mais il a aussi chanté la vie de chaque jour, à terre.

Jeune homme très sympathique, simple et très sensible, qui a vécu une expérience extraordinaire et qui en a tiré parti.

Le Centre Culturel demeurait toujours aussi peu fréquenté malgré la présence d'un chanteur excellent et populaire. Il faut dire que les travaux sont arrêtés depuis un certain temps au Centre, et les planchers craquent toujours, du moins aux 2e et 3e étages.

Pierre Calvé, félicitations et bravo! et revenez nous voir!

Jean-P. Bouvencourt

Carnet universitaire

Galerie I.I.I.

Les oeuvres de Tiktak, sculpteur de Rankin Inlet, T.N.-O., seront exposées à la Galerie I.I.I. de l'édifice de l'école des Beaux-Arts de l'université de Manitoba, du 2 au 21 mars.

Tiktak sera présent à l'ouverture de l'exposition, grâce à un octroi du Conseil canadien des Arts, que lui a obtenu M. George Swinton, directeur de la Galerie. Cet événement marquera une étape importante, non seulement dans la carrière de l'artiste esquimau, mais dans l'histoire de l'art esquimau contemporain.

La Galerie est ouverte les lundi, jeudi et vendredi, de 9 h a.m. à 5 h p.m.; les mardi et mercredi, de 9 h a.m. à 5 h p.m. et de 6 h à 9 h p.m., et le samedi jusqu'à midi.

Musique

Les artistes en vedette dans un récital qui aura lieu à la salle Eva Clare de l'Ecole de musique de l'université de Manitoba le 8 mars, à 3 h p.m., seront Peggie Sampson et William Aide, deux professeurs à l'Ecole de Musique. Ils joueront des pièces pour piano et violencelle de Bohuslav Martinu, J. S. Bach, Ludvig Van Beethoven et S. C. Eckhardt Gramatte.

L'entrée est libre.

Conférence

M. Mordecai Richler, écrivain canadien, donnera une conférence au University College de l'université de Manitoba le 4 mars, à 7 h 30 p.m. Son sujet sera "No-Saying the Noveliste". M. Richler est l'auteur de plusieurs romans, dont "The apprenticeship of Duddy Kravitz" et "Cocksure". Il sera au même endroit, à 1 h 30 p.m., le 5 mars pour causer et discuter sans façon avec les intéressés.

La soirée Monte Carlo au gymnase du Collège

Une soirée Monte Carlo, organisée par le Club social du Centre Culturel, dans le cadre du Festival du Voyageur, aura lieu le samedi 28 février, à 19 h, au Collège de St-Boniface. Les billets se vendent à $2.50 chacun et donnent droit à un goûter (smorgasbord), aux jeux, ainsi qu'à la danse. La musique a été confiée à Angelo et son orchestre. La soirée se présentera sous la forme d'un casino et les jetons pour le jeu se vendront à dix et vingt-cinq cents chacun. Les billets sont actuellement en vente au Centre Culturel, à la Chambre de Commerce de St-Boniface et à la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens, au Parc Windsor.

Communiqué

Chanson du Voyageur

N.D.L.R. — Voici le texte de la chanson composée pour le Festival du Voyageur de St-Boniface. La mélodie est empruntée à un air folklorique bien connu.

Voyageur va faire tes bagages
C'est à l'aube que nous partirons
C'est à l'aube oui oui oui
C'est à l'aube non non non
C'est à l'aube que nous partirons

Down the river you can hear a wind song
Bearing tales of the voyageurs
Bearing tales oui oui oui
Bearing tales non non non
Bearing tales of the voyageurs

Nous naviguerons toutes les rivières
Pour y voir les nouveaux pays.

Tales of lakes and of rushing rivers
From a land we have never seen.

Pour dormir le nez aux étoiles
Au berceau des quatre saisons.

Mighty men taming mighty country
For a man they will never see.

Du sapin, de l'odeur du cuir
Nous pourrons y faire nos chansons.

Now they're gone to a new adventure
While the wind hums their joyous song.

Gérald Lavoie, 30-1-70

Chronique sportive

Par sa conduite irréfléchie Danny McLain nous prouve que les vedettes sont des êtres humains!

par Jacques LEMOYNE

Danny McLain est plus à plaindre qu'à blâmer! Cet excellent lanceur de baseball, qui n'a sans doute jamais cherché à "organiser" une joute de baseball, vient d'être suspendu par le commissaire Kuhn. Il voit du même coup sa carrière sérieusement compromise, son avenir presque ruiné, moralement et financièrement. Danny McLain a voulu voir trop grand. On peut dire de lui la phrase anglaise qui dit beaucoup: "He could not stand prosperity". McLain a passé à travers une fortune en peu de temps. Il s'est fait prendre victime de sa naïveté et de son ambition. Il voit maintenant son nom accolé à celui de bandits et de profiteurs. Danny ignorait probablement qui étaient véritablement ces gens-là. Il les a sans doute idéalisés, comme on le fait au cinéma et à la télévision. Aujourd'hui, il se retrouve seul et honteux de s'être fait rouler ainsi. Son avenir dans le monde des sports est plus que compromis, car qui voudra lui faire totalement confiance? S'il connait une mauvaise joute, on dira qu'il le fait exprès, tous ses mouvements seront scrutés à la loupe. Ce joueur qui gagnait $90,000 par an n'a même pu payer une dette de $7,000 ni même faire les arrangements nécessaires pour acquitter cette somme. Ce qui plus est, il semble être tombé dans les griffes de personnages peu scrupuleux qui n'ont pas hésité à le blesser pour essayer de l'intimider.

Je n'espère qu'une seule chose: c'est que McLain ait maintenant le courage de parler, de dire ce qu'il sait et d'exposer à la justice tous ces gens qui se sont servi de lui. Non pas pour se venger, il est ruiné et sa vengeance ne lui rapporterait rien, comme toutes les vengeances, mais simplement pour éviter à d'autres naïfs de tomber dans le même panneau. On dit que Lou Boudreau est lui aussi mêlé à cette affaire. Cela serait surprenant et il faudrait bien en connaitre plus long. S'il ne s'agit que de preneurs aux livres qui s'occupent de paris sur les courses, cela s'excuse un peu puisque l'état permet aux exploitants de pistes de tenir le même rôle. Mais si les gens avec qui McLain faisait des affaires acceptaient des paris sur les joutes de baseball par exemple, là les choses deviennent très graves et une enquête menée rondement s'impose. Le sport du baseball ne doit pas être entaché par les agissements de McLain. Tout le monde peut rencontrer des parieurs et des preneurs aux livres, mais ceux dont le talent peut influencer directement le résultat d'un match ont le devoir de ne pas se "mouiller". McLain semble s'être noyé!

Pas de ça!

J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour Claude Ruel que je considérais comme un gars courageux et capable de faire face à tous les obstacles. Ne l'a-t-il pas prouvé dans sa vie personnelle relevant des défis incroyables avec une ténacité digne d'admiration? Mais voilà que mon idole semble vouloir me décevoir. C'est sans doute par lassitude que Claude a déclaré qu'il était prêt à abandonner la direction de l'équipe si on croyait que c'est lui qui empêchait le club de gagner. "Allons M. Ruel, vous êtes capable de faire mieux que cela. D'abord il n'est pas écrit dans le ciel que les Canadiens doivent toujours gagner et toujours terminer en première place et toujours remporter la coupe Stanley. Chaque grande organisation a besoin de passer par une période de restructuration. Il semble que ce soit le cas des Canadiens, bien que je ne sois pas prêt à croire qu'ils vont simplement rouler sur le bord du chemin et jouer les morts. Ne vous en faites pas, les autres équipes de la Nationale vivent dans cette crainte terrible de voir la machine se remettre en marche. Vous pouvez la remettre en marche, mais vous n'y parviendrez pas en acceptant de quitter votre poste. Reprenez votre souffle et faites taire vos critiques qui ne pourraient faire mieux que vous".

"Les Canadiens éprouvent des difficultés, c'est vrai. C'est ici que l'absence de John Ferguson se fait sentir, et c'est à cette même époque que la minute de vérité sonne pour certains joueurs. La radio et la télévision, de même que la presse du Québec ont rendu de bien mauvais services à certains joueurs en refusant de voir leurs erreurs et en les portant aux nues. Qu'on songe seulement à J.-C. Tremblay qui se dégonfle malencontreusement après avoir été affublé de toutes les qualités possibles. Il va falloir sabrer dans l'alignement du Tricolore, vivre avec des recrues et souffrir pendant une autre saison, peut-être deux. Mais avec les réserves que les Canadiens possèdent et que vous avez aidés à recruter, la dynastie ne s'éteint pas; elle cherche son deuxième souffle. Il ne faut pas abandonner le navire, ni céder devant les pressions des mécontents. Il n'y a rien de mal à se retirer quand on pense qu'on a fait de son mieux et que rien ne va plus. Mais dans votre cas vous avez bien fait et tout peut encore aller. Il y a des mécontents sur votre équipe? D'accord, mais si vous leur donnez l'option de jouer ailleurs que diront-ils?" Claude Ruel, un gars courageux et compétent, ne peut pas partir quand les affaires vont mal. Souvenez-vous de ce petit slogan. "Quand ça cogne dur, ce sont les durs qui cognent".

Exit Ellis

Jimmie Ellis n'a pas fait long feu contre Joe Frazier. C'est un peu surprenant mais à voir la fougue et la détermination de Frazier on comprend qu'Ellis n'ait pu tenir le coup. Il parle de revenir mais ce n'est pas sérieux sans doute. Il reste toujours Cassius Clay dans la coulisse en attendant que George Foreman prenne de l'expérience et s'impose comme aspirant sérieux au titre de Frazier. Si Cassius Clay revenait, il faudrait qu'il soit au meilleur de sa condition, ce dont on peut douter fortement. Clay n'a pas boxé depuis longtemps et à moins qu'il ne le fasse en secret, il ne peut qu'être affecté par un repos aussi long et aussi prolongé. On parle d'organiser cette rencontre à Toronto! Cela ne parait pas très plausible. En effet, le gouvernement des Etats-Unis sait qu'il retire beaucoup d'argent sous forme de taxes et d'impôt pour des matches semblables. Du point de vue touristique aussi c'est une entreprise avantageuse. Si on donne la permission à Clay de boxer, ce sera dans le pays de l'Oncle Sam où le pognon et le titre doivent rester. En attendant, Frazier devra se chercher des adversaires et si on ramène Flyod Patterson sur la scène, c'est de la folie. Un nom à retenir cependant: un boxeur espagnol du nom d'Urtain, ou quelque chose du genre, qui pulvérise tous ses adversaires. Il faudra le voir à l'oeuvre contre de bons pugilistes pour savoir ce qu'il vaut.

On parle de plus en plus du match Paduano-Cerdan. Je ne sais pas pourquoi mais personne en Amérique du Nord ne prend Cerdan au sérieux. On croit qu'il ne fait qu'utiliser le nom de son père et on ne semble pas convaincu qu'il peut faire quelque chose par lui-même. Cerdan fils n'a pas le style du père; mais pourquoi l'aurait-il? Il n'y eut qu'un seul Marcel Cerdan possédant ce style. S'il y en a un autre, il devra être lui-même et différent de l'autre. Entre-temps, Paduano continue de susciter des commentaires assez vifs de part et d'autre. Pour plusieurs, il ne frappe pas assez fort et il n'est pas encore prêt à affronter les meilleurs hommes de sa classe. Pour d'autres, il pourrait bien devenir champion du monde d'ici un an ou deux. J'ai peine à croire à cette ascension de Donato que je connais assez bien. Mais rien n'empêche de souhaiter qu'il réussisse à amasser une petite fortune dans l'arène. Ce n'est pas un gars à scandale celui-là mais un compatriote bien sympathique.



Timbre commémoratif d'Henry Kelsey

Les Postes canadiennes mettront en vente le 15 avril un timbre commémoratif à l'occasion du tricentenaire de la naissance d'Henry Kelsey, que l'on dit être le premier explorateur à parcourir les plaines de l'Ouest du Canada.

Devenu apprenti auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1684, Henry Kelsey a exploré l'Ouest du Canada, en sa qualité d'agent de cette compagnie, pour y ouvrir de nouveaux débouchés pour ses opérations. Il a vécu et voyagé avec les tribus indiennes de la région pendant quarante ans et les relations qu'il a entretenues avec elles étaient empreintes d'une sincère fraternité.

Kelsey a pris des notes minutieuses au cours de ses voyages, où l'on trouve une description très détaillée des particularités géographiques de la région. Toutefois, ce n'est qu'environ deux siècles après sa mort que ses notes manuscrites ont été découvertes à la bibliothèque de Dobb's Castle, en Irlande. Cette découverte, qui a eu lieu en 1926, a permis d'ajouter foi au récit de ses explorations.

Le timbre d'Henry Kelsey, dont les couleurs sont le rouge, le bleu, le jaune et le marron foncé, et qui mesure 40 mm sur 24 mm, a été dessiné par l'artiste Dennis Burton, de Toronto. La British American Bank Note Company, d'Ottawa, utilisera un double procédé, celui de la gravure en trois couleurs et celui de la gravure sur acier dans le cas de la quatrième, pour l'impression de ce timbre qui sera tiré à 34 millions d'exemplaires.

Le service habituel d'enveloppes premier jour sera fourni par: Le Service d'Enveloppes Premier Jour, Les Postes canadiennes, Ottawa 2, Ontario.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes

Chez Huot	428½
Western Paint	427
Marion	423
Club Belge no 1	416½
CKSB	399
Can. de Naissance	394
The Blues	386
Club Belge no 2	376
Twin Cities Ptg.	350
Medo-Land	340
De Gagné Motors	339
Cercle Ouvrier	275

Hautes parties de la semaine

Bob Bayer	214
Don Conrad	570
Western Paint	904
Chez Huot	2572

Les Canadiens de Naissance Assemblée 127 St-Boniface

Réunion

Le jeudi 12 février, les Canadiens de Naissance se réunissaient de nouveau pour leur réunion mensuelle dans leur local, 230, boulevard Provencher, St-Boniface.

Encore une fois nous avions le bonheur de constater la bonne marche de notre assemblée, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et de nos membres réguliers.

Initiation

La prochaine initiation chez les Canadiens de Naissance aura lieu le jeudi 9 avril, à 8 h du soir, dans notre local, 230 boulevard Provencher. Donc, invitation à tous les hommes qui sont intéressés à s'unir à cette organisation, de bien vouloir communiquer avec le bureau des Canadiens de Naissance, à l'adresse plus haut mentionnée.

Malades

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades, à savoir: MM. Auguste Pichette, Paul Dubois, Arthur Dufault et Damien Pelland. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir. Pour ceux qui désirent, soit connaître l'adresse de nos malades à domicile, ou tout autre information à leur sujet, veuillez, s'il vous plait, communiquer avec le bureau des Canadiens de Naissance, 230, boulevard Provencher, St-Boniface.

Festival

Le Festival du Voyageur aura lieu à St-Boniface les 26, 27 et 28 février et le 1er mars. Pour répondre à l'invitation de participer au Festival, les Canadiens de Naissance ont décidé d'organiser un bingo géant qui aura lieu dans nos salles au no 230, boulevard Provencher, le dimanche 1er mars, à compter de 2 heures de l'après-midi jusqu'à tard dans la soirée, et cela tant qu'il y aura du monde dans nos salles. L'entrée est libre, et les cartes de bingo se vendront à 3 pour 25 cents.

Historien

Précieux-Sang

Chorale

Le mardi 17 février, la chorale du Précieux-Sang, sous la direction de M. Gilbert Cormier, prit part à un concert inter-paroissial qui eut lieu en la paroisse Jean-de-Brébeuf et qui fut très apprécié de l'auditoire.

Concert de musique

Le vendredi 13 mars, à 8 h 30 du soir, la chorale du Précieux-Sang présentera, en l'église de la paroisse, un concert de musique sacrée. Le groupe exécutera les "Sept paroles du Christ" de Théodore Dubois, avec M. Ken McLeod comme organiste, MM. Ben Provencher et Louis Gareau, solistes ténors, Mme Yvonne (Asselin) Roch et Mlle Eleanor Reichert, solistes soprani.

Les billets sont en vente dans diverses paroisses à un dollar chacun. Vous pouvez les retenir en composant 284-4244 ou 475-6876.

Evénements sportifs à l'Aréna

26 février au 7 mars — Championnats de curling pour le trophée Macdonald Brier

8 mars — Hockey: Jets-Estevan

13 mars — Anciens du Manitoba-Flying Fathers

Au Centre Culturel de St-Boniface

Défilé de mode

Les 4 et 5 mars prochain, le comité social du Centre Culturel vous invite à son défilé de mode. La Mad Cap Boutique, du Centre commercial Southdale, présentera les modes féminines, tandis que Chez Huot étalera plusieurs ensembles pour hommes. La coiffeuse? Gigi, c'est évident. Tous sont invités. Que les maris accompagnent leurs femmes pour cette occasion. Il y aura des rafraîchissements. En plus, on offrira un prix d'entrée. Vous serez peut-être le ou la chanceuse. Un ensemble musical accompagnera les dames et les messieurs qui défileront devant les spectateurs, un à un. Les billets sont en vente au Centre Culturel, ainsi qu'à la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens au parc Windsor. Le prix d'entrée est de $1.50 par personne.

Théâtre de la Place

Le Théâtre de la Place de Montréal présentera un spectacle au Centre Culturel du 2 au 6 mars inclusivement. Cette troupe entreprend une tourné à travers le Canada après s'être rendu en Suisse, en Belgique et en France. A Paris, elle donna 60 représentations.

"Le Quadrillé", de Jacques Duchêne, est la pièce à l'affiche. C'est l'histoire de la vie d'une femme, racontée sur un ton plutôt parodique. Le public s'amusera beaucoup et c'est avec enthousiasme que vous applaudirez ce spectacle qui met en scène trois excellents comédiens. Chansons, danses et projections animeront la scène également. Si vous désirez des billets pour cette soirée, renseignez-vous auprès du Centre Culturel.

Soirée de Pionniers

On organise actuellement une grande soirée de Pionniers pour le samedi 14 mars prochain. Les amateurs du bon vieux temps, surtout en cette année du centenaire, se réjouiront de pouvoir assister à une telle soirée. On invite tous les gens à se costumer (rigueur) à la façon de nos ancêtres, bien simplement et tout bonnement. Il y aura du plaisir pour tous. Venez à la fête déguster une excellente soupe aux pois, du pâté-maison, du fromage et du pain français. Il y aura musique, danse et consommations. Les billets seront bientôt en vente au Centre Culturel. Vous pouvez réserver vos places dès maintenant si vous le désirez.

Le publicitaire

Le service de la soupe aux pois confié à la L.F.C. et aux Filles d'Isabelle

A l'occasion du Festival du Voyageur, la Ligue des Femmes Catholiques et les Filles d'Isabelle serviront la soupe aux pois (gratuite) aux heures et endroits suivants:

Le jeudi 26 février, de 7 h à 9 h — Palais de glace du Parc Provencher, cérémonie d'ouverture (L.F.C. de la paroisse-cathédrale).

Le samedi 28 février, 2 h — rivière Rouge (Lyndale Drive), courses d'autos (L.F.C. du Précieux-Sang et Filles d'Isabelle); de 10 h à 11 h du matin — chemin Dawson, Artic Ice (rue Messier), courses de motos-neige (L.F.C. de la paroisse-cathédrale); de 2 h à 4 h (L.F.C. de Sts-Martyrs-Canadiens).

Le dimanche 1er mars, de 1 h à 5 h — terrain de golf de St-Boniface, journée familiale (L.F.C. de la paroisse-cathédrale et Sts-Martyrs); de 2 h à 4 h — rivière Rouge (Lyndale Drive), courses d'autos (L.F.C. du Précieux-Sang); à 8 h du soir — fermeture à l'aréna Bertrand (Filles d'Isabelle).

Les responsables du service de la soupe aux pois sont: Mmes R. Lafond, Denise Désaulniers, Anna Dufault, Lucie Pelletier, Lambert et Thérèse Fillion.

Ligue de Hockey de l'Est du Manitoba

CLASSEMENT FINAL

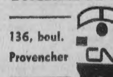
	G	P	N	P	C	Pts
St-Pierre	12	7	1	102	82	25
St-Boniface	11	7	2	102	97	24
Ste-Anne	10	6	4	91	80	24
La Broquerie	11	8	1	118	112	23
Steinbach	9	10	1	120	106	19
Niverville	2	17	1	96	152	5
				629	629	

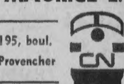
NOTE: La série des éliminatoires entre La Broquerie et les Voyageurs de St-Boniface commencera vendredi prochain, 27 février, en l'aréna Bertrand de St-Boniface. On ne connait pas encore les dates des éliminatoires entre St-Pierre et Ste-Anne.





	voiture-coach	chambrette (repas inclus)
MONTRÉAL	$27.00	$49.00
VANCOUVER	$29.00	$55.00
EDMONTON	$17.00	$33.00





A la mémoire de M. Jean-Baptiste Ayotte

Ce nom est familier chez un très grand nombre de citoyens manitobains. J.-B. pour ses intimes; même son épouse, de regrettée mémoire, et ses enfants l'appelaient ainsi.

Il savait se faire des amis, et les conserver, dans toutes les classes de la société, et chez toutes les nationalités.

Lors de mon arrivée à Letellier, en 1920, il cumulait le métier de boucher, abattant lui-même les animaux, avec en plus la fonction de représentant de la Compagnie Crescent à la station d'expédition du lait par voie ferrée. Le refroidissement du lait se faisait alors avec l'eau salée d'un puits artésien. Il faisait aussi le trafic des fourrures avec les Indiens de la réserve de Roseau. Il quitta Letellier pour devenir propriétaire de l'hôtel Marcil, à St-Jean-Baptiste. Sa femme, et lui, établirent une réputation d'hospitalité, de propreté et de bonne table, de sorte que le voyageur se fixait comme but de se rendre à son hôtel, même s'il devait parcourir une assez longue distance.

Le visage jovial de J.-B., son sourire engageant attiraient naturellement. Il savait comprendre les gens et s'intéresser à eux. Ses bonnes dispositions le rendaient sympathique. Je ne l'ai jamais entendu adresser des blâmes ou des reproches; il disait simplement: "Coûte don' y pouvait pas faire autrement".

J.-B. s'était retiré définitivement à Winnipeg après des expériences variées à différents endroits. Depuis le décès de son épouse, il déversait son affection et ses attentions vers ses enfants et ses petits-enfants qui l'affectionnaient beaucoup. Son petit-fils, Ted, fils de Gérard (qui suit les traces de son père), a écrit un éloge éloquent et touchant de son grand-père où il fait ressortir sa profonde foi, ses actes délicats jusqu'à la fin de ses jours. J.-B. a dû être accueilli par saint Pierre et admis au ciel — "Coûte don' y pouvait pas faire autrement".

Mes profondes condoléances à tous les membres de sa famille.

Léon Bruyère,
Beloeil, Qué.



A l'occasion de la Journée de la Pensée universelle des Scouts et Guides, qui coïncide avec la fête de Baden Powell, fondateur du scoutisme, une centaine de scouts, louveteaux, guides et jeannettes de la paroisse du Précieux-Sang participaient dimanche dernier à la messe paroissiale célébrée par l'évêque auxiliaire de St-Boniface, Mgr Antoine Hacault. Ci-dessus, Marc et Michelle Ruest, frère et soeur, présentent le vin et l'eau au célébrant. C'était la première fois qu'une fille servait la messe en l'église paroissiale du Précieux-Sang. (Photo Paul Fournier)

La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I

Un comité d'experts sur le sacrement de pénitence

Le 13 février 1970, le secrétariat de la CCC a fait savoir le but et l'organisation d'un comité d'experts en théologie, Ecriture, histoire, liturgie, éducation religieuse, psychologie, sociologie, qui étudieront la place de la pénitence dans la vie d'aujourd'hui. En ce temps du carême, l'Eglise a toujours rappelé la nécessité de la pénitence sous toutes ses formes. Mais nos évêques se rendent compte que d'une part le monde est ultra civilisé, rempli de désirs généreux, doué de techniques puissantes pour les réaliser, d'autre part ce même monde se livre avec de plus en plus de frénésie à toutes les formes de crimes, de violence, d'injustice, de malhonnêteté.

La sécularisation amène ce résultat ambigu de pouvoir purifier la religion et le sens de Dieu, tout en donnant l'impression aussi que Dieu est inutile, que l'homme peut et veut se sauver lui-même.

En réalité le sens de Dieu doit être accompagné du sens du péché, ce refus de l'amour. Or les faits sont là. Une permissivité universelle rend l'immoralité de plus en plus audacieuse et cynique. Malgré ses plus hautes aspirations et une civilisation de plus en plus affinée, l'homme constate sa dramatique impuissance. Le chrétien, lui, sait qu'il n'y a pas d'autre voie de salut que par le Christ. "A qui irions- nous?" autrement. Alors comment s'explique l'apathie étrange du chrétien moderne à l'égard des moyens de se convertir: le jeûne, la prière, l'aumône? Comment expliquer cette étrange désaffection à l'égard du sacrement de pénitence? Pourquoi cette pathétique rencontre interpersonnelle avec Dieu qui nous pardonne si généreusement est-elle devenue une démarche routinière et ennuyante? On se confesse de moins en moins. Le fait-on mieux? Il devrait en être ainsi car notre catéchèse redevenue biblique expose mieux que jamais la beauté de ce qu'est la "conversion", cet élément permanent de notre vie d'ici-bas.

Voilà pourquoi nos évêques s'inquiètent, et veulent trouver une pastorale capable de rendre plus authentique et plus significative cette démarche de la confession. Ce sera la tâche de ce comité d'explorer toutes les avenues possibles pour y répondre.

Les évêques du Québec solidaires du Pape sur la question du célibat sacerdotal

QUEBEC — A la suite de déclarations qu'une certaine presse attribue faussement à Mgr Aurèle Plourde, président de la C.C.C., relativement au célibat sacerdotal, l'Assemblée des Evêques du Québec a résolu d'adresser au Saint-Père une lettre dans laquelle elle affirme "que c'est en parfaite union de pensée avec le Pape et conscients de leur nécessaire solidarité avec le successeur de Pierre, qu'ils veulent étudier les problèmes que posent les conditions souvent difficiles dans lesquelles, unis étroitement à leur clergé et à tout le peuple de Dieu, ils exercent leur ministère pastoral".

Voici le texte de cette lettre:

A Sa Sainteté le Pape Paul VI
Cité du Vatican
Très Saint Père,

A l'occasion de la réunion plénière de l'Assemblée épiscopale du Québec, les 25 évêques présents tiennent à déclarer ce qui suit:

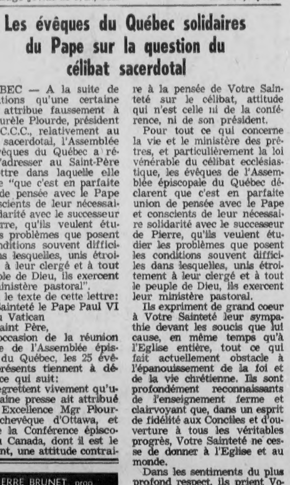
Ils regrettent vivement qu'une certaine presse ait attribué à Son Excellence Mgr Plourde, Archevêque d'Ottawa, et à toute la Conférence épiscopale du Canada, dont il est le président, une attitude contraire à la pensée de Votre Sainteté sur le célibat, attitude qui n'est celle ni de la conférence, ni de son président.

Pour tout ce qui concerne la vie et le ministère des prêtres, et particulièrement la loi vénérable du célibat ecclésiastique, les évêques de l'Assemblée épiscopale du Québec déclarent que c'est en parfaite union de pensée avec le Pape et conscients de leur nécessaire solidarité avec le successeur de Pierre, qu'ils veulent étudier les problèmes que posent les conditions souvent difficiles dans lesquelles, unis étroitement à leur clergé et à tout le peuple de Dieu, ils exercent leur ministère pastoral.

Ils expriment de grand coeur à Votre Sainteté leur sympathie devant les soucis que lui cause, en même temps qu'à l'Eglise entière, tout ce qui fait actuellement obstacle à l'épanouissement de la foi et de la vie chrétienne. Ils sont profondément reconnaissants de l'enseignement ferme et clairvoyant que, dans un esprit de fidélité aux Conciles et d'ouverture à tous les véritables progrès, Votre Sainteté ne cesse de donner à l'Eglise et au monde.

Dans les sentiments du plus profond respect, ils prient Votre Sainteté d'agréer l'hommage de leur religieuse soumission et de leur filial attachement en Notre-Seigneur.

† Maurice Card. Roy,
président.
Québec, le 12 février 1970.



Une mise au point du Richelieu International

La Société Richelieu International, désormais connue sous le nom de "Le Richelieu International", vient de faire une mise au point relativement à des amendements apportés aux règlements généraux de la Société.

Le deuxièmement amendement, relatif à l'article 11, fait du Richelieu International un organisme d'expression française et d'orientation chrétienne formé de clubs sociaux dits de service. A ses débuts, il y a vingt-cinq ans, le Richelieu préconisait la fondation de clubs de service composés de chrétiens d'expression française. En souscrivant aujourd'hui aux données de l'oecuménisme post-conciliaire, le Richelieu International veut rendre sa formule accessible à tous les francophones sans fermer ses portes à sa clientèle traditionnelle. Le Richelieu n'est pas en voie de se dénaturer; il veut tout simplement conserver un juste milieu. Comme le signalait dans son discours inaugural le nouveau Président général du mouvement, le Richelieu Robert Fournier, optométriste de Matane, et je cite:

"A notre époque, tout évolue rapidement, se transforme et s'adapte aux conditions nouvelles. Le Richelieu ne veut pas échapper au progrès, il veut être de son temps. Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, il conserve jalousement le caractère français qui le distingue nettement des autres formations similaires. Sans renier son passé, évitant de souscrire aveuglément à l'émancipation précoce ou à certains préjugés, il veut en se proclamant d'orientation chrétienne satisfaire de plus en plus aux données de l'oecuménisme. Par cette attitude, il tend à unir davantage ses membres dans la charité pour faciliter la multiplication de ses fruits authentiques de Paix et Fraternité. Il nous appartiendra de mettre l'accent sur la sauvegarde de la promotion de ces bienfaits dans le recrutement judicieux de nos membres ouvert à tous les francophones et faisant large place à la génération montante."

Emis du secrétariat général, le 19 février 1970, par G.-Mathias Pagé, Secrétaire à l'administration, 445, rue Cumberland, Ottawa, Ont.

Lancement d'un livre de spiritualité

Dimanche prochain, 1er mars, en la Maison-mère des Missionnaires Oblates, 601, rue Aulneau, le Père Eric M. Renhas de Pouzet, O.S.M., lancera son livre "La Sagesse vient par l'Amour", publié par les Editions Paulines.

La réception se tiendra de 3 h à 5 h de l'après-midi.

Décès

Au Manitoba

WINNIPEG —

P. P. de Moissac, O.M.I.

Le Père Pierre de Moissac, O.M.I., est décédé subitement mardi matin, 24 février, à la maison provinciale des Oblats de Marie Immaculée, 89, Eastgate, Winnipeg. La messe des funérailles sera célébrée jeudi après-midi, 26 février, à 4 h, en l'église paroissiale du Précieux-Sang.

Né à St-Norbert en 1912, le P. de Moissac entra chez les Missionnaires Oblats en 1931 et y fut ordonné prêtre en 1937. Il avait consacré une bonne partie de sa vie à l'enseignement, soit au Juniorat de St-Boniface, soit au Collège de Gravelbourg: Il fut également prédicateur de retraites à la Villa-Maria de St-Norbert, puis de maître des novices au Noviciat de St-Norbert. Depuis quelques années, la maladie l'avait forcé au repos.

ST-BONIFACE —

Soeur M.-Agathange

Le 17 février est décédée à l'Académie St-Joseph, Soeur M.-Agathange (née Alberta L'Heureux), âgée de 77 ans, dont 54 de profession religieuse.

Soeur Agathange naquit le 18 décembre 1892 à Aubigny, Man. Elle entra au noviciat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Hochelaga, Québec, en 1914 et fit profession le 5 août 1916. Missionnaire en Orégon pendant cinq ans, elle revint au Manitoba en 1921 et se dévoua pendant de nombreuses années à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg et depuis 1966 à l'Académie St-Joseph.

Lui survivent un frère, Prosper, d'Aubigny, et sept soeurs, Albertine (Soeur Marie-Marcellin, S.N.J.M.), de l'Académie St-Joseph, Antoinette (Mme J. Fraser), d'Indian Spring, Man., Emma (Mme Louis Jacob), de Michigan, Marie-Rose (Mme Jos. Marcoux), de Winnipeg, Agathe (Mme Boivin), de Duvernay, Qué., Claire (Mme A. Chouinard) et Christine (Mme Henderson), de St-Boniface.

La veillée de prière, présidée par l'abbé O. Moquin, eut lieu à l'Académie St-Joseph le mercredi 18 février, à 7 h 30 du soir, et le service à la chapelle des Soeurs Oblates le jeudi 19, à 4 h 15 de l'après-midi. La messe des funérailles fut concélébrée par l'abbé R. Roy, curé de la cathédrale, l'abbé O. Moquin et le Père R. Arcand, O.M.I.

La défunte avait manifesté le désir que les porteurs soient ses neveux, MM. Harvey Marcoux, Marcel L'Heureux, Richard Fraser, Howard Henderson, Eddy Woloski et Armand Chouinard.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

* * *

ST-MALO —

M. Napoléon Forest

Le samedi 7 février, à l'hôpital de St-Pierre, est décédé, à l'âge de 75 ans, M. Napoléon Forest, époux de Désanges Tétrault. Né à St-Malo, M. Forest y avait vécu toute sa vie.

Les prières furent récitées en l'église de St-Malo, à 8 h du soir, le lundi 9 février et les funérailles eurent lieu le mardi en cette église. La messe de Requiem fut concélébrée par Mgr A. Hacault avec l'abbé Marcel Forest, fils du défunt, le Père Jean Tétrault, P.B., beau-frère, l'abbé Eugène Hébert, neveu, et l'abbé David Roy, ancien curé de St-Malo. Assistaient au sanctuaire: les abbés R. Nadeau et G. Gariépy, les Pères L. Alarie, O.M.I., et A. Hamel, P.B.

Les porteurs étaient MM. Camille, Basile et Norbert Forest, Gérard et François Tétrault et Raoul Hébert.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Mme J.-E. Bohémier (Gertrude), de La Broquerie, Mme J. Alarie (Yvette), de Montréal, Mme J.-M. Proulx (Hélène), de Lorette, et Soeur Marguerite Forest, S.G.M., de Berens River, Man.; sept fils, Laurent, de Californie, André, de Souris, Léo, de St-Boniface, Raymond et Gilles, de St-Malo, Raoul, de Montréal, et l'abbé Marcel, de Trois-Rivières, Qué.; 42 petits-enfants et une soeur, Soeur Blanche Forest, S.G.M., de St. Michael, D.-N.

En Saskatchewan

ST-FRONT —

M. Marcel Samson

M. Marcel Samson est décédé à l'hôpital de Spalding le 18 janvier. Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Front le 21 janvier. Les porteurs étaient MM. Laurent Plamondon, Donald Suntherland, Henri Bouchard, Gérard Hurion, Louis Bertoncini et Lionel Bussière.

Né à St-Pierre-d'Entremont, Isère, France, le 26 mai 1893, il servit dans la marine française pendnat six ans et durant la guerre de 1914. Il vint au Canada en 1920 et demeura à St-Claude, Man., pendant un an pour s'établir ensuite sur un homestead à St-Front. En 1927 il épousa Mlle Angéline Sauvageot.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre enfants, Marcella (Mme Marcel Roy), de Nipawin, Emile, Clothilde (Mme Myron Suntherland) et Marie, tous de St-Front; treize petits-enfants; un frère, quatre neveux et une nièce en France; deux nièces et un neveu à St-Claude, Man.

* * *

WILLOW BUNCH —

Mme Dozilva Bruneau

Mme Dozilva Bruneau (Irène Lavallée), autrefois de Willow Bunch, est décédée à Scarborough, Ont., le 15 février, à l'âge de 70 ans. Elle laisse dans le deuil son époux; cinq enfants; trois demi-soeurs, Mmes Médéric et Viateur Forest (Alice et Rose-Eva Lavallée) et Roger Cayer (Marie-Jeanne Lavallée); six demi-frères, Arsène, Gérard, Joseph, Roma, Camille et Marcel Lavallée, et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

* * *

En Colombie-Britannique

NEW WESTMINSTER —

M. Vertume Arpin

Le jeudi 12 février, à New Westminster, C.-B., est décédé, à l'âge de 89 ans, trois mois et demi, M. Vertume Arpin, époux de Marie-Anne Arpin. Il était autrefois de Lorette, Manitoba.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils et quatre filles, ainsi que deux frères et trois soeurs.

Les funérailles, eurent lieu à New Westminster le lundi 16 février. L'inhumation se fit au cimetière local.

En Ontario

PINEWWOOD —

M. René Legros

Le mercredi 4 février, à l'hôpital St-Joseph de Thunder Bay, est décédé M. René Legros, âgé de 68 ans. M. Legros est né à Pinewood, Ont., le 4 décembre 1901. En 1928 il épousa Mlle Florence Jolicoeur.

Les funérailles eurent lieu le samedi 7 février en l'église de Red Rock. La messe de Requiem fut célébrée par l'abbé Carey. Les porteurs étaient MM. Roland et Noël Larocque, Aimé et Henri Legros, neveux du défunt, Gérald et Normand Sarrasin, petits-fils.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Lorenzo, de Thunder Bay, et Daniel, de Casear, C.-B.; une fille Claudia (Mme Alp. Sarrasin); 22 petits-enfants; deux frères, Clovis, de Vancouver, C.-B., et Raoul, de Thunder Bay; quatre soeurs, Mmes Jeanne Larocque et D. Manaigre, de Pinewood, Mme A. Bédard, de St-Boniface, et Marcienne, de Thunder Bay. Deux fils, son père, sa mère et cinq frères le précédèrent dans la tombe.

Remerciements

Au Manitoba

ST-MALO —

Les membres de la famille Napoléon Forest désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. N. Forest, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, offrandes de messes, envois de cartes et fleurs, ou de toute autre manière. Un merci spécial à Mgr A. Hacault, ainsi qu'à tous les prêtres qui se sont unis à la famille, aux servants, aux porteurs, aux chantres et à leur directrice, à l'organiste et aux dames qui ont servi un goûter après les prières et le dîner après les funérailles.

Naissance

STE-GENEVIEVE —

Marc, fils de M. et Mme Marcel Saltel, baptisé le 22 février. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Saltel, grands-parents de l'enfant.

GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Ralliement annuel

Au cours de l'après-midi du dimanche 15 février, les Guides et Jeannettes du diocèse de St-Boniface ont tenu leur ralliement annuel à St-Norbert. Mgr Maurice Baudoux, invité d'honneur, rehaussait ce ralliement de sa présence.

A 2 h de l'après-midi, environ 250 Guides et Jeannettes, avec leurs cheftaines et aumôniers respectifs, se réunirent au gymnase de l'école secondaire. Après la montée des couleurs, Lynne Delaquis, Jeannette de St-Norbert, dit le mot de bienvenue. Le groupe se divisa ensuite en deux: les Guides dans une salle et les Jeannettes dans une autre.

Chez les Jeannettes on s'amusa pendant une heure. Deux rondes de St-Boniface, une de St-Norbert et une du Précieux-Sang exécutèrent avec gentillesse des chants, des mimes, des danses carrées et du folklore.

Pendant ce temps, les Guides de leur côté, divisées en 18 groupes de 7 à 8 filles, travaillèrent avec ardeur à des projets avec papier-journal, boîtes à oeufs, chandelles, tissus, etc. Elles avaient apporté de la colle, des ciseaux et des peintures.

L'heure achevée, les chefs-d'oeuvre confectionnés furent jugés par l'abbé Félicien Juneau, aumônier diocésain, l'abbé L.-P. Jean, aumônier de la paroisse-cathédrale, et le Père Roland Tessier, aumônier du Précieux-Sang. Le groupe gagnant fut celui qui représenta "Le château des gorilles". Les mentions honorables allèrent à "Lagimodière et sa femme" et "Le papillon et la dame sur plage". Il faut voir pour croire ce que ces jeunes filles de 12 à 14 ans peuvent faire avec des articles si simples, en se servant de leur imagination.

Vinrent les chants, les danses et deux saynètes, le tout très bien réussi. Toutes les Guides et Jeannettes ont mis en pratique le mot d'ordre du guidisme pour l'année 1969-70, "Je participe".

Toutes se réunirent pour le souper apporté par chacune. Après quoi, le feu de camp traditionnel est allumé et le groupe se rassemble autour pour prendre part à la joie des récompenses.

Mme Thérèse Drouin, commissaire diocésaine, reconnait officiellement la 7e compagnie guide de St-Norbert et la 8e ronde jeannette Ste-Germaine de la même paroisse. Elle remet au Père R. Tessier la croix de l'aumônier très méritant. Cinq Guides reçoivent leur brevet de 1ère classe, et cinq autres leur brevet de 2e classe après avoir passé les preuves de compétence requises. Quarante Jeannettes reçoivent leur fleur blanche, et neuf autres leur fleur d'or, des mains de la commissaire. Cette dernière félicita et remercia les organisatrices de ce beau ralliement.

Vint ensuite le mot de l'abbé Juneau qui explique le mot d'ordre "Je participe". Toute l'assemblée forme une chaîne d'amitié autour des braises du feu de camp pour chanter un "Au revoir".

Mgr Baudoux adressa quelques mots et bénit les participants.

La publicitaire





Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

A méditer

A) Lisez dans la Bible proverbe 16-9.

B) Un proverbe chinois suggère qu'avant de juger une autre personne avec justice, il faudrait passer deux semaines dans ses chaussures. Sachant cela, soyons prudents avant de critiquer les individus et même les organisations, etc. Rappelez-vous qu'il est impossible de connaitre réellement le "inner motivation" d'autrui, et aussi les désirs profonds. Cherchez le bon dans chaque personne ou dans chaque chose.

Soirée sociale

Notre soirée sociale du 20 février fut très bien réussie. Il n'y avait que 36 personnes, mais tous ont eu du plaisir jusqu'à 3 heures du matin. La musique était très variée. "Bosa Nova, Hully Gully, Limbo". Il y eut même des danses carrées. Le "caller" était le frère Bergeron, dont le fils, Henri, est bien connu à la radio et à la télévision.

Grande loterie

Les capitaines ont déjà commencé à ramasser les billets pour que le tout soit entrée le 28 février. Le tirage se fera au début de mars, et la liste des gagnants sera publiée aussitôt que possible. Les prix sont au nombre de 16, et le moins que vous puissiez gagner est $100.00. Le premier prix est de $5,000, et si vous avez un billet, vous pourriez être chanceux!

Après-Tout

2,500,000 Canadiens souffrent d'affection cardiaque ou circulatoire.

St-Norbert

L.F.C.

Après la messe de 7 h 30 célébrée aux intentions des membres le mercredi 19 février, les dames se réunirent pour leur assemblée mensuelle.

A cause d'une température inclémente, l'assemblée de janvier n'a pas eu lieu, mais plusieurs projets furent accomplis. Un groupe de dames visitèrent la salle St-Amant et un autre groupe se rendit à l'hôpital Taché et au foyer St-Norbert.

La quête pour les lépreux, organisée par Mme H. Bosc, rapporta la somme de $10.40. Un don de $25.00 sera envoyé aux missions du Brésil.

La présidente lut une lettre reçue du comité de liaison, et celle de la résolution que notre section présentera au 7e congrès annuel de la L.F.C. qui aura lieu le 9 mai prochain à St-Norbert.

Puisque la réserve de livres de recettes "The Best Yet" est complètement épuisée et que nous recevons encore beaucoup de demandes, il fut décidé de faire imprimer un certain nombre de ces livres comme projet du centenaire.

M. l'aumônier adressa quelques mots, et Mme A. Jutras présenta le conférencier invité, M. H. Balcaen, président diocésain du mouvement "Développement et Paix" Très habilement il expliqua ce qu'est ce mouvement, son origine, ses projets et ses buts, enfin ce que chacun peut faire en participant au "Carême de Partage" pour aider les pays sous-développés.

Mme Louis Kenny remercia le conférencier, et un goûter fut servi.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée spéciale

L'assemblée de jeudi dernier a attiré un bon nombre de jeunes et anciens jeunes! C'est dire que le travail du comité spécial continue à porter fruit. Les assidus sont satisfaits des résultats obtenus depuis le commencement de l'année et la confiance semble régner au sein du Conseil. Continuons l'excellent travail!

Çà et là

Notre confrère de Provencher semble se réveiller! Le voilà maintenant qui s'intéresse aux chroniques hebdomadaires d'Après-Tout et de Rigoletto. C'est l'esprit communautaire qui grandit...

Félicitations aux frères suivants élus à la direction du Club Traverse, dimanche dernier: W. Morin, président; R. Gervais, vice-président; H. Sala, secrétarie-trésorier; D. Nolin, comité de maintien (tél.: 247-7514); E. Lafrenière, finances; J.-L. Jubinville, comité social.

L'heure du grand tirage annuel des Chevaliers de Colomb approche... Hâtons-nous de vendre nos livrets et retournons-les le plus tôt possible au frère Philippe Jeanson.

N'oublions pas non plus cette semaine le Festival du Voyageur...

Ligue de 5 quilles

La dernière série est commencée et les joutes de vendredi dernier ont donné les résultats suivants:

Equipe	Points
E. Rougeau	16
A. Girard	14
E. McCarthy	13
M. Théoret	13
J.-L. Jubinville	11
M. Morier	10
H. Sala	5
D. Nolin	2

Rigoletto

Vingt projets du centenaire approuvés

C'est à Somerset que le président de la Corporation du Centenaire, M. Maitland B. Steinkopf, a annoncé que vingt projets du centenaire avaient été approuvés par le bureau de direction de la Corporation.

On remarque, entre autres, un octroi de $1,500 à Bruxelles pour la construction d'une salle paroissiale; de $8,000 à Mariapolis pour une patinoire; de $2,500 à St-Léon pour un centre sportif; de $19,654 à Somerset pour un curling. St-Boniface recevra $167,000 pour réaménagement de la piscine au parc Happyland; $235,000 ira à Charleswood pour une aréna, et une constribution de $1,455,000 pour la construction du Keystone Centre à Brandon.

CORVETTE STINGRAY 1970



La Corvette Stingray 1970. La seule véritable voiture sport fabriquée en Amérique du Nord est offerte dans sa version 1970 avec un moteur VS standard de 350 po. cu. développant 300 CV. Les moteurs en option vont jusqu'à un V8 de 454 po. cu. Le pont arrière Positraction est monté en équipement standard de toutes les Corvette 1970. Présentée aujourd'hui par General Motors of Canada Limited, la Corvette 1970 est livrable en modèles coupé et décapotable. Elle comporte de nombreuses nouveautés aux points de vue style et performances.

"Parodies et jus de fruits" remis au 2 mai

Tous les anciens, les anciennes et les amis des Anciens du Collège de St-Boniface sont cordialement invités à une soirée intitulée "Parodies et jus de fruits" qui aura lieu le 2 mai prochain au Collège de St-Boniface. Au cours de la dernière réunion du 15 février de l'exécutif de l'Association des Anciens, le comité responsable de l'organisation de cette première activité sociale de l'année a annoncé que la soirée serait sans doute présentée sous la formule d'un café-cabaret. Actuellement, le comité est en train de préparer une campagne de publicité par lettre afin d'atteindre le plus d'"Anciens" possible. Le comité est composé de Mme Monique Hébert, M. André Martin et Me Laurent Roy.

Communiqué

GAGNANTS À LA LOTERIE DU CENTENAIRE DU MANITOBA

TIRAGE SAINT-VALENTIN "EARLY BIRD"

Gagnant du tirage boni surprise

M. GEORGE NESS

402, RUE SIMCOE, WINNIPEG

Billet no A345926/Projet: Clifton Community Club/Vendeur R. Tummon

$1970.00

Gagnants – Prix $100

Billet no	Gagnant	Projet/Vendeur
A391600	H Stoller, Wpg	Rotary Club Wpg / C Rebizant
A211040	H Falk, Wpg	Masonic Mem Temple / S Inkster
A021125	V Crobb, Justice	Man Agric Mus Inc / R Gillespie
A129521	G Earle, Pine Falls	Pine Falls Artificial Ice / S Velie
A129815	E Phillips, Miami	Elks BPO Morden / D Sandercock
A302493	J Matchett, Elgin	Neepawa Rotary Club / R Bell
A436161	G Howell, Glenlea	James Enterprises / B Elleker
A440741	J Nicholson, Neepawa	Rosedale RM / J Nicholson
A065421	C Smith, Dauphin	Dauphin Horseshoe Club / B Brown
A226419	R Barnes, Vancouver	Masonic Mem Temple / C Barnes
A226424	E Cross, Vancouver	Masonic Mem Temple / C Barnes
A080656	D Walker, Kenton	Kenton & Dist C of C / J Whyte
A337247	M Stebnicki, Shoal Lake	Shoal Lake Cent Comm / D Johnson
A006324	C Pennoch, Tuxedo	Cent Cit Camp / K Pennoch
A286032	D MacPherson, Wpg	St James Legion / D MacPherson
A447439	Fonglin, Wpg	Tache Hosp Lad Aux / E Ewaniw
A071195	A Cobb, Wpg	Misericordia Gen Hosp / R Kehler
A384535	W Sushko, Wpg	Lunder Co-op G & CC / R Sigurdson
A289426	L Weibe, Wpg	St James Legion / D MacKay
A050540	E Konopatcki, Fisher-Br	James Enter / N Minchuk
A000823	J Katz, Wpg	Rotary Wpg / B Tymken
A404986	G Wilson, Wpg	SPEBSQSA Wpg / G Wilson
A062071	F Thatcher, Wpg	Vita Comm Rec Centre / W Rybuck
A029681	C Ringrose, Flin Flon	Flin Flon Cent Comm / H Hand
A272381	A Wright, Pipestone	F Patmore
A371330	G Campbell, Wpg	Royal Can Leg Sports / G Carrier
A438493	L Mulveyhill, Wpg	Un Craft C of Eng / M Demchuk
A441497	T Letham, Vancouver	Marr Pioneer Park / L Nelson
A433690	L Dunphy, Wpg	Elks BPO St James A / H Dunphy
A072122	L Verville, Wpg	Ft Garry Lions / P Heycler

Gagnants – $19.70

Billet no	Gagnant	Projet/Vendeur
A155987	P Prokopenko, Wpg	Masonic Mem Temple / E White
A018816	E McPherson, Wpg	St James A Lions / E McPherson
A162565	H Robinson, Wpg	Masonic Mem Temple / H Robinson
A598958	R Murray, Portage	Elks BPO Portage / E Contwell
A163868	J Balicki, Wpg	Masonic Mem Temple / J Hallock
A375019	B Frederick, Wpg	Elks Man Prov / T Nowi-ki
A065523	J Mills, Glenboro	Glenboro & SC Cent / S Oleson
A106351	T Draward, Wpg	Glenella RM / W Putkammer
A287102	M Kerr, Keewatin	St James Legion / H Speight
A165821	F Muska, Wpg.	Masonic Mem Temple / W Fyfe
A235360	L Specht, Wpg	Masonic Mem Temple / L Specht
A486618	O Powell, Wpg	St Nic Ladies League / M Procopchak
A482686	D Zacharais, Wpg	Rotary Wpg / J Flewelling
A177335	F Sutton, Transcona	Masonic Mem Temple / E Sutton
A378288	M B Woolard, Wpg	Co-op Credit Soc of Man / R Woolard
A462710	S Snelling, Edmonton	Oak Point Comm Club / C Lowry
A342378	D Madsen, Wpg	Stoney Mt Curling Club / J Vanholst
A594744	R Hrynko, Wpg	St Jos Church WK / W Billy
A055683	B Grant, Gladstone	Gladstone Cent Pro / J Raniuucer
A361926	C Staudzs, Fort Whyte	Royal Can Leg Sports / R J Smith
A028629	L Lam, Flin Flon	Flin Flon Cent Comm / B Cantrell
A018941	C MacLean, Wpg	St James A Lions / L Beaulieu
A385157	N Poersch, Rosenort	Brunkild Mem Rec Cen / W Yitosk
A517473	M Dell, Wpg	Co-op Cr Soc of Man / J Grantham
A437199	R Bayer, Wpg	St Vital Bulldogs / E Van Belleghem
A228038	C Butler, Wpg	Masonic Mem Temple / C Butler
A356343	L Goutsos, Wpg	Wpg Lions / L Goutsos
A192338	J Flannigan, Wpg	Masonic Mem Temple / J Crawford
A068297	H Pubben, Plumas	Plumas Lions Club / R Loughead
A065801	P Franklin, Inglis	Inglis Comm Club / H B Franklin
A008333	H Ruse, Kelowna	Cent Citizens / H Ruse
A126279	J Schumacher, Wpg	COF Wpg / M Sunker
A487995	I Lyon, Wpg	Village Dunnotta / H Hoglung

Billet no	Gagnant	Projet/Vendeur
A031315	A Santos, Flin Flon	Flin Flon Cent / M Alphant
A413707	W McIntyre, Beausejour	Beausejour Cent / W Kolybaba
A035823	B Monika, Dauphin	Man Assoc Reg Nurses / I Wheely
A027652	H Kudaba, Flin Flon	Flin Flon Cent / O Christopherson
A059590	M Verndonck, Wpg	Lundar Co-op / B Johnson
A105905	M Peterbaugh, Edmonton	Man Sports Fed / D MacDonald
A160621	P Beaubier, Wpg	Masonic Mem Temple / P Beaubier
A346412	L Basson, Wpg	Clifton Comm Centre / P Pelissier
A105361	R Buss, Wpg	Man Sports Fed / A Nightingale
A107542	G Barr, Wpg	Man Sports Fed / R Graham
A165351	J Tulloch, Wpg	Masonic Mem Temple / A Cosby
A366523	I Fonseca, Wpg	Royal Cdn Legion / M Henry
A049966	G Huchose, Wpg	James Enterprises / D Miller
A186856	H Larson, Wpg	Masonic Mem Temple / K Rawsden
A514898	H Turner, Chapeau	ACT Wpg / R Rodgers
A338760	R Halldorson, Wpg	UCL Branch 141 / P Olyarek
A339288	A Nograc, Wpg	UCL Branch 141 / B Krochak
A319775	N Kornberger, Wpg	Tache Hosp / C Hornberger
A487069	E Sikorsky, Wpg	St Nich Ladies / J Sikorsky
A019130	C H Gibson, Wpg	St James Ass Lions / C Sinnowsk
A133264	L Slrestar, Portage	Elks BPO / H Tally
A283460	E Hahford, Wpg	Man Pharmacists / H McBride
A028486	J Gate, Flin Flon	Flin Flon Cent / J Gate
A043271	D Johnson, Neepawa	Neepawa Rotary / D R Sylvester
A368826	T Murray, Wpg	Royal Cdn Legion / R Walker
A186795	W Vandenberg, Wpg	Masonic Mem Temple / J Patterson
A079571	K Burt, Yorkton	Ochre River RM / J I Gouldsborough
A323834	A Kravetski, Wpg	ACT Wpg / R Turczak
A414849	A Cuthebert, Portage	Portage C of C / W F Cuthbert
A019069	J Chupeld, Wpg	St James Ass Lions / E A Hepale
A344320	K Mills, Wpg	Citizen Band / F Parrish
A112614	M Stevenson, Wpg	Man Sports Fed / D G McConnell
A014886	R F Ackert, Wpg	Rotary Club Wpg / P Sinnock
A144906	H Westbrooke, Oak River	Blanchard RM / C Knight
A028259	E Beattie, Flin Flon	Flin Flon Cent / E Strom
A178323	R P Haupt, Don Mills	Masonic Mem Temple / A C Pitch
A384666	L Granger, LaBroquerie	La Broquerie Cent / L Granger
A108875	C Aillon, Wpg	Man Sports Fed / L Scribner
A030092	L Pollonnek, Flin Flon	Flin Flon Cent Comm / E A Brown
A141924	J S Stephen, Victoria	Tache Hosp Aux / G Forstall
A277932	M Larson, Wpg	Can Syrian-Leb Assoc / M Forzley
A013164	E P Rankin, Wpg	IODE Wpg / E M Thompson
A018396	R A Emberly, Wpg	St James A Lions / R A Emberley
A036403	E R Smith, Wpg	Man Assoc Nurses / M Yussack
A341854	K Hirchen, Wpg	UK Can Leg 141 / C Wichart
A019320	J Crowe, Deloraine	Del-Win Cent Comm / E Murise
A133958	B Hunt, Wpg	Elks BPO St James A / E S Mitchell
A411977	T Mercoritch, Downsview	James Enter / A T Kolt
A332495	E Barrett, Miniota	Miniota Comm C / W A Barrett
A309163	D B McMillan, Portage	Port Ind Stu Glee Club / A Totheringham
A145860	B Dolph, Russell	Augusville Comm Cent / W Sidoryk
A157196	E M Dyson, Wpg	Masonic Mem Temple / D D Dyson
A465316	W Cadala, St Catherines	Cent Cit Camp / J N Sawatzky
A051764	P Moohak, Wpg	Co-op Cr Soc of Man / L Riley
A496997	O Campbell, Whitemouth	Steinbach Jaycees / H Tirshmenki
A137759	W Schiene, Wpg	Cdn Amateur Swim / M Smaquia
A078504	C R Smith, Southport	Portage Indian Glee Club / R Golding
A310253	L Moore, Wpg	Harcourt Social Club / W Wenstiuk
A434088	C Jutras, Wpg	Elks BPO / O J Landry
A531661	R Grift, Anola	Dugald Comm Club / H Siewart
A364904	V Campbell, Wpg	Royal Cdn Legion Sports / J S Milne
A166947	R B Hutchinson, Wpg	Masonic Mem Temple / D Morrison
A524677	H Windsor, Pilot Mound	Pilot Mound Cent / M A MacDonald
A106094	B M Stevenson, Wpg	Man Sports Fed / D Spackman
A106163	H Hildebrandt, Wpg	Man Sports Fed / C Klassen
A465496	V Ritchot, Wpg	Cent Citizens Campaign / A L Glade
A516226	D Hatchen, Wpg	South End Athletic / A Fitzpatrick

Ces gagnants sont encore éligibles pour tous les tirages "Early Bird" et le tirage du 15 juillet

Jour de la St-Patrice
Tirage "Early Bird" no 2
17 mars 1970
PRIX SPECIAUX
Date limite-remise des billets
Midi, le 2 mars 1970

Encore un tirage "Early Bird"
Grand tirage boni
15 mai 1970

LOTERIE DU CENTENAIRE DU MANITOBA
Gagnez $70,000
15 juillet 1970
Tous les talons des billets doivent être remis pour le 25 juin 1970

MAKE '70 GRAND



1870 MANITOBA CENTENNIAL 1970

Les Voyageurs du Collège

contre

Les Habitants de La Broquerie

— 1ère rencontre des éliminatoires (3 de 5)
— Vendredi 27 février
— à 8 h du soir — aréna Bertrand

— Venez voir les rapides porte-couleurs du Collège contre les champions provinciaux de l'an passé.

— Autres rencontres de cette série de la Ligue de hockey de l'Est du Manitoba:

- Dimanche 1er mars à La Broquerie (8 h 30 du soir)
- Mercredi 4 mars à l'aréna Bertrand (8 h du soir)
- Vendredi 6 mars à La Broquerie (si nécessaire)
- Dimanche 8 mars à l'aréna Bertrand (si nécessaire)

28e assemblée annuelle de la Caisse populaire

STE-AGATHE — La 28e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Ste-Agathe, qui eut lieu le mardi 17 février, fut présidée par M. Jean-Léon Ouimet. Quarante-huit sociétaires étaient présents. M. Mercier, de la Centrale des Caisses populaires, était l'invité d'honneur.

M. Albert Dumesnil, Mme Gustave Lévesque et Mme Denise Gagnon gagnèrent chacun une part sociale comme prix d'entrée.

L'actif de la Caisse pour l'année écoulée est de $391,239.61, soit une augmentation de $30,-270.61. La Caisse compte actuellement 462 sociétaires.

Les élections donnèrent les résultats suivants: au bureau de direction, M. Léopold Baudry, réélu; M. Lionel Courcelles, élu; comité de crédit, MM. Donat Alarie et Emilien Fenez, réélus; comité de surveillance, M. Raymond Courcelles, élu.

Après avoir entendu le discours de l'orateur invité, laissant savoir qu'un mouvement se forme pour améliorer la loi des Caisses, on crut bon d'envoyer une requête au gouvernement pour qu'un amendement à la loi permette de recevoir des membres associés; ce qui serait profitable à un grand nombre de personnes.

M. G. Lévesque remercia M. Mercier pour ses renseignements précieux.

Bonspiel

Le bonspiel de curling des Vétérans de Ste-Agathe, comprenant 14 équipes, eut lieu au Club de curling de St-Adolphe du 20 au 22 février. L'après-midi du dernier jour, les joueurs se réunirent à la salle de Ste-Agathe pour recevoir les prix mérités.

Le 1er prix de la 1ère compétition, donné par les Dames Auxiliaires, fut gagné par l'équipe de M. Léo Chartier; 2e prix, donné par M. Edmond Brodeur, de St-Adolphe, l'équipe de M. Jim Sim; 3e prix, donné par la compagnie Esso, l'équipe de M. Camille Courcelles; 4e prix, donné par M. Marcel Caron, d'Aubigny, l'équipe de M. Richard Wilford; le 1er prix de la 2e compétition, donné par le garage Brodeur, de St-Adolphe, l'équipe de M. Paul Vouriot; 2e prix, donné par M. François Phaneuf, du garage Texaco, l'équipe de M. Henri Lécuyer; 3e prix, donné par les Frères Courcelles, l'équipe de M. John Babiak; 4e prix, donné par la brasserie Labatt, l'équipe de M. Adrien Dumesnil; le 1er prix de la 3e compétition, donnée par le magasin P. Bouchard, d'Aubigny, l'équipe de M. R. Vermette; 2e prix, donné par M. Norman Garrett, l'équipe de M. Emmanuel Lemoine; 3e prix, donné par l'hôtelier Art White, l'équipe de M. Ivan Weir; 4e prix, donné par M. Cid Coon, de la brasserie Labatt, l'équipe de M. Albert Lécuyer; le 1er prix de la 4e compétition, donné par M. P. Lagassé, de St-Adolphe, l'équipe de M. Albert Brisson; 2e prix, donné par la station-service Shell Oil, de St-Adolphe, l'équipe de M. Hubert Brodeur.

Laurier

Bonspiel

Vingt-neuf équipes, venues d'Ochre River, Makinak, Ste-Rose-du-Lac, McCreary, Kelwood, Glenella et Laurier, participèrent au tournoi annuel de curling tenu à Laurier du 16 au 20 février. Le bonspiel était sous la direction de M. Aimé Van Humbeck et fut un réel succès.

Deux équipes locales rapportèrent des prix. D'abord, à la 2e compétition, l'équipe de l'abbé Roland Lavoie, curé, composée de MM. Raymond Letain, Gérard Boisvert et Mme Irène Boisvert, remporta le 3e prix. À la 3e compétition, l'équipe de M. André Therrien, avec MM. Jules Letain, William Leshawitz et Vital Letain, remporta aussi le 3e prix.

Dès 9 heures du matin jusqu'à tard dans la soirée, les dames de la paroisse servirent café, tartes, soupe, bouillon, etc. Une soirée dansante, avec l'orchestre de M. Pierre Desjardins, terminait vendredi soir une semaine des plus agréables.

Municipalité rurale de Taché

COUR DE REVISION 1970

Listes des Evaluations générales et d'affaires

AVIS est par la présente donné

a) Que les listes des évaluations générales et d'affaires de la Municipalité devant être revisées pour l'année 1970 ont été déposées aux bureaux municipaux et seront ouvertes à l'inspection de toutes personnes pendant une période de quinze jours de la date de cet avis;

b) Que les personnes désirant porter plainte contre l'évaluation, doivent le faire par écrit au bureau du Clerc, au moins dix jours avant le jour de la séance de la cour de revision;

c) Que le Conseil de la Municipalité siégera comme Cour de Revision pour la revision desdites listes, dans la salle du Conseil de la Municipalité, à Lorette, à 10 h de la matinée, le mardi 31 mars 1970.

Donné à Lorette, Manitoba, le 16 février 1970.

La Municipalité Rurale de Taché
E.-J. Laurin
Secrétaire-trésorier

N.B. L'Evaluateur sera présent aux bureaux municipaux le 11 mars pour donner des renseignements sur l'évaluation.

"Ne passez votre temps à vous plaindre et ne vous découragez jamais. Soyez fiers de ce que vous avez et de ce que vous êtes". Voilà le message que "Mlle Marche des Dix Sous", Marie Leclerc, de Lorette, adresse à tous les infirmes du Manitoba qu'elle représente durant cette année du Centenaire. Mlle Leclerc est née à Ste-Anne le 24 mars 1951. En 1958, elle était victime de la poliomyélite ainsi que d'autres membres de sa famille. Elle est la seule cependant à en porter les traces. Etudiante de 11e année à l'Institut collégial de Lorette, elle a choisi la comptabilité comme carrière. Le mois de mars est le mois de la Marche des Dix Sous.

Banquet-rencontre à Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le vendredi soir 13 février, les commissaires de la Division scolaire La Montagne accueillaient une fois de plus, à un banquet-rencontre, les directeurs et enseignants des écoles secondaires de la région, les directeurs des écoles élémentaires et les personnes rattachées de quelque façon à ces écoles, telles que les secrétaires, les concierges et les chauffeurs d'autobus.

Ce fut d'abord une réception amicale autour d'un verre de vin. Malgré la température froide et de nombreux événements prévus un peu partout pour ce même soir, quelque cent personnes avaient répondu à l'invitation des commissaires.

M. Raynald Labossière, président de la Commission scolaire de la Division La Montagne, invita ensuite chacun à prendre place aux tables disposées pour le banquet. Tous firent honneur au délicieux repas préparé et servi par Mme Albert Augert et ses aides.

À la table d'honneur on remarquait, outre le président et sa femme, le vice-président de la Commission scolaire, M. le Dr H. Delaquis; le secrétaire, M. Gilbert Comte, et sa femme; l'abbé Marcel Toupin, animateur de la catéchèse; le Père Clavet, vicaire à St-Claude; les supérieures des communautés religieuses, oeuvrant dans la Division; les directeurs des écoles secondaires et leurs femmes; l'inspecteur des écoles de la région, M. Thom, et sa femme. On remarquait aussi à la table d'honneur Soeur Hélène Chaput, S.N.J.M., professeur de français à l'Institut Pédagogique au campus de l'université de Manitoba.

M. Raynald Labossière sut mettre tout le monde à l'aise avec ses taquineries et ses mots d'esprit.

M. le Dr H. Delaquis donna une courte synthèse des activités de l'année écoulée.

M. Thom exprima sa joie d'être avec les éducateurs de La Montagne.

Suivit ensuite la présentation de l'orateur invité, le Père A. Lacerte, O.M.I., qui mit le clou au banquet. Il fit part de ses constatations au sujet de la société dans laquelle vivent aujourd'hui éducateurs et élèves. En somme, le message qu'il laissa à la réflexion de tous était une invitation aux jeunes et à tous les membres du milieu à adopter des attitudes humaines faites d'amour, de compréhension et de sympathie. Le Père Lacerte proposa comme dernière réflexion les paroles suivantes qui résonnent encore à travers les temps: "Je ne suis pas venu pour juger mais pour sauver".

La soirée se prolongea par un programme récréatif et se termina par un délicieux goûter.

Aubigny

Le rossignol Pierre Calvé

Le dimanche 15 février, à St-Jean-Baptiste, le dynamique Pierre Calvé charmait de ses chants un bon nombre de gens de la localité et des environs. Une atmosphère propice était créée par le décor océanique. Les jeux de lumières produisaient un effet sensationnel. Deux musiciens accompagnaient l'artiste, l'un à la contrebasse et l'autre, son frère, jouait divers instruments. C'est à ce dernier que revient le mérite d'avoir lancé Pierre vers le succès de sa carrière.

Le chansonnier fit partager à l'auditoire les joies éprouvées dans la marine. Les airs suivaient la modulation bercante des vagues de la mer et invitaient à une agréable détente. Le tout concordait avec la charmante personnalité du chanteur empreinte de tendresse et de sérénité.

Le poète révéla la noblesse de son âme et émut bien des parents, surtout par sa chanson de Nathalie. Il exprima avec verve ce que représente pour lui ce trésor d'amour. "C'est de sa faute" que sa vie se soit transformée, ainsi que ses perspectives. C'est une preuve saisissante que tous les incidents, même les pires, peuvent mener à l'amour véritable, chez quiconque est épris d'idéal et recherche le bien. C'est par des ovations enthousiastes que les spectateurs manifestèrent leur vive appréciation. Au terme de son répertoire, le chanteur daigna condescendre aux instances de ses admirateurs en répétant une de ses chansons.

Tous sont enchantés d'avoir pu jouir d'un si ravissant spectacle. Pierre Calvé a su gagner d'emblée la sympathie du public par son exécution suave, sa sensibilité exquise, son sens de l'humour et ses dispositions plaisantes et énergiques. Le seul drame pour les admiratrices de cet artiste séduisant était son état civil. Peut-être devraient-elles se réconforter par la pensée que Pierre a réussi effectivement à enrichir l'auditoire de ses expériences qui l'ont façonné en un type formidable. Espérons que très bientôt ce talentueux chansonnier reviendra.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Jacob Verrier et à M. Louis Guillou, qui ont été hospitalisés dernièrement pour opération.

Hockey

Les Aces d'Aubigny continuent de succès en succès. Le 7 février, ils ont défait Morris 12 à 3, et le 10 février, ils gagnèrent contre Altona 13 à 1. Ils sont maintenant en première place pour les semi-finales.

membres participant à la compétition. Rachel Bosc se vit décerner la première place dans le groupe junior, alors que Jocelyne Deroche se classa deuxième et Gisèle Deroche troisième. Dans le groupe senior, Jocelyne Le Néal se classa première; Nicole Deroche deuxième et Ginette Fouasse troisième.

Les gagnants se rencontreront au concours du district qui aura lieu le lundi 9 mars à l'auditorium de l'école élémentaire locale.

Sincères remerciements aux juges qui ont bien voulu donner de leur temps.

Bonspiel

Les 14 et 15 février eut lieu le bonspiel ouvert des dames, qui fut un succès. Les équipes gagnantes furent comme suit: 1ère compétition: 1er prix, l'équipe d'Alice Delf, de Rathwell; 2e, Irène Crites, de Cardinal; 3e, Mona Punton, de Lourdes; 4e, Isabelle Roch, de Lourdes; 2e compétition: 1er prix, Doreen Grenier, de St-Léon; 2e, Elsie Labossière, de Lourdes; 3e, Betty-Ann Bourdeau'hui, de Bruxelles; 4e, Thérèse Bourrier, de Lourdes; 3e compétition: 1er prix, Estelle Comte, de Lourdes; 2e, Marie-Ange Pantel, de Lourdes; 3e, Belva Wilson, de Rathwell; 4e, Marguerite Lussier, de Somerset. Prix de consolation: Léona Roch.

Au bonspiel des dames à Altamont les 17 et 18 février, les membres de l'équipe d'Isabelle Roch, dont Thérèse Bourrier, Angèle Pantel et Louise Badiou, remportèrent chacun un beau trophée, n'ayant reçu aucune défaite. Félicitations.

Avis

Le samedi 28 février est le dernier jour pour obtenir les plaques d'immatriculation pour automobiles et camions. M. Marcel Hébrard, secrétaire au bureau du village, sera à votre disposition les deux derniers jours.

Club-4

Le concours oratoire du Club 4-H de Lourdes eut lieu le dimanche 22 février, et 67

Assemblée annuelle de la Caisse populaire

STE-GENEVIEVE — Le vendredi 13 février avait lieu, à l'école Dugas, la 13e assemblée annuelle de la Caisse populaire avec 26 membres présents. Malgré le petit nombre de membres, environ 150, la Caisse va de l'avant et rend service à plusieurs. M. René Desrosiers, vice-président, présida en l'absence du président.

Les élections donnèrent les résultats suivants: bureau de direction, M. Alphonse Duhamel, de Ross, réélu pour trois ans, M. Roland Vandal, élu pour trois ans, et M. Alfred Gauthier, élu pour un an; comité de crédit, MM. Louis Flolo, président, Ernest Desrosiers et Léon Dorneg, réélus; comité de surveillance, Mme Lucien Legal, présidente, réélue, Mme Thérèse Duhamel, réélue, et Mme Rosaire Fiola, élue. Mme René Desrosiers demeure gérante.

Une part de $5.00 fut gagnée par M. Alphonse Duhamel.

Un goûter fut servi par les dames.

Visite du député

Le 16 février, à l'école Dugas, les électeurs avaient le plaisir de rencontrer leur député, M. René Toupin, accompagné de M. P. Jubinville. Un goûter fut servi et tous se séparèrent enchantés de cette visite.

Malades

Prompt rétablissement à M. Lucien Legal, qui a fait un long séjour à l'hôpital général St-Boniface, et à Mme Ernest Desrosiers, de retour de l'hôpital de Ste-Anne, ainsi qu'à tous les autres malades.

La Broquerie

Caisse populaire

Le lundi soir 16 février avait lieu, à la salle Roy, la 32e assemblée annuelle de la Caisse populaire de La Broquerie.

Après la présentation des différents rapports, les élections qui eurent lieu donnèrent les résultats suivants: bureau de direction, M. Georges Legal, élu, et M. Alphonse Boily, réélu; comité de surveillance, M. Gérard Kirouac, élu; comité de crédit, M. Gérard Tétrault, réélu.

L'actif de la Caisse au 31 décembre 1969 se chiffrait à $382,034.11.

L'invité d'honneur, M. Denis Chénier, inspecteur des Caisses, se fit un plaisir de répondre aux nombreuses questions qui lui furent posées.

Le prix d'entrée, un radio transistor, fut gagné par Mme Armand Fréchette.

Hockey

La saison régulière tire à sa fin, donc voici le classement des équipes de la Ligue de l'Est du Manitoba: St-Pierre en première place avec 25 points; St-Boniface en 2e avec 24; La Broquerie en 3e avec 23; Ste-Anne en 4e avec 22.

Ste-Anne a encore une partie à jouer contre Niverville, ce qui pourrait changer le classement des équipes.

La série des semi-finales est censée commencer en fin de semaine. Brian Derkash et Bob Daneault figurent parmi les meilleurs compteurs de la ligue.

Spectacle de Pierre Calvé

ST-LAZARE — Cent cinquante personnes se sont rendues au gymnase de l'école pour assister au spectacle de Pierre Calvé. C'est la première fois dans l'histoire de St-Lazare qu'un chansonnier québécois se rend dans la paroisse. Même si l'on ne connaissait pas Pierre Calvé, son style et ses chansons, il a su captiver l'auditoire dès sa première chanson. Il captiva non seulement par ses chansons, mais aussi par sa façon de communiquer. Ceci fut fort impressionnant. Un autre fait très remarquable fut l'esprit qui régnait dans la salle. C'en était un de fraternité, d'amour et de fierté. L'esprit de fraternité a été créé par la communication entre le groupe et l'auditoire. On y constatait aussi un esprit d'amour pour la langue et la chanson canadienne-française et un esprit de fierté démontré par la réaction et la participation des gens.

Pierre et son équipe ont fait plus que divertir, ils ont apporté la joie, ils ont fait connaître ce que c'est d'être un vrai Canadien français; ils ont fait apprécier davantage la langue et la chanson canadienne-française.

Merci, mille fois merci à Pierre Calvé et ses copains et invitation à revenir.

Il fut très agréable d'apprendre qu'un des membres du groupe porte le nom de Guénette. Ce fut toute une surprise pour la famille Guénette, de St-Lazare. "Ce doit être un petit cousin", de dire Armand. De toute façon ils se sont appelés "cousin Guénette".

Cette visite n'aurait pu se réaliser sans l'aide du gouvernement du Québec auquel tous sont des plus reconnaissants. Espérons qu'il jugera bon de continuer d'envoyer des artistes du calibre de Pierre Calvé, car c'est le meilleur moyen de mieux se connaître. Un grand merci.

Il ne faut pas oublier la Société Franco-Manitobaine et son Directorat Culturel, et plus particulièrement M. René Hivot pour le travail formidable qu'il a accompli. À cause de circonstances imprévues, René n'a toutefois pu se rendre au spectacle, mais il est invité à se rendre pour une visite à St-Lazare dès qu'il le pourra. Tous le remercient bien sincèrement pour l'attention et la collaboration qu'il a bien voulu accorder à St-Lazare. Enfin, un grand merci à tous les Frères Chevaliers qui ont aidé d'une façon ou d'une autre à l'organisation locale.

Les organisateurs sont aussi très reconnaissants à M. Harry Komyr, entrepreneur général de l'addition à l'école pour avoir permis de se servir du gymnase avant même que la construction soit terminée.

Chevaliers de Colomb

Félicitations à MM. Yves Descottes, Léonard Fenez, Philippe Guay et Alfred Simard, qui viennent d'être admis membres de notre Conseil des Chevaliers de Colomb. On leur souhaite la plus cordiale bienvenue dans nos rangs. Leur participation aux activités rendra le Conseil encore plus actif et intéressant. Le trajet qu'ils viennent d'entreprendre les conduira à Neepawa où ils franchiront la deuxième étape de leur voyage qui se terminera à Dauphin le 22 mars. Bon voyage, les gars.

Noces d'or de M. et Mme Joseph Bernier, célébrées à Fisher Branch, le 14 février

FISHER BRANCH — Le 14 février au soir, au Centre récréatif de Fisher Branch, M. et Mme Joseph Bernier célébraient leur 50e anniversaire de mariage au milieu de nombreux parents et amis de Fisher Branch, St-Jean-Baptiste et Winnipeg. Par une heureuse coïncidence, M. Bernier célébrait ce jour-là son 74e anniversaire de naissance.

Durant le souper, M. David Dandeneau présenta aux jubilaires une bénédiction du Souverain Pontife et lut des messages de félicitations du cardinal B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, de M. R. S. Bowles, lieutenant-gouverneur du Manitoba, de M. E. Schreyer, premier ministre du Manitoba, de l'abbé L. Marchand, ancien curé de Fisher Branch. M. W. Uruski, représentant de Fisher Branch à la législature manitobaine, offrit ses voeux et présenta aux jubilaires l'épingle-souvenir de l'année centenaire du Manitoba. Le Père curé félicita les jubilaires et remercia la famille Bernier pour leur généreuse collaboration aux oeuvres de la paroisse et de l'église.

Comme M. Bernier, à cause de son état de santé, ne peut se rendre à l'église, le Père H. Gagné, O.M.I., célébrait une messe à domicile aux intentions des jubilaires le 10 février au soir, jour même de leur anniversaire de mariage.

L'abbé M. Desrosiers bénissait le mariage de Joseph Bernier et de Corinne Grégoire dans l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste le 10 février 1920. Les jeunes époux s'installèrent sur une ferme de la région à l'est de la rivière Rouge et y demeurèrent jusqu'en 1932. Survinrent les mauvaises récoltes; voilà pourquoi la famille Joseph Bernier, voulant chercher fortune ailleurs, décida de déménager à Fisher Branch. On y acheta une ferme et on recommença à neuf. Ce furent des années de privations et de travail ardu. Cependant, avec le retour de meilleures années et avec beaucoup de foi, de confiance et de persévérance, M. et Mme Bernier ont réussi à Fisher Branch, et aujourd'hui leurs enfants poursuivent la voie tracée par leurs parents si généreux et sont tous installés sur des fermes.

M. et Mme Joseph Bernier eurent quatre enfants. Un fait remarquable, les quatre sont mariés à quatre enfants de la famille Ovila Meilleur: Mme Maurice Meilleur (Alma), Roger, Paul et Mme Auray Meilleur (Simonne). Ces quatre familles comptent 49 enfants.

Félicitations aux enfants et petits-enfants des jubilaires pour l'organisation de cette fête grandiose, et voeux sincères de bonheur et de longue vie à M. et Mme Joseph F

Lorette

L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, tenue le mardi 10 février à la salle paroissiale, a été un succès. Les dames ont accepté de prêter main-forte aux différentes activités qui se dérouleront dans la paroisse.

Mmes Arthur Landry et Denis Dorge s'occuperont de la bonne marche de la cantine à l'aréna les trois jours du carnaval, soit les 6, 7 et 8 mars. N'oubliez pas d'y assister.

Mme Aline Schreyer est l'organisatrice du shower de l'église qui aura lieu à la salle paroissiale, à 2 h p.m., le dimanche 1er mars. Toutes les dames et demoiselles sont invitées à y assister. Un cadeau, si minime soit-il, sera apprécié. Ce shower est en préparation du thé printanier qui aura lieu le dimanche 5 avril. Mmes Georges Marcoux et Damasse Dupuis en sont les directrices.

Mlle Emilienne Bohémier, l'invitée d'honneur, donna une causerie, accompagnée de diapositives démontrant les effets de la pauvreté et de la misère dont elle a été témoin durant son séjour de deux ans comme missionnaire en Afrique. On a pu constater les services inappréciables apportés par les religieuses et les enseignants à cette population sous-développée. On a aussi remarqué le courage et l'enthousiasme de ces enseignants malgré le climat, le changement de vie, de nourriture pour instruire et faire connaître Dieu à ces pauvres gens.

Mme Lucie Gagnon, par des paroles appropriées, remercia Mlle E. Bohémier pour sa causerie si enrichissante. Espérons que toutes les personnes présentes ont apporté le message "Développement et Paix" dans leur foyer et voisinage. Un montant d'argent fut présenté à Mlle Bohémier pour les missions où elle s'est dévouée.

Çà et là

Le Père A. Hamel, P.B., remplace l'abbé H. Perron, curé, parti en vacances.

Sincères condoléances aux familles Arpin et Désorcy à l'occasion du décès de M. Vertume Arpin, de Vancouver, le 12 juin, à l'âge de 89 ans. M. Arpin est un ancien de Lorette bien connu et estimé de la population. Il se retira à Vancouver il y a quelques années.

Richer

Semaine scoute

Pour célébrer la Semaine scoute, les scouts de la paroisse se rendirent à La Broquerie pour une partie de gouret, le samedi 21 février. Le pointage final fut en faveur des scouts de La Broquerie, soit 9 à 1.

Le dimanche 22 février, sous l'habile direction de leur dévoué chef, Gilles Saindon, leur aumônier, l'abbé Gérard Lévesque, et M. J.-P. Lamoutte, les scouts participèrent au Rallye des scouts à St-Jean-Baptiste.

Soirées dansantes

Parents et amis se réunirent le samedi soir 21 février pour une soirée dansante à la salle paroissiale afin de venir en aide à M. Lucien Saindon, dont le garage fut détruit par un incendie. Il reçut une bourse de $120.00. M. Saindon en profita pour remercier tous ceux qui lui vinrent en aide dans cette épreuve.

N'oubliez pas la prochaine soirée dansante à la salle paroissiale le 28 février, à 8 h, avec l'orchestre des "Diamonds".

Banquet des vieillards

Ceux qui désirent prendre part au banquet, servi en l'honneur des vieillards de Richer, devront donner leur nom avant le 18 avril afin que les dames se préparent en conséquence. On annoncera bientôt le prix d'entrée.

Billet du mercredi

Walter White, nègre blanc, risquait sa peau pour les siens

Walter White, dont il fut ici question voilà quelque temps, était un nègre blanc dans le sens le plus complet de l'expression, contradictoire à première vue.

Sang-mêlé, de nationalité américaine, descendant de longues générations de mulâtres et de nègres, il était blanc de peau et de teint clair, les yeux bleus, les cheveux blonds.

Il eût pu, le désirant, passer à la race blanche sans difficulté, épouser une femme blanche et avoir des enfants blancs, tourner ensuite le dos, une fois pour toutes, à ses frères de couleur.

Il ne le voulut pas, choisit de rester avec les siens par fierté de race, esprit de solidarité avec eux, et parce qu'il les aimait, les prenait en pitié, essayant de leur venir en aide dans la mesure du possible.

En fait, il passa sa vie à travailler pour eux et les défendre.

Il fut, pendant près de quarante ans, secrétaire adjoint puis secrétaire de la "National Association for the Advancement of Colored People".

Son activité ne se limita point à ce domaine, car il fut aussi journaliste, sociologue, essayiste, romancier.

Il avait fait ses études à l'Université d'Atlanta et à New York, jusqu'au baccalauréat ès arts.

• • •

Il naquit en 1893 et mourut vers 1955, après s'être marié deux fois.

Sa seconde femme, née Poppy Cannon, était une blanche, mais au teint beaucoup plus foncé que lui.

Il lui arriva plusieurs fois de s'entendre demander, quand on comprenait qu'il formait avec sa moitié un couple interracial, pourquoi il avait eu cette singulière idée d'épouser une Noire.

Walter White poursuivit plusieurs enquêtes sur des cas de lynching, d'émeutes où des Noirs étaient impliqués, pour le compte de journaux du Nord, de New York et Chicago surtout.

Il passait alors pour blanc, ce qui lui était facile, mais la moindre imprudence ou distraction, ou certains détails — la couleur des ongles ou celle de la peau, à l'intérieur de la main — pouvaient révéler tout à coup sa négritude, même diluée, et il courait alors le risque d'un mauvais parti.

Passer pour blanc offrait autant de danger que d'être noir, dans certaines circonstances, et l'homme raconte qu'en 1919, pendant une émeute raciale à Chicago, un nègre exaspéré lui tira dessus, le prenant pour le blanc dont il avait l'apparence.

En dix ans, White enquêta sur huit émeutes dites raciales, et quarante et un lynchings.

• • •

Chaque fois, il risqua sa vie ou à peu près, car personne ne lui eût pardonné, chez les Américains du Sud, d'appartenir à la race noire et de se donner pour blanc.

C'est en Arkansas dans un modeste endroit appelé Elaine, chef-lieu de comté, que White eut l'expérience la plus spectaculaire de sa vie.

Il s'y était rendu pour enquêter sur un prétendu complot de Noirs, qu'on disait vouloir massacrer, du premier au dernier, les blancs de l'Etat.

White apprit en quelques heures que les nègres de la région avaient mis sur pied une coopérative destinée à les soustraire à l'exploitation économique dont ils se plaignaient, de la part des blancs.

Il posa çà et là de telles questions et en si grand nombre, sur les régimes de share-cropping et de tenant-farming, en vigueur partout et destinés à dépouiller les noirs miséreux du fruit de leur travail d'agriculteurs, qu'on ne tarda guère à se méfier de lui.

Comme il se préparait à interroger des prisonniers accusés d'avoir trempé dans le complot pour l'extermination des blancs, un gros homme de couleur lui glissa un mot dans la rue, lui conseillant de ne pas se rendre à la prison, où il risquait le pire.

Il eut juste le temps de se rendre à la station de chemin de fer, de sauter dans un wagon, où le chef de train lui dit:

— Vous vous en allez, monsieur, au moment où le plaisir va commencer. Il y a ici un maudit nègre jaune qui se dit blanc, et les amis se proposent de s'amuser un peu à ses dépens.

— Comment, s'amuser?

— J'sais pas, mais quand ils en auront fini avec lui, il n'esaiera plus jamais de passer pour blanc.

L'Illettré

Patron imprimé

9413
10½-20½
by Marian Martin

Ce modèle est celui qui vous donne une allure de jeunesse. Boutons sur le côté, ligne princesse, robe-manteau pratique.

Soyez quelqu'un d'autre. Demandez le patron 9413, tailles 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½.

Prix 75c

Envoyez votre commande à: **Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.** (non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Renseignements éclairs sur l'impôt

• Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau de district de Winnipeg, du ministère du Revenu national, Impôt.

Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur.

Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 985-4240 à Winnipeg ou écrire au ministère du Revenu national, Impôt, Winnipeg, pour obtenir des renseignements gratuits.

• • •

Q. — Le montant de mes frais médicaux payé en 1969 est de $425. Puis-je déduire ce montant en entier de mon revenu imposable?

R. — Non, vous ne pouvez déduire que le montant en excès de 3% de votre revenu. Par exemple: Si votre revenu est $3,000, 3% de $3,000 étant $90, votre exemption pour frais médicaux sera de $425 (montant de vos frais médicaux), moins $90 (3% de votre revenu), soit $335.

Q. — J'ai travaillé pour les membres d'une délégation étrangère de passage. Je n'ai pas d'état de rémunération pour le montant que j'ai gagné. Que dois-je faire?

R. — Vous êtes tenu quand même de rapporter le revenu gagné. Tous les montants que vous gagnez au cours de l'année doivent être inclus dans votre déclaration d'impôt.

Q. — Le fait que je contribue au Régime de pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec m'enlève-t-il le privilège de déduire le maximum de contribution à un plan enregistré de pension, soit $1,500?

R. — Non, les contributions au Régime de pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec n'affectent en rien le montant de contribution, que vous pouvez souscrire soit à un plan enregistré de pension ou à des plans enregistrés d'épargne-retraite.

Q. — J'ai reçu la plupart de mes états de rémunération T4. Il m'en manque encore un cependant. Puis-je remplir ma formule de déclaration sans attendre le feuillet T4 qui me manque?

R. — Les formules T4 sont nécessaires pour remplir votre déclaration d'impôt. Renseignez-vous auprès de l'employeur qui ne vous a pas fait parvenir vos T4. Advenant l'impossibilité de le rejoindre, annexez à votre déclaration une note explicative.

Q. — Est-ce que je peux réclamer l'exemption en raison d'âge en remplissant ma déclaration de revenu 1969, j'ai eu 70 ans le 2 janvier 1970?

R. — Non, vous ne pouvez réclamer l'exemption en raison d'âge étant donné que vous n'aviez pas 70 ans au 31 décembre dernier. Il faut absolument que vous ayez eu vos 70 ans au cours de l'année 1969.

Q. — Le montant défrayé par mon employeur pour des cours est-il déductible de mon revenu imposable?

R. — Non, à moins que le montant de ces frais payés à une institution scolaire du Canada ait été prélevé sur le salaire qu'aurait dû vous payer votre employeur.

Q. — Je travaille dans un collège de jeunes garçons et en plus de mon salaire je suis nourri cinq jours par semaine. Est-ce cela que l'on appelle des avantages marginaux et suis-je tenu d'en déclarer la valeur?

R. — Oui, ce sont en effet des avantages marginaux, vous êtes tenu d'en déclarer la valeur et vous l'ajoutez à vos revenus sur votre déclaration d'impôt.

Q. — J'ai loué ma ferme. Il s'y trouve un ensemble complet de bâtiments qui ne sont pas totalement dépréciés. Puis-je continuer à réclamer l'allocation du coût en capital en vertu de la Partie XVII ou dois-je la réclamer en vertu de la Partie XI?

R. — Votre réclamation d'allocation du coût en capital à l'égard des bâtiments de la ferme doit maintenant être effectuée en vertu de la Partie XI des Règlements. L'allocation du coût en capital est récupérable lors de l'aliénation des biens. Ceci comprend les allocations déjà réclamées en vertu de la Partie XVII.

(à suivre)



M. et Mme Fernand Delmaire, de Wauchope, célèbrent leur 50e anniversaire de mariage

WAUCHOPE — Le 3 janvier, une fête, organisée par les enfants de M. et Mme Fernand Delmaire à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, commença par un dîner de famille chez M. Henri Delmaire, fils aîné des jubilaires. Tous leurs enfants et petits-enfants étaient présents, ainsi que l'abbé L'Heureux, curé, et Mme Rosa Kernel, soeur du jubilaire.

A 7 h du soir, une messe fut célébrée en l'église St-Régis-de Wauchope. Marcel et Claude Delmaire, petits-fils, servaient au choeur. Un autre petit-fils, Bernard Delmaire, lut la lecture. Henri, l'aîné des fils, et Annette, la plus jeune des filles, portaient les offrandes à l'autel. Des cantiques furent chantés pendant la messe, et Paulette Delmaire, petite-fille, touchait l'orgue.

Après la messe, il y eut réception à la salle paroissiale où quelque 100 parents et amis se réunirent pour fêter les jubilaires. Un délicieux goûter fut servi par la famille. M. Francis Bernuy, qui agissait comme maître de cérémonies, donna un résumé de la vie des héros du jour et leur présenta une bourse au nom de la communauté.

M. Fernand Delmaire remercia sincèrement les parents et amis pour cette soirée mémorable. Le fils aîné prit la parole et remercia au nom de toute la famille. L'abbé L'Heureux offrit ses meilleurs voeux et félicitations aux jubilaires pour leur vie exemplaire, et leur souhaita bonheur et longue vie.

Mme Fernand Delmaire est née Cécile Roy, à L'Ile-de-Ré, France, en 1901. Elle est venue à Wauchope avec ses parents en 1907 et habite dans la présente maison depuis 1909.

M. Fernand Delmaire est né à Pas-de-Calais, France, en 1895 et émigra au Canada avec ses parents en 1906. Ils déménagèrent à Wauchope en 1909. Il partit pour la guerre en 1917 et fut rapatrié en 1919.

Le 8 janvier 1920, en l'église St-Régis de Wauchope, Mgr Jean Gaire bénit le mariage de M. et Mme Fernand Delmaire, qui s'établirent sur leur présente ferme. De cette union naquirent six enfants, Henri, André, Emile, Annette (Mme Paul Le Nouail), de Wauchope, Jeanne (Mme Hubert Vopé), de Virden, et Albert, décédé en 1927 à l'âge de 16 mois. Ils comptent aussi 14 petits-enfants.

Mme Delmaire n'a qu'un seul frère, Victor, à Regina; M. Delmaire a une soeur, Mme Kernel, de Virden, et trois frères vivants, Julien, de Wauchope, Gustave, de Montréal, et Paul, de Rolette, Dakota. Un autre frère, Augustin, est décédé en 1960.

Parents et amis sont venus de Virden, Scarth, Regina, Redvers et Alida pour l'occasion.

Willow Bunch

Malades

M. Léonard Bourdages est patient à l'hôpital de Saskatoon.

Mme Emile Trudelle et M. Siméon Boisvert sont de retour de l'hôpital d'Assiniboia; MM. Benoît Giraudier et Ernest Lespérance, de l'hôpital de Moose Jaw; Mlle Olivica Rondeau, de l'hôpital de Regina.

Chronique de CFRG

Poésie et pomologie

Soixante-six auditrices ont participé au concours de poésie "pomologique" organisé par la "B-C Tree Fruit". Ce concours consistait à glorifier la "pomme MacIntosh", sous forme de slogans publicitaires.

Tous les poèmes furent soigneusement "épluchés" par une commission spéciale, et les gagnantes furent sélectionnées comme suit: $10.00, Mme Gérard Piché, de Gravelbourg; $5.00, Mmes Lionel Prud'homme, Rodolphe Gauthier et Berthe Lemire, de Gravelbourg. Prix de consolation: un disque, Mmes Béatrice Couture, de Ferland, et Philippe Bouffard, de Gravelbourg.

Félicitations aux heureuses gagnantes et à toutes les dames qui ont participé à ce concours.

La pomologie est une science qui a trait à la culture des pommes et de tous les autres fruits à pépins. La poésie "pomologique" est une autre science qui a trait à la définition poétique de toutes les qualités du fruit aussi vieux que le Paradis terrestre. Etant pour ainsi dire le premier fruit que connût Eve, la première femme, ses filles, de génération en génération, ont toujours défendu ce fruit avec beaucoup d'ardeur littéraire, car l'histoire, depuis Eve jusqu'à maintenant, est un éternel recommencement...

M. M.

• • •

Palmarès Discoparade '70

Du 20 au 27 février 1970

1 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
2 — Adieu jolie Candy — Jean François Michael
3 — Les requins — Jacques Michel
4 — J'attends ta lettre Maria — Normand Gélinas
5 — Adrienne — Marthe Fleurant
6 — Dans le soleil et dans le vent — Nana Mouskouri
7 — J'aime les filles — Jacques Boulanger
8 — Ouvre un peu les yeux — Michel Fugain
9 — Nos vertes collines — Frida Boccara
10 — Tends-moi la main — Marc Lepage
11 — Petit bonheur — Adamo
12 — Je t'aime profondément — Claude Gauthier
13 — Il était une fois dans le sud — Les Charlots
14 — CEGEP Blues — La 4e volonté
15 — Wight is Wight — Michel Delpech
16 — Angelica — Guy Harvey
17 — Sue la vie de notre amour — Enrico Maçias
18 — Caroline — Pierre Lalonde

Deux médecins croient avoir la preuve que la cigarette provoque le cancer

NEW YORK — Deux hommes de science américains ont produit, le 1er février, ce qu'ils disent être la preuve longtemps recherchée que la cigarette provoque le cancer du poumon.

Cette preuve repose sur une expérience effectuée sur 86 chiens auxquels un dispositif spécial — un tube inséré dans la trachée — permettait de fumer en inhalant la fumée.

Les docteurs H. Cuyler Hammond, de l'"American Cancer Society", et Oscar Auerbach, de l'hôpital des anciens combattants à East Orange, au New Jersey, ont précisé que sur les 86 chiens, des beagles, 62 ont fumé neuf cigarettes sans filtre quotidiennement pendant 875 jours, soit près de deux ans et demi. Quatorze de ces chiens ont été atteints de cancer du poumon.

Douze autres chiens ont fumé le même nombre de cigarettes avec filtre, et un dernier groupe de 12 bêtes ont fumé des cigarettes sans filtre dont la quantité était exactement la moitié de celle utilisée sur les autres cobayes. Aucun de ces 24 derniers chiens n'a été atteint de cancer.

Cependant, même ces 24 chiens ont développé d'autres maladies pulmonaires — emphysème, fibrome et tumeurs non malignes — et dans presque tous les cas, la gravité de la maladie décroissait avec le nombre de cigarettes fumées.

Deux ans et demi de la vie d'un chien correspondent à environ 18 ans chez un être humain.

La même marque de cigarettes à bout filtre a été employée dans toutes les expériences. Le bout filtrant était tout simplement enlevé pour les expériences de fumée non filtrée.

Les chercheurs n'ont pas parlé de la marque des cigarettes; ils ont simplement précisé que les bouts filtrants étaient capables d'absorber 49 pour cent des goudrons contenus dans les cigarettes et au moins 37 pour cent de la nicotine.

Les docteurs Hammond et Auerbach soulignent dans leur rapport que les chiens qui avaient fumé les cigarettes à bout filtrant faisaient preuve de dégénérescence des tissus pulmonaires, mais que celle-ci progressait "moins rapidement" que pour les chiens qui avaient fumé les cigarettes non filtrées. Pourtant, ils concluent, à cet égard, que la cigarette à bout filtrant "ne saurait, en toute objectivité, être appelée une cigarette 'sûre' (n'offrant pas de danger)".

La "Tobacco Institute", qui représente l'industrie du tabac, n'a pas été longue à émettre un communiqué pour mettre en doute la preuve des deux médecins. Les chiens ont été obligés de fumer, dit le communiqué, et il est impossible d'établir logiquement des parallèles entre des êtres humains qui fument et des chiens soumis à une telle expérience en laboratoire.

Au sujet de la fameuse pièce d'or

Qu'est-ce au juste que la pièce d'or dite **napoléon**, dont le cours est régulièrement indiqué dans les journaux de Bourse?

Le napoléon est une appellation populaire pour désigner la pièce d'or du type de vingt francs sous l'Empire. Il est directement issu de la loi du 17 germinal an XI, qui fixait le franc à 5 g. d'argent à 9 p. 100 de métal fin. La pièce de 20 F et la pièce de 40 F devaient être en or, à raison, respectivement, de 155 pièces au Kg et de 77.5 au Kg pour des coupures à 900 p. 1,000 de métal fin, ce qui impliquait un rapport de l'or à l'argent de 1 pour 15.5. L'effigie des premières pièces était le profil de Bonaparte, Premier consul, avec légende sur la tranche: "Dieu protège la France", marquant la fin de l'esprit frondeur de la Révolution. (. . .)

Bonaparte étant devenu empereur le 28 floréal an XII (18 mai 1804), un décret du 17 messidor remplaça sur les monnaies la légende: "Bonaparte Premier consul", par celle de "Napoléon Empereur". Il est à noter que les revers des pièces portaient toujours "République française". (. . .)

Un décret impérial du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805) décida de l'abandon du calendrier révolutionnaire à partir du 1er janvier 1806 et le retour "aux millésimes chrétiens" sur les monnaies. (. . .)

Le second Empire, avec l'avènement de Napoléon III, ouvre une nouvelle ère pour les pièces d'or dites napoléons. Dès le 2 décembre 1852, l'Empereur ordonnait la frappe de monnaie à son effigie. Ces pièces différaient de celles du Premier Empire non seulement par leur gravure et leur millésime, mais par leur module et leur poids. (. . .) Les napoléons d'or du Second Empire furent frappés pour une somme de 5,960,968,250 F. (. . .) Aujourd'hui, le Français moyen qui thésaurise rassemble surtout des pièces de 20 francs-or à l'effigie de Napoléon III au millésime des dernières années du règne.

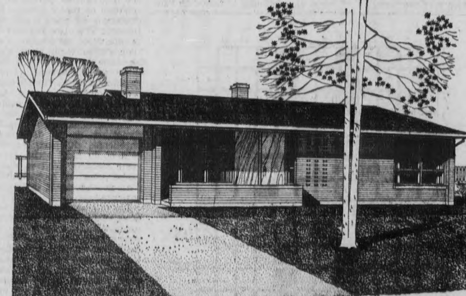
Et la revue mensuelle VIE ET LANGAGE (Larousse éd.), à laquelle nous empruntons ces lignes, de conclure: "Pour bien parler du napoléon, il faudrait non seulement un gros volume de données historiques, politiques et économiques, mais aussi un style romanesque et une plume épique."

La recherche des trésors engloutis

L'existence de nombreux trésors au fond des océans a toujours enflammé l'imagination. Périodiquement, des sociétés se forment qui n'ont pas de mal à trouver les capitaux nécessaires aux opérations de récupération, tant est grand l'attrait des bénéfices fabuleux.

Fabuleux, en effet, les 160 millions-or de la **Thétis** sauvés en 1832; les 350 mille livres-or du **Royal Charter** (1859); les 700 millions-or de l'**Oceana**, remontés de 25 mètres de fond en 1912; les fameux 5 milliards de la **Laurentic**, récupérés en 1917 par 40 mètres de fond, et, en 1940, les 2 milliards et demi d'or du **Niagara**, en Nouvelle-Zélande, récupérés à l'incroyable profondeur de 130 mètres.

Malheureusement, pour quelques brillants succès, que de nombreux échecs! (Information Larousse)



MODÈLE 5337

Cette maison, dépourvue de trompe-l'oeil, a été conçue par les architectes Venchiarutti et Venchiarutti, de Toronto.

A l'intérieur, les plans ouverts des pièces autour de l'entrée et de l'escalier qui conduit au sous-sol contribuent à accentuer la sensation de spaciosité. Les chambres sont bien séparées du reste de la maison par la salle de bain et le corridor qui servent de barrière du son. L'agencement du vivoir-salle à manger, de la dinette et de la véranda autour du noyau formé par la cuisine permet des usages variés. La porte principale devrait faire face au nord afin d'obtenir le meilleur éclairage naturel.

L'aire de parquet habitable, sans compter la véranda et le garage, est de 1,228 pieds carrés. Les dimensions extérieures hors tout sont de 53 pieds 1 pouce sur 41 pieds 10 pouces. Les épures de cette maison — modèle 2337 de notre catalogue — peuvent être obtenues, de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario

NOUVELLES INTERNATIONALES



Japon: Continuité gouvernementale

par Jean-Pierre Brûlé

C'est par 297 voix sur 486 votants que la nouvelle Chambre a, le 14 janvier, réélu premier ministre Eisaku Sato, président du parti libéral-démocrate, vainqueur des élections du 27 décembre. Le président du groupe communiste a recueilli 14 voix, celui de Komeito 46 voix, cependant que 89 suffrages étaient accordés au président du groupe socialiste.

Désigné pour la troisième fois comme premier ministre, Eisaku Sato est en passe de battre son regretté patron, Shigeru Yoshida, père du Japon moderne. Le nouveau gouvernement, aussitôt constitué, voit maintenus à leur poste les titulaires des ministères-clés: Affaires étrangères, Finances, Education nationale. La continuité de la politique gouvernementale est ainsi assurée.

Une arrivée remarquée, cependant: Yasuhiro Nakasone, l'un des plus jeunes membres du gouvernement et l'un des plus brillants dirigeants du parti libéral-démocrate, nommé ministre de la Défense, qui, le 14 janvier même, a cru devoir déclarer aux journalistes que le Japon devait renforcer au maximum sa puissance militaire, afin de ne plus dépendre des U.S.A. On peut donc compter sur le nouveau ministre de la Défense pour accroître rapidement la puissance militaire nippone.

Les embûches, toutefois, n'ont pas pour autant disparu. Et le premier ministre qui, lors des élections brusquées du 27 décembre, a remporté une victoire attendue, n'est pas au bout de ses peines, bien que le parti libéral-démocrate (conservateur) dispose maintenant d'une confortable majorité à la Chambre basse, puisque sur 486 sièges à pourvoir il en obtient 288 — soit 11 de plus que dans la précédente législature — et qu'aussitôt après la proclamation du scrutin sont venus renforcer 12 députés indépendants, lui assurant désormais 300 sièges.

Ainsi, contrairement aux chrétiens-démocrates en Allemagne et en Italie — pays qui, comme le Japon, connaissent une irrésistible croissance économique — les libéraux-démocrates nippons n'ont pas été érodés par un quart de siècle de présence ininterrompue au pouvoir!

L'inconnue de la consultation résidait, avant tout, dans l'ampleur conjointe de la débâcle socialiste et de l'avance de l'extrême droite. Les socialistes qui perdaient régulièrement des voix et des sièges à chaque élection viennent de connaître ainsi la plus grande défaite de leur histoire. Ils sont, avec une perte de 50 sièges, en campagne comme dans les cités industrielles, les grands vaincus de ces législatives.

A l'inverse, l'extrême droite incarnée dans le Komeito, aile politique fascinante de la secte néo-bouddhique Sokagakkai, passe de 25 à 47 députés. Et, par suite de la déroute socialiste, le Komeito se trouve, aujourd'hui, le deuxième parti de la nouvelle Chambre. Mais le mouvement de Takchisa Tsuji, farouchement anticommuniste, n'est vraiment pas un rival dangereux pour le premier ministre Sato.

Assez curieusement, d'ailleurs, c'est dans les mêmes circonscriptions — milieux populaires des grandes villes — qui ont assuré la victoire du Komeito que le PC, son adversaire acharné, a recueilli le plus de suffrages, obtenant ainsi 14 sièges au lieu de 5 en 1967. 6 des 14 députés communistes sont élus à Tokyo. Seul mouvement de gauche à sortir renforcé de la consultation, le PC est encore bien faible dans un pays de 102 millions d'habitants.

Fragile aussi, puisqu'il vient "d'éclater". Depuis 1966, en effet, le PC, avec son secrétaire général Miyamoto, bien que fustigeant régulièrement le "révisionisme soviétique", n'adoptait pas pour autant les thèses pékinoises. Aussi les mouvements maoïstes se multiplièrent-ils à travers le Japon. Une partie de la jeunesse nippone recourant à l'action directe en dehors du Parlement et dans la rue, se trouvait ainsi écartelée entre divers groupuscules marxistes-léninistes qui, au lendemain des élections, ont précisément constitué un nouveau PC "prochinois".

Le manifeste publié à l'issue de la fondation, le 30 décembre, de ce PC déclare entre autres: "... Le parti communiste du Japon (gauche) se tiendra sur le front de la lutte révolutionnaire, combattra résolument l'ennemi de classe et se préparera à riposter aux grandes guerres d'agression tramées par l'impérialisme américain et le social-impérialisme soviétique..." Un pôle d'attraction pour la reconstruction de la gauche nippone?

Les élections n'ont pas, pour autant, résolu tous les problèmes, en suspens. Au Japon, les législatives sont avant tout le reflet des réactions à la politique "intérieure" du gouvernement. Or, les échéances cruciales sont du ressort de la politique étrangère. Et c'est avec celles-là que le gouvernement va se trouver confronté dans quelques semaines.

Avec les accords nippo-américains du 21 novembre, le premier ministre Sato a mis le doigt dans l'engrenage de l'engagement militaire: avant la fin de la décennie, le Japon pourrait être entraîné à jouer un rôle auquel il paraissait avoir renoncé. Les explications récentes du premier ministre à Yokohama sur "la séparation des relations politiques et des relations économiques" ont si peu convaincu Pékin que, dans son message du 1er janvier, Eisaku Sato a cru devoir constater: "Pékin ne nous comprend pas encore bien".

Ce "bellicisme" que dénoncent à l'unisson la Chine, le Vietnam, la Corée ainsi que plusieurs autres pays asiatiques non communistes aux réactions plus discrètes, vient brutalement rappeler à Tokyo que la "grande Asie orientale" a laissé des cicatrices qui n'ont pas encore toutes disparu. Et ces rappels trouvent un écho sensible dans l'opposition intérieure nippone. Aussi, le "plébiscite" du 27 décembre pourrait bien, rapidement, se transformer, pour Eisaku Sato, en une victoire à la Pyrrhus.

(Copyright by B.I.P.)



Dans trois semaines, l'Expo '70 ouvrira ses portes à Osaka, Japon. Déjà des Canadiens sont sur les lieux et s'affairent aux derniers préparatifs. A en juger par la photo ci-dessus, les représentants du pavillon de l'Ontario ne manquent pas d'enthousiasme. De gauche à droite: Cathy Fauquier, Judy Kobayashi, Halyna Kushpeta et Bob Niddery. (Photo TTS)

L'Egypte égyptienne

Des chrétiens, des frères en religion

par Pierre Gallay

— IV —

Il serait erroné de ne voir l'Egypte que dans sa dimension islamique. Elle possède une autre dimension plus ancienne toujours très vivante et aussi passionnante à découvrir dans son actualité d'aujourd'hui: la dimension chrétienne.

Le 24 juillet 1965, à l'occasion de la pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale copte orthodoxe, Saint-Marc, le président Nasser déclarait: "Quand l'Islam est arrivé en Egypte, l'amitié a continué entre coptes et musulmans. Les coptes ne furent pas convertis par la force ou par la violence, Au contraire, il reconnait les chrétiens comme des frères en religion et comme des frères en Dieu...

Quand nous étions en Palestine en 1948, les musulmans et les chrétiens avançaient côte à côte et les obus ennemis ne distinguaient pas entre eux. Dans l'agression de 1956, quand Port-Saïd fut bombardé, est-ce que les bombes ennemies distinguèrent entre musulmans et chrétiens? Pour elles, nous étions tous fils de l'Egypte..."

Tous fils de l'Egypte. Les chrétiens, qui sont une minorité, 6 millions à eux tous, sont cependant traités dans la pratique comme des citoyens de seconde zone. Les postes de responsabilité de quelque importance leur sont fermés ou leur ont été enlevés.

Pourtant leur patriotisme ne saurait être mis en cause. Les chrétiens coptes rappellent volontiers, du reste, que leur nom même de coptes dérive du grec **Eguptos** et indique assez qu'ils sont les authentiques Egyptiens descendant directement du peuple ancien. Il est de fait qu'en haute Egypte principalement, où les chrétiens sont demeurés nombreux — une ville comme Louqsor compte 35,000 chrétiens sur 50,000 habitants, — leur type physique est en tout semblable à celui que l'on voit peint sur les tombeaux de la vallée des Rois qui datent de plus de deux millénaires avant le Christ. Je ne pouvais m'empêcher, par exemple, d'avoir l'impression de voir revivre autour de moi mille figures entrevues dans la pénombre des tombeaux royaux ou princiers.

D'après l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, l'Eglise d'Egypte a été fondée par saint Marc lui-même, martyrisé à Alexandrie, en l'an 68.

Séparée des autres Eglises chrétiennes après le Concile de Chalcédoine, l'Eglise d'Egypte vit une grande partie de ses fidèles passer à l'Islam après la conquête arabe. Ce phénomène est loin d'être achevé aujourd'hui, car, pour des raisons sociologiques — le mariage en particulier — un certain nombre de coptes orthodoxes, un millier environ chaque année, passe à l'Islam.

Persécutés par le calife fatimite Hakim, au XIe siècle, massacrés en partie par les mamelouks, les chrétiens coptes furent longtemps oubliés des autres chrétiens.

Le renouveau des coptes orthodoxes

Ils sont presque 6 millions aujourd'hui, avec 1,500 prêtres et 30 évêques. Des centaines de monastères d'autrefois, qui firent de l'Egypte le berceau du monachisme, il ne reste que huit monastères d'hommes avec 300 moines et cinq couvents de femmes avec 150 religieuses. Après avoir violemment été agitée pendant presque un siècle par des conflits internes entre un clergé retardataire et des laïcs désireux de réformes et constitués en **Meglis Milli** (Conseil de la communauté), conflits dont l'un des derniers épisodes fut l'enlèvement et la déposition du patriarche Youchab II, en 1954, l'Eglise copte sous la direction du Pape (titre du patriarche), Cyrille VI connait depuis quinze ans un renouveau impressionnant dont l'Institut d'études coptes du Caire, fondé en 1954, est le symbole vivant.

Renouveau marqué par un développement considérable de la catéchèse: écoles du dimanche très suivies, conférences, cours de théologie pour laïcs dont les plus compétents sont ensuite élus prêtres par la communauté.

Le renouveau est marqué par le succès extraordinaire des conférences par questions et réponses de l'amba Shenouda, l'évêque responsable de l'enseignement religieux. J'ai assisté un vendredi soir à l'une de ces conférences où le fougueux orateur était aux prises avec les questions des 4,000 jeunes gens et jeunes filles qui remplissaient la nef centrale de la nouvelle cathédrale Saint-Marc. C'est ainsi chaque semaine depuis 1967.

Mais il y a aussi l'ancienne liturgie copte que l'on peut découvrir par exemple, un dimanche, dans l'église Saint-Serge, au Vieux-Caire. Il y a la piété copte assez voisine par ses formes de jeûnes, en particulier, de celle des chrétiens éthiopiens. Rien d'étonnant si l'on se souvient qu'Alexandrie fournissait le seul évêque de l'Eglise éthiopienne jusqu'à des temps récents.

Les apparitions de Zeitoun

Il est un point, à l'heure actuelle, où musulmans et chrétiens coptes se rejoignent. C'est dans la dévotion à la Vierge. Depuis le 2 avril 1968, il se passe en effet des phénomènes curieux au-dessus des dômes de l'église copte de la Vierge, à Zeitoun, dans la banlieue du Caire. Des milliers de personnes affirment voir la Vierge. Et, toutes les nuits, 2,000 à 3,000 chrétiens et musulmans mêlés, chantent des cantiques et font des processions autour de l'église en attendant que la Vierge se manifeste, ce qui arrive, dit-on, deux ou trois fois par semaine. Le patriarcat copte est formel. Pour lui, il y a authentiquement des apparitions de la Vierge et un évêque du patriarcat m'a affirmé avoir vu lui-même plusieurs fois la Vierge. Des commissaires de police musulmans sont aussi formels. Il est certain, en tout cas, que les médecins ont déjà constaté une cinquantaine de guérisons qui semblent inexplicables. Le gouvernement, loin d'entraver ce mouvement, paraît le favoriser, alors que les rassemblements de foule sont par ailleurs interdits. La presse interprète ces phénomènes comme une aide du ciel apportée à l'Egypte contre Israël (sic)...

Il est certainement difficile de porter un jugement sur ces "apparitions" de Zeitoun. Peut-être y a-t-il une explication naturelle en ce temps où la situation de guerre du pays crée un besoin de merveilleux plus prononcé.

Chez les coptes catholiques qui sont 120,000 environ, on observe la plus grande réserve sur ce qui se passe à Zeitoun. Le cardinal Sidarous, patriarche copte catholique, m'a dit qu'il n'avait pas à se prononcer sur cette question. On ne peut cependant mettre en doute la réalité des miracles, m'a-t-il précisé, s'il en croit plusieurs médecins qui les ont constatés.

Quant aux rapports entre coptes catholiques et coptes orthodoxes, ils sont bons et se sont améliorés depuis les fêtes qui ont marqué du 24 au 26 juin 1968 le XIXe centenaire de la mort de saint Marc. A cette occasion, on s'en souvient, une délégation catholique conduite par le cardinal Duval, archevêque d'Alger, a remis à l'Eglise orothodoxe une partie des reliques de l'évangéliste qui se trouvaient à Saint-Marc de Venise depuis 826.

Dans la crypte où ces reliques ont été placées, sous le choeur de la nouvelle cathédrale, des fresques d'Isaac Fanous et de Mansour Farag viennent d'être achevées. Elles représentent en particulier le pape Paul VI et le pape Cyrille VI conduisant le cortège du retour des reliques.

La présence catholique en Egypte qui a la particularité de s'affirmer par tous les rites possibles est surtout appréciée pour l'apport de ses collèges qui ont su s'adapter très bien aux nouvelles lois scolaires, concernant entre autres l'enseignement religieux.

Sur le plan du dialogue avec l'Islam, les Dominicains, grâce à un Institut d'études orientales, dirigé par un Dominicain égyptien, le P. Anawati, accomplissent un excellent travail scientifique qui permet aux chrétiens de mieux connaître l'Islam et réciproquement. Musulmans et chrétiens d'Egypte. La coexistence est un fait. L'amitié également au niveau de la vie courante. C'est l'un des aspects originaux de l'Egypte d'aujourd'hui.

FIN

(Copyrigth by B.I.P.)

Après les accords de Bruxelles

La réserve française et le Parlement européen

par Jean-Pierre Gouzy (1)

— II —

Il est nécessaire pour éclairer ce qui précède de souligner l'importance politique de la bataille qui a été menée pour doter le Parlement européen d'un véritable pouvoir de contrôle budgétaire. Le 22 décembre quand le principe de ce contrôle fut décidé, la délégation française avait maintenu une réserve. Le problème de savoir **dans quelles conditions exactes s'exercerait effectivement** le contrôle du Parlement européen à partir de 1975 restait donc posé.

Au sein du gouvernement français, M. Michel Debré, dont on a dit qu'il s'était transformé en "vestale" du gaullisme, lançait une attaque contre le financement de la politique agricole commune, tel qu'il avait été prévu, et surtout contre les perspectives de contrôle budgétaire du Parlement européen, telles qu'elles s'esquissaient. Si M. Debré a bien varié sur certains problèmes, on lui reconnaîtra le mérite de la continuité en ce qui concerne l'Europe: l'hydro de la supranationalité demeure son cauchemar.

L'argument français était d'ailleurs d'une simplicité apparemment enfantine: comment admettre que le Parlement européen puisse prendre l'initiative de voter une augmentation des dépenses, et par voie de conséquence, des recettes correspondantes, alors que la Constitution de la Ve République refuse ce droit aux députés français?

En fait, quel était exactement le problème posé?

En 1975, les dépenses de la Communauté sont estimées à 4 milliards d'unités de compte (une U.C. = 1 dollar).

Prélèvements agricoles et droits de douane industriels fourniront 2 milliards 100 millions de recettes. Les 1,900 millions restant seront couverts par le prélèvement de 1% effectué sur le rendement de la T.V.A. (un point de T.V.A. correspondant à 3 milliards d'U.C.). Toute la question était de savoir quelle part de ces 3 milliards alimenterait le budget communautaire établi par le Conseil. Face à des dépenses de 4 millards d'U.C., le Parlement européen pourrait en principe disposer de plus de 5 milliards de recettes. Mais son pouvoir d'augmenter dépenses et recettes ne pouvant s'exercer, en vertu des décisions prises, que sur les dépenses de fonctionnement (150 millions de dollars), la marge modificatrice dont il disposera demeurera relativement modeste.

M. Harmel, président (Belge) du Conseil, en exercice, a fourni les éléments d'un compromis hautement technique dont la presse a parlé. Le Parlement européen aura la faculté d'accroître les dépenses en cause dans la limite de 8% par an. Les experts ont calculé que la possibilité optimale d'augmentation ne dépassera pas 12,5 millions de dollars.

Le problème du contrôle d'un budget dont presque toutes les allocations sont faites par avance, doit donc être ramené à sa juste proportion, même s'il introduit un principe nouveau, un germe démocratique qui permettra effectivement au Parlement européen d'intervenir dans la politique commune.

Déblocage de la politique communautaire

La querelle n'est pas terminée pour autant, on s'en doute, puisqu'elle est à l'origine d'une nouvelle problématique politique communautaire. En France, M. Debré et certains orthodoxes de l'U.D.R. ne manqueront pas d'y revenir. Les autres tendances de la majorité ou de l'opposition pourront constater, de leur côté, que le départ du général de Gaulle a permis le déblocage de la politique communautaire.

Pour les "Européens" véritables, l'accord intervenu même s'il a, pour le moment, surtout la valeur d'un compromis circonstanciel, permettra de franchir de nouvelles étapes: par le biais du contrôle budgétaire, l'Assemblée de Strasbourg franchit un pas vers le contrôle législatif. Enfin, la valorisation du Parlement européen pose en termes nouveaux la question de son élection au suffrage universel, prévue par le Traité de Rome. On peut être assuré que ses partisans y veilleront.

FIN

(Copyright by B.I.P.)

Italie

Retour aux méthodes du fascisme?

par Georges Huber

Deux événements importants, l'un réconfortant, l'autre de mauvais augure, sont appelés l'un et l'autre à influer sur la politique italienne au cours de cette année: l'acceptation, par le comité central du parti socialiste, de négociations avec les trois autres partis du centre-gauche en vue de la formation d'un gouvernement de coalition, pour prendre la relève de l'actuel cabinet démocrate-chrétien, qui vivote depuis des semaines; le déclenchement d'une grève générale en vue notamment de faire pression sur la magistrature.

Après plusieurs jours de débats exténuants

Le comité central du parti socialiste a donc accepté l'ouverture de négociations avec les trois autres partis de la coalition de centre gauche. La décision a été prise à une majorité de 77%. Une fraction du groupe de M. de Martino, l'actuel secrétaire du parti, s'est abstenue du vote, sous la conduite de M. Bertoldi. L'aile gauche du parti, franchement pro-communiste, dirigée par M. Lombardi, a voté contre la reprise des négociations.

Préalablement les comités directeurs de la démocratie chrétienne, du parti républicain et du parti social démocrate s'étaient déclarés disponibles pour la reconstitution d'un gouvernement de centre-gauche.

Les tractations du président désigné, M. Rumor lui-même, président démissionnaire, seront ardues. Une opposition de fonds met, en effet, aux prises les socialistes et les sociaux-démocrates, unis en un seul parti jusqu'en juillet dernier, depuis lors divisés. Il est malaisé de réunir autour d'une même table des "frères ennemis", dont les positions se sont durcies, et il est plus malaisé encore de les faire converger dans un accord englobant des questions controversées.

Les sociaux-démocrates se montrent, en effet, nettement anticommunistes, beaucoup plus nettement que l'aile gauche de la démocratie-chrétienne, tandis que les socialistes, eux, nourrissent le désir de former un jour un gouvernement avec le parti communiste affranchi de sa vassalité à l'égard de Moscou.

Pour les socialistes, un gouvernement de coalition avec les démocrates-chrétiens ressemble à un mariage de raison, tandis qu'un gouvernement avec les communistes — libérés des chaînes qui les lient à Moscou — serait un mariage d'amour.

Le respect du droit est en jeu

Le lendemain de la décision du comité central du parti socialiste, l'Italie a été éprouvée par une nouvelle grève à l'échelon national, déclenchée par les trois grandes centrales syndicales. La grève n'a toutefois couvert qu'une partie de la journée, et elle n'a pas affecté tous les secteurs. Elle fut déclenchée pour exiger des mesures urgentes en vue de la solution de certains problèmes souvent angoissants pour les travailleurs (pression fiscale, logement, assistance sanitaire, école) et, surtout, pour protester contre ce qu'on appelle ici, trop démagogiquement, "la répression des travailleurs".

Durant les agitations sociales de l'automne dernier, 8,396 personnes ont été arrêtées pour infractions à la loi. Alors que les unes se sont rendues coupables d'avoir occupé des édifices, d'autres sont accusées de gestes de violence et d'actes de vandalisme. Les centrales syndicales exigent péremptoirement une amnistie générale, sans distinction de délits, au nom du droit de grève reconnu par la constitution républicaine, surtout que, ajoutent-ils, le code actuellement en vigueur remonte à l'époque fasciste. Le gouvernement, lui, ainsi que l'ont déclaré les ministres de l'Intérieur et de la Justice, demande que la loi soit appliquée en toute impartialité. Plusieurs dispositions remontant au fascisme ont d'ailleurs été abrogées.

La loi n'est-elle pas égale pour tous? Y aurait-il deux poids et deux mesures? Est-il admissible qu'au nom du droit de grève on puisse impunément frapper et blesser les agents de l'ordre, briser des vitrines, saccager des magasins, mettre le feu à des voitures, arrêter le trafic, envahir et endommager la propriété d'autrui?

Communisme et fascisme se rencontrent dans un commun mépris du droit

Un commentateur politique observe que les prétentions des centrales syndicales à l'impunité ressemblent étrangement au comportement des dirigeants du parti fasciste, qui, eux aussi, croyaient pouvoir se mettre au-dessus de la loi...

Communisme et fascisme se rencontrent dans un commun mépris du droit. Si nous parlons ici de communisme, c'est que la CGT exerce une influence profonde sur les deux autres centrales syndicales, de souche démocrate-chrétienne l'une, d'origine sociale-démocrate l'autre. Devant la surenchère de menaces et de violences de la CGT, il est malaisé aux dirigeants des deux autres centrales syndicales de rester dans les bornes de l'équité.

Ce sera une des tâches du nouveau gouvernement que de trouver une solution de compromis entre les exigences du droit et les prétentions des centrales syndicales, à l'impunité pour les travailleurs arrêtés au cours des derniers mois. Une capitulation des autorités devant la violence ne ferait qu'encourager les dirigeants qui préfèrent le droit de la force à la force du droit

(Copyright by B.I.P.)

Amérique Latine

Six élections présidentielles mais le problème est ailleurs

par Otto Engel

Au cours de cette année 1970, des élections présidentielles vont se dérouler dans six pays d'Amérique latine. Le 1er février, Costa-Rica a ouvert la série; il sera suivi par le Chili, la Colombie, la République dominicaine, le Guatemala et le Mexique.

Mais ces élections ne signifient pas grand-chose pour l'avenir du continent. En fait, ce qu'il importe de savoir, c'est l'attitude que pourront prendre les militaires. Surtout depuis que le président Nixon, revenant à une attitude "réaliste" sur les conseils de Nelson Rockfeller, a décidé de soutenir ouvertement les régimes militaires des voisins du Sud, ceci afin d'éviter les lourds inconvénients des guerres subversives.

Sans parler de pays comme le Brésil, l'Argentine et le Paraguay, les militaires occupent ostensiblement le pouvoir, l'armée est, en fait, la grande force politique du continent. Et déjà, dans de nombreuses écoles militaires, on parle ouvertement de la constitution d'un parti politique unique sous direction militaire.

Ainsi présenté, l'avenir semble assez sombre pour les forces réformistes latino-américaines. La première victime de ce nouvel état d'esprit est l'Eglise, dans la mesure où elle défend une position de réformes sociales, en opposition avec les prétentions des militaires. D'où la tactique suivante: Persécutions de toutes sortes contre les leaders catholiques qui n'acceptent pas l'alliance avec l'armée, et, au contraire, privilèges, soutien économique et facilités d'action pour les leaders conservateurs qui acceptent le pouvoir militaire.

Cependant, un phénomène nouveau a fait son apparition: le nationalisme. Il gagne du terrain dans les casernes.

D'importants secteurs de l'armée — le gros des forces armées d'Amérique latine est formé d'hommes appartenant à la classe moyenne des villes et de la campagne — commencent à voir dans les Etats-Unis le principal responsable de l'état de sous-développement chronique du continent. Quoique conservateurs en matières d'organisation de la société, ces militaires sentent le besoin de donner de meilleures conditions de vie aux populations qui vivent dans la misère.

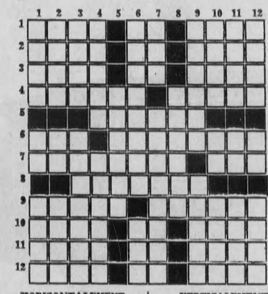
Après la prise de pouvoir du général Alvarado, au Pérou, et du général Ovando, en Bolivie, des militaires nationalistes gagnent du terrain. Mieux, Ovando a, en quelque sorte, amené les USA à reconsidérer la réintégration de Cuba dans l'Organisation des Etats américains, d'où il avait été chassé après son alliance avec l'URSS.

Autre nouveauté de la conjoncture latino-américaine: les politiciens civils, déçus par les partis politiques, tournent leurs espérances vers les secteurs nationalistes de l'armée ou vers l'aile progressiste de l'Eglise catholique. En particulier, les partis communistes orthodoxes pensent que l'avenir passe par la mise en place d'un très grand nombre de gouvernements militaires nationalistes: ces gouvernements auraient le mérite d'isoler les militaires pro-USA.

On est loin des élections présidentielles de cette année. En fait, elles apparaissent comme un simple jeu de formalités. Elles n'ont guère à voir avec l'exercice réel du pouvoir politique. Et parfois, elles ont un aspect franchement ridicule: n'est-ce pas au Guatemala où 25 candidats se disputent la magistrature suprême?

(Copyright by B.I.P.)

— No 631 —



HORIZONTALEMENT

1—Nom des dieux protecteurs romains. — Mesure chinoise. — Disposé.
2—Le côté vers lequel descend la rivière. — Carte. — Conduit d'appel d'air.
3—Très réduit en dimensions. — Fleuve d'Italie. — Peintre italien.
4—Nom de diverses maladies. — Individus.
5—Partie du monde.
6—Lettre grecque. — Anneaux de suspension.
7—Lâchait. — Homme ignorant.
8—Pluies torrentielles.
9—Est point vers. — Séparée.
10—Rayons d'une roue. — Dans le corps. — Enlèvement d'une personne par violence.
11—Crochet de fer. — Note — Morceau de musique à trois parties.
12—Arr. d'Alençon. — Note. — Lieu de délices.

VERTICALEMENT

1—Espace de temps écoulé. — Article espagnol. — A une faible distance.
2—Témoignage. — Tienne. — Ennuie.
3—Pas commun. — Pierre bleuâtre, facile à diviser en plaques, qui sert à faire des crayons, des tablettes, etc.
4—Ce qu'il y a de meilleur. — Genre de légumineuses (pl.).
5—Qui est en forme de tube.
6—Jeune lapin. — Patrie d'Abraham.
7—Egalité. — Oxyde naturel de fer.
8—Chevilles coniques de bois.
9—Capacité de l'esprit. — Genre.
10—Jeter impétueusement. — Coup sur le tambour. — Substance grasse du porc.
11—Fleuve d'Irlande. — Dans. — Guette.
12—Ne dis pas. — Pronom. — Ville d'Angleterre.

SOLUTION DU PROBLEME No 630

■ Horizontalement: 1. Roturier — Ber; 2. Etésien — Pali; 3. Tenès — Té — Lin; 4. Rets — Bal — Lac; 5. Ose — Cab — Taie; 6. Villosité; 7. Ensellure; 8. Peur — Art — Gré; 9. Avé — Une — Pris; 10. Cet — St — Orant; 11. Tutu — Essence; 12. Exe — Assettes.

■ Verticalement: 1. Rétro — Epacte; 2. Otées — Neveux; 3. Tente — Suette; 4. Usés — Ver; 5. Ris — Cil — Us; 6. Ie — Ballantes; 7. Entablure — SS; 8. El — Ort — Ose; 9. Tsé — Prêt; 10. Ballai — Grant; 11. Eliait — Rince; 12. Rincee — Estes.

EN PIROGUE

Libre de faire ce que je voulais, je visitais le village, accompagné d'une foule d'enfants nus qui venaient me toucher la main tout en me dévisageant de leurs grands yeux noirs et avides. Les sombres huttes et les rues étaient pleines d'enfants et de femmes. Une jeune mère, assise les jambes croisées, donnait le sein à une petite fille tout en réparant un filet. Près d'elle, sur une natte de paille tressée, un gosse au ventre énorme soupirait et criait, se tortillant dans la poussière. D'autres femmes, accroupies au bord de la lagune, lavaient le linge qu'elles étendaient sur le sable pour sécher. Je regardais, je m'étonnais, je souriais et je passais.

Après avoir mangé du "foutou" — une pâte faite de bananes — bien arrosé d'une sauce aux arachides fortement pimentée, je montais dans une pirogue. Seul sur la lagune, étincelante de soleil, je tournais en rond, incapable de maitriser l'art de ramer une pirogue, me rendant ridicule sous les yeux moqueurs des gosses éparpillés sur la plage.

La nuit étouffait rapidement la lumière, les feux dansaient près des huttes . . . je devais partir. Je remerciais alors le chef de son hospitalité. Fort de cette expérience, je repris la route, les cris joyeux des gosses s'éteignant dans l'obscurité profonde de la forêt endormie.

Claudette Blanchette,
Haute-Volta, Afrique.

LA SCHEC

La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique (section française) annonce qu'elle tiendra son congrès annuel au Collège de Saint-Boniface les 3, 4, 5 et 6 juin 1970. La Société fut fondée en 1933 à Toronto par un Irlandais canadien en vue de promouvoir et favoriser l'étude de l'histoire religieuse au Canada. Le dernier congrès qui a eu lieu au Manitoba fut en 1948 dans la ville-cathédrale.

Le programme du congrès aura comme thème, comme il fallait s'y attendre, "La vie religieuse au 'Manitoba', spécialement celle qui y a vécu le groupe francophone.

Nos lecteurs peuvent se demander pourquoi nous publions un tel communiqué, puisqu'il ne semble pas y avoir un lien entre la S.C.H.E.C. et les jeunes Franco-Manitobains. Sans doute, plusieurs seront sceptiques. Au contraire, cette année, les jeunes devraient s'intéresser à cet organisme. On espère attirer les adolescents à travers une série de courtes conférences présentées par des étudiants. Il y a peut-être une possibilité d'organiser une soirée de rencontre (buffet, banquet avec un peu d'originalité) pour l'élément-jeunesse. Le comité d'organisation devrait y jeter un coup d'oeil!

En plus, prévoit-on des conférenciers canadiens de renommée, une tournée au Fort Garry Inférieur et une exposition de livres sur le père du Manitoba, Louis Riel.

Pour tous renseignements, composez **233-2274.**

Au Québec — "Certains 'agitateurs professionnels', formés à Cuba, se plaignent que leur chèque est en retard, ce mois-ci!"



Les fugitifs de la conscription

Quatre sont venus. Deux fugitifs de la conscription et deux déserteurs. Trois de ces quatre ne peuvent jamais retourner aux Etats-Unis, leur pays natal, de peur de se faire emprisonner. Le dernier compte les jours avant que son nom apparaisse sur une liste militaire.

Il y a environ 75,000 jeunes Américains au Canada dans le moment. Ils ont renoncé à leur pays parce qu'ils ne voulaient pas tuer ou se faire tuer dans la guerre vietnamienne. Parmi ces milliers, il y en a certainement qui ne sont que des traîtres et qui délaisseraient le Canada s'ils se voyaient obligés de le défendre même pour une cause juste. Par contre, d'autres restent honnêtes gaillards. Parmi ceux-ci, je compte les quatre jeunes Américains que nous avons interviewés il y a peu de temps. Ils me semblaient tous sincères. Notre pays leur offrait la chance de commencer une nouvelle vie. Ils n'allaient pas la gâcher cette chance quoique l'avenir leur apparaissait quelque peu nébuleux. Ca se comprend: on ne se transplante pas d'un milieu à un autre sans se sentir désorienté.

J'ai souvent été tenté intérieurement de condamner ces fugitifs sans même un procès. La guerre, c'était la guerre, et puis alors, ça finissait là! Après tout, si l'on ne peut point répondre à l'appel de son pays, on ne vaut pas de la crasse! Après avoir parlé à ces jeunes gens, j'ai changé d'avis. Ils n'étaient pas différents de mes concitoyens. Mettez-vous dans leur situation pour un moment. Demandez-vous ce que vous feriez si, jeune adulte, vous deviez aller patauger dans des marécages pour une cause qui, pour en dire le moindre, vous paraîtrait vague. Ou bien vous adhérez au plan Marshall (l'arrêt des Communistes), ou bien non. On se bat ou l'on ne se bat pas! Vous ne trouvez pas de juste milieu. En plus dans la grande majorité des états américains, on ne peut pas voter avant l'âge de 21 ans. En d'autres mots, un adolescent ne peut pas s'opposer légalement au gouvernement qui l'envoie au Vietnam!

En conclusion, je dis qu'on ne devrait pas laisser entrer au Canada tous les fugitifs, car on ouvrirait nos portes à des révolutionnaires sans scrupules et à la petite pègre. Mais de toute façon, ne les refusons pas sans raison valable. Nous, comme jeunes Canadiens, n'avons pas à entendre les cris de certains vétérans: "Our country, right or wrong!".

Gilbert Morier

Interview avec des animateurs sociaux

par Ernest Sherstone

L'Aube a eu une interview avec les deux animateurs sociaux de la S.F.M.: MM. Hubert Gauthier et Roland Marcoux.

★ Qu'est-ce qu'un animateur social?

L'animateur social se préoccupe de la participation à travers une série de techniques pour aboutir à n'importe quel travail que certaines personnes ou groupes veulent faire.

★ Que faites-vous pour les Franco-Manitobains?

On ne fait rien pour les Francophones. Notre travail est de voir à ce qu'il y ait une suite logique dans les discussions et à donner des précisions à une action qui va découler d'une rencontre. Par la technique, nous encourageons des groupes à prendre en main les situations qui les préoccupent, et nous essayons de les amener à une fin pratique.

★ Depuis quand l'animateur social est-il en vigueur au Manitoba?

Depuis mars 1968, à Saint-Malo pour la S.F.M.

★ Qui finance l'animation sociale?

C'est la S.F.M. qui nous finance à travers des fonds de la S.F.M.

★ Quels sont vos problèmes majeurs dans le moment?

Nous voulons mettre sur pied une méthode qui va permettre premièrement, un maximum de participation de la part de la base, afin qu'on ait du "feedback" sur la situation; et deuxièmement, une méthode qui permettra à la base de prendre contact avec le leadership établi, afin que ce leadership puisse être plus au service de la base et la base plus au service du leadership. Il est aussi question de canaliser cette information qui pourra venir de l'intérieur (Franco-Manitobains) ou de l'extérieur (M.I.T., Université, etc.). On travaille sur la mise ensemble de toutes ces questions présentement. On essaie d'avoir une société qui pourra travailler en parallèle (le leadership et la base).

★ Qu'en faites-vous de "l'establishment"? ....

— C'est une partie de la société qu'il faut considérer.

— Notre travail est d'aider aux gens de la base de s'identifier par eux-mêmes et non de se laisser identifier par un "establishment". Ce dit "establishment" n'est pas une barrière devant le travail qu'on fait.

★ Quels centres français sont affectés par l'animation dans le moment?

L'animation touche d'une façon directe ou indirecte, presque tous les centres français par les commissions ou par les caisses populaires.

★ Comment vous prenez-vous pour animer un cultivateur qui vit dans le village X ou un "collet bleu" qui habite la ville Y ?

Dans tous les domaines, il s'agit de connaitre la situation dans laquelle on se trouve.

Le groupe permet que l'individu soit rejoint.

Nous voyons qu'il y a un manque d'éducation chez les Franco-Manitobains.

Notre orientation est envers les personnes.

★ Que répondez-vous à ceux qui voient l'animation sociale d'un air cynique?

L'animation sociale n'est pas une technique de travail miraculeuse. Ce sont les éléments que les gens peuvent mettre en jeu présentement; c'est notre travail de mettre ces éléments ensemble.

Ce qui nous importe, c'est de savoir: qui es-tu, où vas-tu, et pourquoi?

★ Pourquoi êtes-vous animateur social?

Pour moi, l'animation est quelque chose d'important, pour la culture, l'économie, etc.

Moi, je crois que, par l'information et la participation, on peut arriver à ce que la majorité veut et non pas être à la merci d'une minorité qui la gouverne.

"Tout Canadien français qui monte, tu le descendras fidèlement." — 11e commandement des Canadiens français.

AGITATEUR — SOCIAL

L'ANIMATION

Appréciation de Zone

Je crois que "l'émission populaire Zone" s'est méritée le droit à une "critique réactionnaire" de la part d'une auditrice fidèle — toujours à l'écoute. C'est une heureuse innovation manifestée soudainement par quelques universitaires reconnus comme les défricheurs du terrain inculte du Collège de Saint-Boniface.

J'aimerais dire que la musique diffusée est d'un très bon choix. On nous fait tourner les meilleures de Renée-Claude, Jacques Michel, Claude François, Gilles Dreu. Cependant, il faut entendre plus de jazz, plus de classique moderne. J'attire l'attention sur l'émission du jazz présentée avant Noël. L'animation et le choix des disques indiquaient un savoir-faire remarquable. C'était doux, simple et naturel.

En parlant de présentation, je dois avouer que les émissions récentes ont fait preuve d'un baragouinage énervant. A mon avis, les "entractes" divertissants, si je puis m'exprimer ainsi, démontraient de l'humour un peu trop spontané et cliché. Il y a un manque de publicité. On peut tirer un trait sous deux questions qui, je crois, sont importantes quant à l'avenir de Zone: Qui sont les auditeurs de Zone? Et quel genre d'auditeurs, les annonceurs de cette émission, croient-ils avoir?

Enfin, ce qui est à valoriser dans cette émission, ce sont bien les finales sensationnelles. "Encore une fois", de Renée-Claude, en était une des plus singulières.

Je constate qu'emprisonnée au rez-de-chaussée de mon ignorance, j'ai daigné exprimer mon opinion.

NATHALIE

Les drogues et leurs effets . . .

Les drogues dont on abuse le plus aujourd'hui sont celles qui produisent des effets marqués dans l'humeur et dans la conduite des personnes. On peut classer ces drogues en trois catégories assez générales: les drogues déprimantes, les stimulantes et les hallucinantes.

I — Les déprimantes

La plus commune de toutes est l'alcool, mais il y a aussi les barbituriques et les narcotiques qui provoquent le sommeil et la stupeur, et les solvants que l'on peut respirer dans la colle, les peintures, les vernis, etc.

En général l'effet des drogues déprimantes se manifeste selon le montant de concentration dans le sang. L'usage fréquent de ces drogues développe une accoutumance telle que la personne doit en prendre plus pour obtenir les mêmes effets.

Les solvantes

L'effet de respirer les vapeurs qui se dégagent de la colle et du vernis cause une sorte d'ivresse qui s'aggrave et cause la désorientation, un comportement étrange et même le coma. Plusieurs de ces liquides volatiles sont très dommageables pour le foie, les reins et le coeur.

Narcotiques

Les barbituriques et les narcotiques sont utilisés pour rendre le sommeil. La morphine et la codéine sont employées en médecine pour enlever la souffrance. Cependant, les personnes adonnées aux narcotiques prennent plutôt de l'héroïne que la morphine et la codéine. L'abus de ces narcotiques cause une dépendance si forte que si la drogue est arrêtée, la personne sombre dans une dépression; elle a des douleurs dans les jambes et le dos, des vomissements et la diarrhée.

II — Les stimulantes

Les breuvages si bien connus — café, thé, cacao et breuvages cola — sont des sources de stimulants même si nous sommes inconscients de leurs effets.

Nicotine

La nicotine que l'on trouve en large partie dans le tabac donne un effet de stimulant au système nerveux.

Cocaïne

Ce stimulant cause une forte dépendance psychologique. Il peut donner un effet de puissance, de plaisir, de supériorité, ou, au contraire, un sentiment de persécution. Il peut aussi causer des hallucinations effrayantes.

III — Les hallucinantes

Les drogues hallucinantes sont celles qui produisent des visions ou des hallucinations, ou une fausse aliénation mentale.

Marijuana

La marijuana est une drogue qui provient de la fleur d'une plante orientale que l'on appelle le chanvre. La marijuana n'a aucun usage médical qui vaille.

Elle est fumée en cigarettes. Elle est synonyme de "pot", "tea", "grass". Les effets de cette drogue dépendent de la dose prise et de la façon et circonstance dans laquelle elle est prise. Les effets principaux de la marijuana sont le dédoublement de la personne, une sensibilité aiguë aux sons et aux touchers, une désorientation du temps et de l'espace.

On dit souvent que la marijuana n'est pas plus nocive que l'alcool. Mais faire une comparaison de la sorte est injuste parce que, contrairement à l'alcool, la marijuana est prise par une minorité de la population. Si la mrijuana était en usage comme l'est l'alcool, le dommage physique et social qu'elle causerait serait peut-être très différent du dommage que fait l'alcool. On ne peut pas savoir car les effets de l'alcool ne sont pas les mêmes que ceux de la marijuana.

L.S.D.

Le LSD est une drogue très dangereuse car elle contient de l'acide. Comme la marijuana, les effets du LSD ne peuvent pas être prédits ou contrôlés et ils sont plus prononcés que ceux de la marijuana. Certaines personnes deviennent paranoïaques, déprimées ou effrayées. Ces sentiments peuvent durer très longtemps et même revenir après plusieurs mois. Ceux qui prennent du LSD souffrent d'une désorientation visuelle et émotionnelle. Les couleurs sont plus vives, les objets déformés, les sons brouillés.

Le LSD a été la cause de plusieurs accidents graves et de plusieurs suicides.

Ceci n'est qu'un exposé assez bref afin de donner des renseignements généraux en ce qui concerne les drogues et leurs effets malheureux et destructeurs dans les personnes qui les prennent.

Denise Gauthier

. . . un essai prometteur . . .

L'Aube présente la synthèse de la grande réunion des jeunes qui eut lieu le 24 janvier au Centre Culturel de Saint-Boniface. Vous vous apercevrez sans doute qu'à maintes reprises les réponses varient d'une manière significative. On avait divisé les jeunes en groupes qui naturellement tirèrent de différentes conclusions.



Cette photo fut prise à l'Institut collégial Ste-Anne lors de la pièce "L'art d'être courtier". Les deux acteurs sont, à gauche, Denis Godin et, à droite, Yves Vermette.

I — Qu'attendez-vous de la S.F.M. — du directorat des jeunes?

1) Echanges entre jeunes dans la province.
2) Journées de rencontre — animation sociale.
3) Que le conseiller des jeunes soit élu par les jeunes.
4) On ne croit pas au directorat des jeunes.
5) Que chaque paroisse soit représentée sur le directorat et que les jeunes organisent ainsi des activités.
6) Que le directorat informe davantage les jeunes des activités.
7) Que les autres directorats tiennent compte et invitent les jeunes dans leurs organismes.
8) Il faut un directorat — ou un comité central — regroupant des représentants des conseils étudiants, de la J.F.M. et des adultes de chaque division scolaire.

Buts: a) Intéresser les jeunes; b) Communication entre les jeunes et la S.F.M.; c) Animation sociale.

II — Pensez-vous que les jeunes Franco-Manitobains sont suffisamment organisés? Pourquoi?

Non.

1) Programme rallye n'est pas fait pour les jeunes.
2) Que les jeunes se rencontrent et travaillent ensemble.
3) Ce sont toujours les mêmes qui travaillent ensemble.
4) Manque de communication — il faut un centre d'information.
5) Chaque milieu est suffisamment organisé déjà, mais on devrait pouvoir compter sur la S.F.M. pour l'aide.
6) Il faudrait un comité central.

III — Selon vous quels sont les problèmes les plus pressants chez les jeunes Franco-Manitobains?

1) Identité individuelle.
2) Langue — complexe: on a peur d'être Canadien français; on ne parle pas français.
3) Manque de chances de parler le français.
4) On identifie la langue avec la religion.
5) Pas d'avantages à parler le français (surtout en ville).
6) La drogue et la religion ne sont pas nos problèmes.

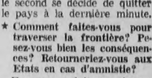
IV — Y a-t-il nécessité pour une assemblée des jeunes? Pourquoi? Par qui?

1) Les jeunes ne sont pas prêts à un grand rallye avant 2 ou 3 ans.
2) D'autres assemblées sont nécessaires.
3) Un comité central est plus important.
4) Rallye nécessaire — mais non semblable à celui des adultes — une préparation au grand rallye — comité provisoire nécessaire —

(Suite à la douzième page)

Interview exclusive avec des fugitifs de la conscription

par Robert Landry et Gilbert Morier



L'Aube interviewa quatre jeunes Américains venus au Canada. Voir aussi l'éditorial.

★ Quelles sortes de problèmes rencontrez-vous en arrivant au Canada?

Les Canadiens en général sont plutôt curieux. Certains sympathisent avec notre cause. La majorité ne comprend pas comment on a pu laisser la "terre promise". Quelques-uns sont contre notre évasion, mais c'est parce qu'ils n'ont pas le concept de la levée militaire. Le bilinguisme, la culture: toutes les petites choses de la vie sont différentes.

★ Quelles sont les pressions que vous ressentez aux Etats?

Ls jeunes Américains vont à l'Université afin d'éviter la conscription. L'étudiant universitaire doit avoir de bons résultats. Il n'est pas libre de prendre un répit de ses études afin de voyager un peu. Il est très difficile de se trouver un emploi parce qu'on peut être appelé pour le service militaire. Ceci rend les plans pour le futur très vagues et nébuleux. Un nouveau système de conscription a été introduit aux Etats. Il s'agit de la loterie militaire. Ceux qui ont les numéros 1 à 125 seront conscrits de façon certaine; de 125 à 225, les chances sont 50-50; de 225 à 366, c'est assez certain que non. La loterie n'est pas juste parce qu'on décide le sort d'un individu par la jetée d'une pièce de monnaie — c'est la fatalité.

★ Ressentez-vous de l'opposition quand vous cherchez un emploi?

Les compagnies canadiennes sont très cordiales. Les compagnies américaines au Canada nous rejettent. Nous devons réaliser que le capital américain a une influence sur les relations avec le personnel. C'est navrant tout en étant réaliste.

★ Quelles démarches faites-vous afin de vous organiser?

Premièrement on doit organiser notre propre vie. On n'a pas encore une publicité organisée. De toute façon, on retrouve plusieurs organisations qui aident les jeunes Américains au Canada.

Mentionnons la différence entre un fugitif et un déserteur: le premier est organisé, le second se décide de quitter le pays à la dernière minute.

★ Comment faites-vous pour traverser la frontière? Pesez-vous bien les conséquences? Retourneriez-vous aux Etats en cas d'amnistie?

Encore, on doit mentionner les fugitifs (draft-dodgers) sont mieux organisés. L'immigration est basée sur un système de pointage où l'individu doit maîtriser 50 points sur 100 pour être accepté au Canada. Chaque jour, j'apprends à aimer de plus en plus ce pays. Aux Etats, tout le système est au déclin, la société est basée sur l'avarice. Nous sommes plus libres au Canada, le système éducationnel est meilleur, on n'y retrouve pas la violence comme là-bas.

Il est difficile de quitter son pays natif — on ne sait jamais peut-être un jour. (Cette dernière phrase a été dite par un des quatre présents à l'interview.)

★ Vos aspirations politiques changent-elles?

Nos idées sont déjà cristallisées avant de venir au Canada. Les politiques canadiennes sont différentes — on penche peut-être vers la gauche — le NPD. Le système américain est très capitaliste. On ne prévoit pas un changement dans le proche futur.

Il faut avoir vécu aux Etats pour reconnaître sa monstruosité. On ne peut pas se voir tuant des êtres humains. Nous sommes vraiment opposés à la guerre. Pensons à l'incident My Lai, la présence du CIA, l'incident des Bérets Verts.

Il y a une "qualité humaine" à la guerre — les gens ne s'en rendent pas compte.

★ Quelle est la relation entre les parents et le fils?

Certains parents sont ouvertement hostiles. D'autres sympathisent. Il y en a même qui aident leur fils à s'évader au Canada.

Nous connaissons quand même un cas où un jeune fugitif venu au Canada téléphona à ses parents à Noël. Ils refusèrent de lui parler.

Pour tous renseignements, signalez 284-5046.

Trois des jeunes Américains fugitifs de la conscription, lors de leur interview avec des représentants de l'Aube-à-l'envers.



Ci-dessus, le comité provisoire des jeunes Franco-Manitobains formé lors du colloque le 24 janvier. De gauche à droite: Jean-Pierre Parenty (St-Pierre), Denis Boulet (Collège), Denis Beaudette (St-Jean-Baptiste), Yves Lord (La Broquerie, membre de l'exécutif de la S.F.M.), Adèle Verrier (Louis-Riel), Paulette Hébert (St-Norbert), Maurice Auger (Collège).

Le 100 Nons

Depuis le début du 100 Nons, les rapports des spectacles donnés ont tous été élogieux et sans doute que ces jugements étaient justifiés. Mais il n'y a pas que le côté spectacle à regarder. Ayant assistée à l'assemblée générale, j'ai pu me rendre compte des problèmes qui peuvent survenir dans l'administration de cette organisation. J'aurais une suggestion à faire à l'exécutif: d'avoir une réunion plénière plus qu'une fois l'an. C'est-à-dire, d'inviter à nouveau tous les intéressés à venir constater le travail fait, donner des suggestions si nécessaires et étudier la question financière. Cela permettrait aux responsables de remédier à temps aux difficultés et d'aller de l'avant avec plus de confiance.

PENSEZ-Y!

Suzanne Nolette (Ste-Agathe), correspondante.

Le Cimetière du Caribou

J'ai eu la chance de visiter la France cet été et une chose qui m'a le plus frappée est un certain cimetière connu sous le nom de "Cimetière du Caribou". Ils ont laissé le terrain comme il était au temps de la guerre; les tranchées sont intactes, les casques rouillés des soldats morts gisent un peu partout...

Un caribou garde l'entrée de ce monde
Où l'on retrouve la vie et la mort,
La terre est de nouveau féconde
Là où sont tombés les forts.

C'est le terrain où, il y a vingt ans
L'on jouait le jeu fou de la guerre.
Les hommes vinrent dans ce paisible champ
Et le transformèrent en une sanglante mer.

Chaque soldat creusa sa propre tranchée
Pour un très grand nombre ce fut leur tombe,
Le sang coula dans ces fossés,
Parmi l'éclat de fusils et bombes.

Aujourd'hui, les moutons y paisent lentement
Mais les mornes tranchées sont toujours là.
Les touristes y marchent en voyant
Les tristes dégâts que la guerre laissa.

Suzette Roy, St-Pierre.

Séparatisme québecois, seul espoir pour Canada-Anglais: Lévesque

René Lévesque, chef du parti québécois, a essayé de persuader une salle comble à l'auditorium Taché de l'Université de Manitoba, le 12 février au soir, qu'il serait dans leur grand intérêt que le Québec se sépare.

Dans un discours émotif d'une demi-heure, Lévesque a continuellement mis de l'emphase sur le thème que le fédéralisme canadien ne peut fonctionner sans que le Québec soit exclus du système puisqu'il est inévitable que le Québec va s'opposer à la centralisation des pouvoirs.

"J'ai lu dans les journaux que vous, dans l'Ouest, vous voulez vous séparer. Je crois que le séparatisme dans l'Ouest, c'est ridicule. Je sais que vous avez des problèmes — le chômage, par exemple — mais ce n'est certainement pas assez pour mener à la séparation."

"L'insistance du Québec sur l'autonomie est reliée à la tradition de survivance" — "la survivance", expliqua-t-il, en faisant référence à sa propre éducation comme un exemple de l'exploitation paroisse-prêtre-anglais des Canadiens français.

M. Lévesque nota "qu'il y a vingt ans les Québécois ne pouvaient pas fournir dix pour cent des ingénieurs requis dans la province. Maintenant nous en avons trop". C'est un des résultats de la Révolution tranquille.

"Pierre Trudeau, que vous avez élu parce qu'au fond vous croyiez 'Voilà un gars qui gardera le Québec silencieux', est un dodo", exclama-t-il, en ajoutant "que M. Trudeau était probablement peiné parce que M. Bourassa, le nouveau chef du parti libéral au Québec, s'est récemment prononcé en faveur de plus de pouvoir fiscal pour la province".

A la suite du discours de M. Lévesque, un panel, qui se préparait à discuter ses propos, fut interrompu par deux ou trois Maoïstes. Une brève échauffourée se produisit et les provocateurs furent sortis de force par la police.

"The Manitoban"

HÉ, LES ENFANTS

"Jouets Inc." vous présente: Baby-Cougher! La poupée qui a le faux-croupe Baby-Cougher tousse et crache ses petits poumons comme une vraie petite fille qui a le faux-croupe.

Baby-Cougher râle et appelle maman toute seule. La maman, c'est vous, et vous pouvez faire tout ce que vous voulez. Demandez Baby-Cougher à votre maman: seulement $6.95.

Avec Baby-Cougher, vous pourrez aussi acheter les accessoires suivants: habits, minuscules jaquettes de laine et écharpes ($8.99); kit de l'infirmière avec moutarde et poivre pour les compresses et du ketchup ($4.97); minuscule tente à oxygène avec générateur de vapeur, chaufferette et lampe à rayons ultraviolets ($52.99); vrai petit cercueil en plomb argenté (poids: 4 livres) doublé de soie avec linceuil brodé or et satin ($71.97).

Mamans! Achetez Baby-Cougher à votre petite fille. Ce sera pour elle une expérience émotive enrichissante sans cesse renouvelée. Rechargeur de batteries: $12.99.

"Jouets Inc." vous offre aussi:

Mary-Capone, la poupée-bandit qui a une garde-robe de plus de 40 tenues sloppy, qui peut fumer la mari, tirer du révolver de poche. D'après le modèle "Monica la Mitraille".

Suzy Formfit, la poupée sexuée qui initiera vos enfants à toutes les délicatesses de la mode et qui participera à leur éducation en même temps. Quatre garde-robes (hiver, printemps, été et automne). Pour les petits comme pour les grands.

(Extrait du journal "L'Eprouvette", Université Laval)

Le Canal 3

CBWFT met fin à la publication de son horaire hebdomadaire. Les raisons qui motivent cette décision sont, d'une part, les restrictions budgétaires imposées à la Société Radio-Canada par le gouvernement fédéral, d'autre part, l'arrêt de la publication CBC Times, pour la raison mentionnée ci-haut, et enfin les renseignements nombreux que les journaux (quotidiens anglais et hebdomadaire français) et les autres publications de télévision offrent aux téléspectateurs. On mentionne que le feuillet a perdu la raison d'être. Au contraire, nous croyons que cet horaire commençait justement à intéresser les gens. Nous sympathisons avec le Canal 3 car nous voyons bien que cette coupure n'a pas été motivée localement.

un essai prometteur . . .

(Suite de la onzième page)

d'où découlerait le directorat?

5) L'animation sociale chez les jeunes est nécessaire par groupes (écoles, par exemple).

V — Etes-vous satisfaits de l'influence de la jeunesse dans les programmes de la S.F.M.?

1) Nécessité d'un conseil des jeunes afin de mieux faire connaître nos opinions, nos besoins.
2) Pas assez pour intéresser les jeunes.
3) Pas assez de participation des jeunes dans les directorats.
4) Pour activités — des directorats-jeunesse pour chaque région.

VI — Y a-t-il des projets ou des programmes typiquement "jeunes" que vous aimeriez entreprendre au sein de la S.F.M.?

1) L'Aube à l'envers.
2) Festival du Voyageur.
3) Hootenany français.
4) Concours oratoire provincial.
5) Concours art dramatique — théâtre — semaine de Pâques.
6) 100 Nons — listes ambulantes — développer boites à la campagne.
7) Voyages-échanges.
8) Centre de loisirs permanent dans chaque paroisse.

VII — Y a-t-il une nécessité d'avoir un directorat des jeunes au sein de la S.F.M.? Pourquoi? Quel serait son travail? Composé de qui?

1) Un conseil de jeunes — un directorat d'adultes pour les jeunes n'est pas nécessaire.
2) Le directorat n'est pas nécessaire.

Un comité provisoire des jeunes intéressés a été élu:
— Denis Beaudette
— Denis Boulet
— Jean-Pierre Parenty
— Adèle Verrier
— Maurice Auger
— Paulette Hébert

Une scène du colloque des jeunes qui s'est tenu au Centre Culturel le 24 janvier dernier.

Congrès-Rallye

Qu'il fait bon de respirer
L'air français si positif
Cette ambiance pure, formulée
Cette animation d'un but vif
Cette session authentique
D'une détermination assurée
Hors de jeu l'heure problématique
Sensationnel l'éclat de cette durée
Les rayons du dynamisme
Resplendissaient de toute intensité
Refleurit le pessimisme
A travers l'immensité
Il existe de l'ardeur
Dans la veine du Franco-Manitobain
Il sait prendre à coeur
Et ses efforts ne sont pas vains

Tout respirait la joie
Qu'elle soit contagieuse
Mort le Français maladroit
Il y a une promesse ambitieuse
Qui s'annonce devant nous
A nous de faire l'effort
Soyons convaincus, répandons partout
Entre nos mains mijote un trésor
Il faut le faire éclater
Faisons-le notre devise
Prouvons notre fierté
Notre langue nous est soumise

Rachelle Chappellaz, St-Claude.

De tout et de rien

Le projet centenaire de la ville de Saint-Boniface sera la construction d'une piscine intérieure. Le site choisi est le parc Happyland. Coût des efforts — $167,000.

• • •

Danielle Ouimet, starlette du film québécois "Valérie", était à Winnipeg afin de promouvoir son "oeuvre". Le film a déjà produit en recette brute plus d'un million de dollars dans la seule province du Québec. "Valérie" qui a été tourné au coût de $85,000 est donc certainement un succès monétaire. Il semblerait que le Québec sait faire du moins en ce qui concerne le cinéma.

Quoi écrire?

Quoi écrire? Mais quoi donc pourrais-je écrire?
De plus en plus embêté je deviens à chaque soupir.

Tant de choses existent, tant d'idées
Mais je ne peux pas me décider.

Je pourrais mettre sur papier toutes mes pensées,
Si seulement je pouvais me lancer.

Pourtant ça devrait être assez facile
Mais pour moi, c'est une tâche difficile.

Peut-être qu'un de ces jours
Je pourrai écrire un poème à mon tour!

Norman Pittet, Somerset.

CARNAVAL '70

Le carnaval de Ste-Anne a eu lieu les 6, 7 et 8 février. Il débuta le vendredi soir par une danse avec l'accompagnement de l'orchestre "Fiasco et Compagnie". De la pizza chaude rejouissait tous les gourmets.

Toute la journée du samedi, il y eut divers amusements organisés par Janine Tougas. Des animateurs de tout âge intéressaient beaucoup les spectateurs dans des joutes de hockey. Les As de Ste-Anne jouèrent contre les Flying Frenchmen de St-Boniface et Ste-Anne remporta la victoire 9 à 7. Dimanche après-midi il y eut un tournoi de ping-pong et de Mississippi. Il y avait des amusements pour tous. Les dames de Ste-Anne ont joué au ballon-balai. Ensuite les jeunes, qui avaient suivi les leçons de patin de fantaisie de Mlle Annette Jeanson, nous ont montré leur habileté sur la glace. Mlle Annette Jeanson exécuta ensuite de très belles performances.

Des prix furent offerts aux gagnants de la journée. Enfin arriva le moment attendu impatiemment. Mlle Madeleine Gagnon, reine de l'an passé, couronna Mlle Gisèle Godin, Reine '70. Les deux princesses furent Mlles Corinne Winters, de l'Institut collégial de Ste-Anne, et Mlle Diane Marion, de Dufrost, institutrice à Ste-Anne. Félicitations aux trois élues de notre beau carnaval. Bravo à Gisèle.

Nicole Desrosiers, correspondante.

Correspondants

L'Aube salue ses correspondants à travers la province de Louis Riel. On vous encourage à continuer à envoyer des articles. Malheureusement certains centres se trouvent encore sans représentants... on espère qu'ils nous donneront signe de vie.

"The Great Tournay"

Comme tous l'ignorent, les artistes, techniciens, éclairagistes, musiciens et organisateurs du 100 Nons partaient vers la mi-janvier en vue de faire ce qui devait être la tournée des Américains. Quelque 20 jeunes adultes du 100 Nons partaient du Centre Culturel de Saint-Boniface vers la septième heure d'un matin gelé de janvier. La caravane comptait trois voitures, la première étant à l'avant, la deuxième en seconde position et la troisième à l'arrière. Le but du voyage, se rendre à Bismarck (environ 350 à 400 milles) afin d'y donner un spectacle à 17 h 30 le même soir qui se devait d'être un samedi.

Enoncer toutes les mésaventures du troisième véhicule serait inutile parce qu'incroyable. De toute façon ce troisième véhicule a dû être remplacé par une camionnette louée (sans chauffage adéquat). A bord, trois membres de l'orchestre, un chanteur et moi-même, sans parler des amplificateurs, guitares, etc. Somme toute, ce troisième véhicule est arrivé à Bismarck, à 19 heures, et en deuxième position. Avouons que les routes américaines étaient en très bonne condition, ce qui nous permettait de filer à quelque 90 milles à l'heure sans parler des passagers qui n'étaient pas d'avis de demeurer dans le frigo (la camionnette) plus de temps qu'il n'en fallait.

Le 100 Nons était tenu de présenter son spectacle dans la salle de concert d'un grand collège américain. L'on s'était imaginé le genre, une salle très riche, parfaite au point de vue acoustique, une salle qui a tout au point de vue technique, mais personne ne savait se servir du panneau électrique à rhéostats linéaires, le rideau automatique s'ouvrait au complet ou pas du tout, ce qui ne nous arrangeait pas tellement, étant donné les quelque 60 pieds de scène: bref, une salle du tonnerre mais que le tonnerre ne remarquait même pas si l'on peut dire.

Le premier spectacle à Bismarck a dû commencer une heure et demie en retard, car les musiciens et les instruments étaient gelés (sans parler des cordes cassées par le froid). Somme toute, le spectacle manquait de chaleur mais malgré tout l'auditoire de 100 personnes (⅓ de la salle) en a paru ravi. Ajoutons aussi qu'ils s'attendaient à voir une chorale, genre "Glee Club". L'on s'est laissé dire que c'était pour eux une agréable surprise.

A Bismarck, les repas, les chambres, bref la réception n'aurait guère pu être meilleure.

Par contre à Roseau, le lendemain soir, c'était autre chose. D'abord il avait fait moins froid pendant la journée du voyage et tous voulaient que ce spectacle soit le meilleur que le 100 Nons ait jamais présenté. Nous devions divertir quelque 150 adultes qui, eux non plus, ne savaient pas à quoi s'attendre. Le résultat, un spectacle qui sentait bon la perfection et qui a plu d'autant plus qu'il avait été animé d'une chaleur bien typiquement du 100 Nons. La foule (si l'on peut parler de foule), si l'on en juge par les applaudissements, était de cet avis. Tout le voyage a valu ces deux heures finales où le 100 Nons, à mon avis, a donné un spectacle poli et fini comme il ne s'en est rarement vu donner à Saint-Boniface.

Ce fut ce même dimanche soir le retour, et le lendemain les classes. Depuis, le 100 Nons a reçu six demandes de spectacles à l'extérieur, mais l'on manquera bientôt de musiciens à vous d'y voir. Si vous êtes musicien ou encore si vous en connaissez, faites-nous le savoir par l'entremise de "L'Aube". Nous vous serions très reconnaissants.

Le publicitaire



Gérald Paquin au 100 Nons

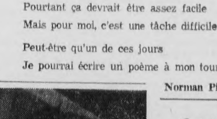
La Broquerie

Au sujet de la boîte à chansons dans ce village le 24 janvier dernier... Spectacle très plaisant présenté par un bon nombre de débutants. Félicitations à l'invitée spéciale — Arlette Comeault.

Un spectateur

NOTE OPTIMISTE — Il est estimé que, lors d'un conflit nucléaire, nous ne verrions que cinq millions Canadiens mourir!

Critique du disque



"Québeclove" — Robert Charlebois — Gamma GS-136

Avec ce troisième microsillon, Robert Charlebois ne fait pas seulement nous présenter de nouvelles chansons, il nous prouve un point important: que son succès n'est pas dû totalement au fait qu'il est "différent", mais qu'il possède aussi un talent inné musical. Il n'a pas besoin de compter sur le déploiement ingénieux de sa belle physionomie (?), sur la jaquette de l'album afin de convaincre le public d'acheter son disque. Le contenu du microsillon en vaut vraiment la peine.

Québeclove excèle sur tous les points de vue. Même après l'avoir joué dix fois ou plus, la qualité du disque ne se fane pas et les défauts se font rares. Pour commencer, la section musicale ne peut pas être reprochée. Sa présence indispensable ne nuit jamais (ou presque jamais) à la chanson. Pierre Nadeau, le chef d'orchestre, a su faire ressortir chaque instrument au bon endroit. Les solos sont bien placés et sont d'une longueur suffisante mais non excessive. On peut même entendre Charlebois ici et là jouer de la guitare solide.

En ce qui concerne les chansons elles-mêmes, au point de vue couleur, variété, structure musicale, ce disque y gagne sur tous les points. Ici, il est inévitable de comparer ce dernier disque avec son deuxième (avec Louise Forestier) où, à part de trois ou quatre numéros qui contiennent vraiment un air personnel et qui peuvent être écoutés plusieurs fois avant de s'en ennuyer, la plus grande partie du disque est jouée sur un ton répétitif et avec du bruit inutile. Québeclove de son côté y compte dix sur dix. Chaque numéro a un air unique et Charlebois arrive à mettre de la nouveauté dans chacun des numéros.

Finalement, au point de vue de paroles, on y trouve un peu de tout. Charlebois arrive même à y mettre du Rimbaud dans une de ses chansons, ce qui fait sensation. En ce qui concerne ses paroles originales, il semble y avoir plus de substance!

Québeclove, c'est Robert Charlebois à son meilleur!

Pierre Morier

L'AUBE A L'ENVERS

L'AUBE A L'ENVERS
a/s SFM
Case postale 145
St-Boniface 6, Manitoba

Rédacteur — Gilbert Morier
Administatrice — Louise Auger
Mise en page — Gilles Bonin
Equipe — Thomas Ivory, Robert Landry, Ernest Sherstone, Denise Gauthier
Collaborateurs — Claude Blanchette, Raymond Gauthier, Pierre Morier, Irène Beaumont, Nicole Desrosiers, Norman Pittet, Suzette Roy, Suzanne Nolette, Nathalie, Rachelle Chappellaz, aussi bien que tous nos correspondants à travers la province.

Emballage des aliments

Protection ou ornement

A la fois source d'information et mode publicitaire, les contenants des produits alimentaires servent avant tout à protéger le produit et souvent en facilitent l'usage. On peut donc parler de l'emballage comme d'un art utilitaire dans l'industrie alimentaire.

La conception de l'emballage répond à la fois à des exigences d'ordre esthétique, pratique et de sécurité. Sous cet angle la loi des aliments et drogues exige que l'emballage ne comporte aucun risque pour la santé. Qu'est-ce qui pourrait avarier le contenu? Quelles sont les propriétés physiques et chimiques du produit alimentaire? Voilà les considérations qui entrent en ligne de compte dans le choix d'un emballage pour un aliment. Pour satisfaire aux exigences du conditionnement des aliments et aux critères de sûreté, le matériau de base: bois, papier, verre, matière textile, plastique, feuille d'aluminium, peut se modifier de maintes manières. La recherche dans ce sens se poursuit sans cesse.

La protection et les lois

Selon les règlements des aliments et drogues: "Est interdite la vente d'un aliment dont l'emballage peut transmettre à son contenu une substance pouvant être nuisible à la santé d'un consommateur de l'aliment".

Dans les emballages traditionnels de verre ou de métal, le problème de contamination du produit par des substances indésirables provenant du contenant ne se posait guère. Avec les progrès de la chimie le populaire emballage de plastique a fait son apparition et papiers et cartons ne se présentent plus que traités de certains additifs chimiques ou enduits de plastique. Les matières ainsi ajoutées remplissent diverses fonctions: plastifiants, agents de remplissage, antistatiques et obscurcissants. Il faut voir à ce que ces produits ne se transmettent pas au contenu de l'emballage en quantité suffisante pour constituer un risque pour le consommateur.

Pour obtenir la certitude que le nouveau matériau d'emballage répond aux exigences de la D.G.A.D., l'industrie doit, avant la commercialisation, soumettre à la Direction la formule, les prescriptions pour l'utilisation et autres renseignements connexes. Si cette matière doit entrer en contact avec l'aliment, ces renseignements devront comprendre également les propriétés des encres utilisées pour imprimer les étiquettes. On peut interdire ou imposer des restrictions sur l'emploi d'un matériau si on ne possède pas suffisamment de renseignements sur son activité chimique.

Les aérosols

Les aliments conditionnés en aérosol sont emballés dans un récipient hermétique contenant un agent de propulsion. Outre la commodité, ce conditionnement assure au consommateur une garantie contre l'évaporation, l'oxydation et la contamination des aliments micro-organismes. On ne permet que les dispensateurs pressurisés, énumérés dans le tableau des additifs alimentaires de la D.G.A.D. Au comptoir des produits alimentaires on retrouve en aérosol de la crème fouettée, des garnitures à desserts, et des tartinades à base de fromage et de ketchup.

Les aliments congelés

Les emballages de plastique permettent la présentation de produits congelés à l'abri de la déshydratation, de l'oxydation et de l'humidité. Ce conditionnement prévient la contamination si le produit est aseptique au départ. Les différents emballages de plastique à base de polyéthylène fournissent environ le tiers des contenants utilisés pour certains produits congelés, entre autres les légumes et les fruits de mer.

Le papier d'aluminium, par ses propriétés, est particulièrement favorable à l'emballage des aliments congelés tels que "TV dinners" et mets prêts à cuire. Ce papier n'a ni goût, ni odeur, ni toxicité; il empêche la croissance des bactéries et des moisissures; il est à l'épreuve de l'eau, des graisses et de la lumière. On en fait des moules adaptés tout aussi bien à la cuisson au four qu'à la présentation à la table. Enfin le papier d'aluminium peut supporter des écarts de température, allant de la congélation aux chaleurs de cuisson rapide.

Les emballages à bouillir

Si, après trois minutes de traitement à l'eau bouillante, vous pouvez servir un "smoked meat", c'est grâce aux propriétés spéciales de la pellicule de polyester. Cette pellicule forte supporte des températures très élevées. Le sachet résiste à l'ébullition, n'est pas sujet à éclatement et demeure parfaitement imperméable.

Etiquetage

Les Règlements des aliments et drogues exigent certains renseignements sur les étiquettes: le nom du manufacturier; le nom de l'aliment; la quantité nette; la marque de commerce, s'il y a lieu.

D'autres règlements régissent: l'énumération des ingrédients; l'énumération des colorants, des agents de conservation et autres additifs alimentaires; les renseignements spéciaux sur les étiquettes des aliments de régime.

Vérifier les étiquettes. La violation des règlements entraîne des sanctions.

Comment éviter certains dangers

Lait seulement — Les cruches de lait réutilisables ne devraient s'employer que pour le lait. L'industrie laitière recommande aussi de ne les nettoyer qu'avec de l'eau claire.

Viandes préparées dans des contenants à vide — Les règlements de la D.G.A.D. stipulent que ces viandes doivent être maintenues constamment réfrigérées et que l'étiquette doit le mentionner. Vérifiez ces renseignements quand vous achetez des viandes apprêtées.

Les fermetures — Pour prévenir les échanges gazeux et la contamination, il faut une bonne obturation. Fabriquées d'ordinaire en métal, en plastique, en liège, en caoutchouc et en papier, certaines fermetures sont hermétiques et plus ou moins perméables à l'air. Lorsque certains renseignements n'apparaissent pas sur l'étiquette, interrogez le commis et résistez à la tentation d'ouvrir les contenants des produits alimentaires au magasin. C'est là une infraction aux règles élémentaires de l'hygiène dont malheureusement trop de consommateurs se rendent coupables.

Inclusion d'un dessiccatif dans l'emballage — A ne pas manger — Dans les produits de confiserie, on trouve parfois un sachet scellé qui renferme un gel de silice, ayant la propriété d'absorber l'humidité. Ce dessiccatif préserve la qualité du produit et par exemple empêche les bonbons durs de devenir collants. C'est un produit non alimentaire et il ne doit pas être consommé. L'étiquetage du sachet étant facultatif, on doit apporter une attention particulière à cette remarque.

Courrier de Louise

Q. — Mon patron m'a offert un cadeau à Noël et je l'ai remercié de vive voix. Je suis secrétaire particulière et mes compagnes de bureau me disent que je devrais certainement lui faire un cadeau l'année prochaine. Pour ma part il me semble que cela ne convient pas. Qu'en pensez-vous? — **Brigitte.**

R. — Vous avez parfaitement raison. Le patron offre quelque chose à ses employés, surtout à sa secrétaire, en appréciation des services innombrables qu'elle lui rend. Celle-ci n'a qu'à continuer à bien faire son travail et à tenir sa place. Evidemment, elle remercie son patron de sa gentillesse, mais jamais elle ne lui fait de cadeau.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma soeur, qui m'était très chère avant que nous soyons mariées, me critique continuellement sur tout et sur rien. J'en suis rendue à redouter ses visites qui, heureusement, ne sont pas trop fréquentes. Mon mari me dit que je devrais ignorer ses commentaires, mais franchement cela me peine et me fâche. Qu'elle mène sa barque, je mènerai la mienne. Je ne vais pas chez elle passer des remarques désobligeantes. Je sais qu'elle lit fidèlement votre Courrier. Peut-être que votre opinion la fera réfléchir un peu. Que faire? Merci. — **Peinée.**

R. — J'espère que votre soeur se reconnaitra et que d'autres personnes dans le même cas feront de même. Serait-elle envieuse par hasard? Il n'y a rien de plus désagréable que de faire critiquer sa façon de mener sa vie, même quand on sait fort bien soi-même que, dans certains cas, les personnes qui critiquent ont raison (dans ce cas c'est encore plus choquant!). Ce n'est pas pour rien qu'on dit qu'on voit toujours la paille dans l'oeil du voisin et qu'on ne voit pas la poutre dans le sien. Avant de critiquer les manières d'agir des autres, toute personne devrait, il me semble, se mettre à leur place et se demander si, étant dans le même cas, elle aimerait qu'on lui fasse les remarques qu'elle se propose de faire... Neuf fois sur dix, elle se tairait, j'en suis certaine. A bon entendeur salut!

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes trois ou quatre jeunes couples à peu près du même âge qui avons des enfants. A tour de rôle nous recevons à diner. Comment agir afin que la veillée ne se prolonge pas trop longtemps. Aucun de nous ne peut vraiment envisagé le lendemain avec sérénité quand nous avons passé la nuit blanche. Croyez-vous que l'on puisse dire, nous vous attendons à sept heures et nous nous amuserons jusque, à vers onze heures? Quand il faut payer la gardienne double tarif après minuit, cela devient dispendieux. Votre opinion, s'il vous plaît. — **Jeunes.**

R. — Je crois que puisque vous êtes des intimes, vous pouvez sûrement faire mention des heures quand vous appellerez ces dames pour les inviter. Elles éprouvent sans doute les mêmes sentiments que vous et n'osent peut-être pas les exprimer. Elles sont sans doute dans le même cas que vous: jeunes enfants, pénurie de gardiennes et le coût de la vie fort élevé. De plus, surtout si on doit travailler le lendemain, les nuits blanches brisent, au point où on ne peut fournir un rendement convenable au travail. Alors, allez-y, chère Madame, et bonne chance!

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous des personnes qui se rendent délibérément au bureau une demi-heure d'avance et qui sont installées très affairées quand arrivent les autres employés et surtout les patrons? Il me semble que c'est faire du zèle et essayer à porter ombrage aux autres membres du personnel. Qu'en pensez-vous? — **Employée.**

R. — Il se peut que vous ayez raison de croire que ces personnes font du zèle, puisque vous dites qu'elles n'ont aucune raison d'arriver avant l'heure fixée par l'employeur. Cependant, savez-vous si ces employées sont lentes dans leur travail et qu'elles sont obligées de se rendre plus tôt pour arriver dans leur ravail? C'est possible, vous savez, qu'elles craignent pour leur emploi si elles n'accomplissent pas autant de travail que les autres. A votre place, je ne m'inquiéterais pas de cette situation, et me contenterais de faire ma besogne le mieux possible.

"Pour une peau fraiche comme la menthe des bois"

Que pouvons-nous attendre d'une crème ou d'une lotion nettoyante? Si l'on croit les manufacturiers, ces produits peuvent nettoyer en profondeur, prévenir les rides, vous faire bénéficier des vertus attachées à des ingrédients aussi divers que la farine d'avoine, le lait, le miel, les oeufs, les fraises, les concombres et la crème de menthe. Ingrédients que les femmes auraient peut-être profit à manger, plutôt qu'à s'appliquer sur la figure. C'est du moins l'avis de certains dermatologistes qui ont été consultés à l'occasion d'une enquête.

Tous ces ingrédients sont là surtout pour accrocher l'intérêt de la cliente. Cela fait bien dans la publicité de parler d'une peau fraiche comme la menthe, ou douce comme la mousse des bois. Mais les ingrédients de base d'une crème nettoyante n'ont pas changé depuis fort longtemps: des huiles, de la cire, de l'eau, un émulsifiant et un peu de parfum.

Pourquoi payons-nous si cher pour des ingrédients assez simples, qui, d'après les manufacturiers eux-mêmes, reviennent environ à deux cents l'once, alors que le produit se vend de 8 cents à $1.71 l'once. D'après Consumer Reports, le marketing coûte plus cher que les ingrédients de base. Les produits de beauté sont présentés dans des empaquetages de luxe, et les publicitaires réussissent de petits miracles en exploitant la crédulité féminine.

Quand un manufacturier parle d'un "ingrédient spécial qui fait pénétrer en profondeur les vertus nettoyantes" de son produit, on se demande alors quels dégâts ce produit peut faire en profondeur, puisque la peau est là justement pour protéger ce qu'il y a dessous!



Chaque invité qui met la main à la pâte ... ce peut être très amusant si cela se passe autour d'un caquelon à fondue! Du foie, du poulet et des crevettes, rehaussés chacun d'une sauce appropriée, apportent un renouveau à ce mode de réception si populaire à l'heure actuelle.

☆ ☆ ☆

Nouvelle fondue inspirée de la bourguignonne

En période de carnaval, les festivités battent leur plein et les occasions de se réunir pour festoyer ne manquent pas. S'il est une manière de célébrer qui a soulevé beaucoup d'enthousiasme ces dernières années, c'est bien celle de recevoir autour d'une fondue bourguignonne. Il est facile de comprendre pourquoi ce mode de réception demeure tellement populaire: tout peut être préparé à l'avance, laissant une totale liberté à l'hôtesse. Et c'est amusant, différent, délicieux! Ceux qui l'ont expérimentée à fond et qui y trouvent toujours du plaisir se doivent maintenant de varier la formule.

Le caquelon à fondue ne se prête pas seulement à la cuisson du boeuf mais aussi à celle de bien d'autres ingrédients comme du poulet, du foie ou des crevettes par exemple. C'est ce que nous vous suggérons d'essayer aujourd'hui avec les nouvelles sauces d'accompagnement, expérimentées par les économistes ménagères du Bureau canadien des produits du lait.

Sauce au cari

2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1 c. à thé de poudre de cari
⅛ c. à thé de gingembre en poudre
½ tasse de consommé
¾ tasse de crème claire

Faire fondre le beurre dans une casserole; incorporer la farine, la poudre de cari et le gingembre. Incorporer très lentement le consommé et la crème. Faire cuire à feu modéré en remuant sans arrêt jusqu'à ce que la préparation commence à mijoter et à épaissir. Servir chaud avec des morceaux de poulet. (1¼ tasse)

Sauce au chutney

½ tasse de chutney, haché fin
1 tasse de crème sure de laiterie
¼ tasse de mayonnaise
1 c. à thé de vinaigre
1 c. à table de moutarde préparée

Lier le chutney, la crème sure, la mayonnaise, le vinaigre et la moutarde. Remuer pour bien mélanger. Couvrir et réfrigérer pendant plusieurs heures pour favoriser la liaison des saveurs. Chambrer avant d'utiliser. Servir cette sauce avec du foie ou du poulet. (1½ tasse)

Sauce piquante

¾ tasse de yogourt
½ tasse de mayonnaise
2 c. à table de raifort préparé
¼ tasse de ketchup

Mélanger tous ces ingrédients. Couvrir et réfrigérer pendant plusieurs heures pour favoriser la liaison des saveurs. Chambrer avant d'utiliser. Servir avec des fruits de mer. (1½ tasse)

Secrets de vitalité

L'aviation nous avait donné un système d'exercices qui a eu un bon moment de vogue, et qu'on avait baptisé "5BX". Voilà maintenant que les experts de l'espace ont mis à la mode la course à pied, comme moyen de se maintenir en forme. Mais pas n'importe quelle course à pied. Il faut mesurer et chronométrer vos performances.

Pour savoir, dès le début, si vous êtes en pleine forme, il faut mesurer quelle distance vous pouvez parcourir, à la course, en douze minutes;

- vous vous habillez confortablement, vous apportez une montre et vous commencez à courir. Quand vous n'en pouvez plus, vous marchez, mais aussitôt que vous reprenez souffle, vous recommencez. Il faut vous forcer, et durer douze minutes;
- si vous avez fait moins qu'un mille, vous êtes en mauvaise condition. Un mille et un tiers est une bonne performance pour une femme, un mille et demi à un mille trois quart pour un homme;
- si vous êtes en piteux état, il faut vous entrainer, soit à la marche, soit à la nage. Vous pouvez d'abord marcher tous les jours, en visant l'objectif d'un mille en 13 minutes, que vous devriez atteindre en trois semaines. Peu à peu, vous pourriez arriver à courir deux milles en 17 minutes;
- si vous nagez,, votre premier objectif sera de faire 100 verges en deux minutes et demie. Après trois mois, vous devriez nager 400 verges en huit minutes et demie. Si vous pouvez consacrer quatre mois à cet entrainement, vous pourriez arriver à nager 1,000 verges en vingt minutes et demie;
- si vous êtes déjà en excellente forme, ou si vous visez, à la fin d'un programme de quatre mois, d'adopter un syssème qui vous maintiendra en excellente condition physique, voici ce qu'on vous suggère, comme programme quotidien:
- courir trois milles en cinq minutes.
- ou nager 800 verges en 20 minutes. ou moins.
- Le principe de cette gymnastique qu'on appelle "aerobics" est de donner un effort concentré et soutenu, jusqu'à ce que les poumons, les muscles, le coeur demandent grâce, et que vous soyez mouillée de sueurs. On veut que vos poumons s'habituent à absorber plus d'oxygène avec moins d'effort, que votre coeur apprenne à battre moins vite, et donc à s'user moins vite, et que la graisse se transforme en muscle. Même si vous ne maigrissez pas (et vous ne maigrirez pas à moins de surveiller les excès d'alimentation), le poids sera mieux réparti;
- après la première période d'entrainement, les exercices ne devraient plus être douloureux. Mais il faut être bien décidé pour fournir un effort aussi soutenu.

Si vous faites de la couperose, n'employez jamais de glace sur votre visage

Les bienfaits de l'application de glace sur le visage sont très discutés. La sagesse "esthétique" recommande que la peau ne soit soumise à aucun traitement brutal.

Par exemple, les massages doivent être faits en douceur, sans jamais étirer la peau. Donc les massages doivent activer la circulation sanguine sur l'épiderme et non déplacer la peau à gauche et à droite. Les pincements doivent aussi être légers, et exécutés juste à "fleur de peau".

Pour revenir à la glace, si vous désirez raffermir votre épiderme par le froid, n'appliquez pas la glace à même la peau. Trempez un linge ou une petite éponge dans l'eau glacée et passez sur votre visage.

Cependant, si votre peau est très sèche ce traitement vous est absolument interdit. Contentez-vous d'ablutions d'eau fraiche venant du robinet.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le parfum est le point sur l'i de la féminité. Mais il faut bien choisir "son" parfum. L'acidité de la peau varie avec chaque personne, aussi le parfum qui convient très bien à votre amie, peut prendre une odeur trop forte ou trop sucrée sur votre épiderme. Dans les comptoirs des cosmétiques, l'on vous offre souvent d'essayer un parfum. Contentez-vous de n'en vaporiser qu'un à la fois. Car, si vous faites un mélange, vous ne saurez pas lequel vous convient. Pour bien vous parfumer, le meilleur moyen est d'employer un vaporisateur, le parfum, se trouvant mieux répandu, donne sa suavité au maximum et vous en usez beaucoup moins.

✦ ❊ ✦

C'est Marius qui, dans un café, raconte froidement:

— Je n'ai pas peur des fauves. Tel que vous me voyez, j'ai coupé la queue à un lion avec un canif!

— Pourquoi ne lui avez-vous coupé la tête, demande quelqu'un.

— C'est que, répond Marius, on la lui avait coupée la veille.

✦ ❊ ✦

Il faut battre la meringue jusqu'à ce qu'elle ne soit plus granuleuse quand on la frotte entre les doigts. Elle ne suintera pas ensuite.

✦ ❊ ✦

Si de la graisse tombe sur un prélart, jetez immédiatement de l'eau froide: elle durcira immédiatement et s'enlèvera plus facilement.

✦ ❊ ✦

Si une soupe est trop salée, ajoutez quelques cubes de sucre, ou quelques petits morceaux de navet cru.

✦ ❊ ✦

Papa arrive à la maison avec un sac de bonbons bien caché dans la poche de son paletot.

— Maintenant, les enfants, qui a été le plus obéissant pendant le mois et qui a fait tout ce que maman a demandé?

— C'est toi, papa, répondit l'ainé...

✦ ❊ ✦

Pour rafraichir les briques qui encadrent votre foyer, frottez-les avec un linge trempé dans du vinaigre. Le vinaigre enlève la poussière, la fumée et les taches.

✦ ❊ ✦

La tempérance et le travail sont les deux vrais médecins de l'homme: le travail aiguise son appétit et la tempérance l'empêche d'en abuser.

J.-J. Rousseau

✦ ❊ ✦

Pour avoir un teint frais, grattez des carottes; coupez-les en fines lamelles; pressez-les. Cette opération doit être renouvelée généralement deux ou trois fois, car les carottes rendent peu de jus à la fois. Mélangez par moitié au jus obtenu, un jus d'orange. Buvez-en deux verres par jour.

✦ ❊ ✦

Un citoyen de New York écrit à un ami de Moscou:

— Je ne sais pas si cette lettre vous parviendra, car la censure soviétique peut l'ouvrir.

— Trois semaines après, le citoyen de New York reçoit une note des postes soviétiques.

— Qui a pu vous faire croire de telles calomnies contre le régime? Jamais nous n'avons ouvert une lettre destinée à un particulier.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

NUMERO 15

— Pourquoi? Croyez-vous que j'ai peur d'entrer? Les Pères verront bien que je ne viens pas pour être novice, répliqua-t-il en riant.

Ils pénétrèrent dans le beau sanctuaire de style baroque. Elle s'avança par la nef principale, et, soucieux de la laisser libre, il resta debout, au fond. Elle s'approcha de la chapelle dédiée à la Madone. Une grille la protégeait. Pour s'y arrêter, elle devait attendre qu'une place fût libre. Tous s'arrêtaient pour regarder la petite statue de bois noir couverte d'ornements magnifiques. Hector s'avança, rejoignit Monique pour l'aider à atteindre la grille, puis se recula. Elle s'agenouilla, murmura seulement:

— Marie, vous qui êtes la Mère de Dieu, accordez-moi la grâce de trouver l'apaisement du coeur.

Il la considérait ardemment. En la voyant ainsi, à genoux, un peu tendue en avant, tout son coeur volait vers elle. Pour la première fois, il la trouvait véritablement digne d'être une épouse chérie et capable de donner le bonheur. En se relevant, elle fut surprise de le voir si près d'elle, le front baissé, les yeux mi-clos. Elle se tint à côté de lui. Ils sortirent après quelques minutes.

Comme ils arrivaient à la voiture, il demanda:

— C'était pour vous que vous priiez?

— Oui.

— Moi aussi, j'avais quelque chose à demander, quelque chose de grave. Mais comment voulez-vous qu'elle nous exauce? Si un jour vous êtes vieille (comment pourriez-vous vieillir?), serez-vous satisfaite si vos petits-enfants, ou petits-neveux, ne viennent vous voir que pour vous demander des bonbons, des jouets et, plus tard, de l'argent? Si vous savez que, faute d'être exaucés, ils resteront ensuite chez eux?

— Peut-être, répondit-elle d'une voix très douce, mais moi, je n'aurais pas l'infinie bonté.

— Gaétane, je vous le jure, je ne vous reconnais plus. Vous avez changé à un point!...

— Mais non. Vous vous trompez. Je suis moi-même. Complètement.

Et comme si elle devait expliquer ce qu'elle venait de dire, et dans quoi il aurait pu chercher quelque sens secret, tâcher d'en faire le soir même l'exégèse, elle ajouta vite:

— On ne me connait pas, tout simplement. Trouvez-vous si urgent de se dévoiler à tous, de ne rien garder de secret dans son esprit, dans son âme?

Elle se sentait quiète, relaxée; de cette visite, elle tirait une tranquillité qu'elle avait abandonnée depuis plus d'une semaine. Elle trouvait la grâce de sourire; avant de monter dans l'automobile, il la regarda, émerveillé:

— On dirait, ma parole, que vous êtes déjà exaucée.

— J'espère qu'il y a un peu de cela.

Ils revinrent lentement vers Lucerne, où ils flânèrent de longues heures.

— Hélas! Ils est l'heure de rentrer, dit-il finalement. A quelle localité vous arrêterai-je?

— Mais à Brunnen, comme toujours!

— Pourquoi?

— C'est là qu'on m'attendra. Admettez aussi que c'est pour rester un peu plus longtemps ensemble.

Du coup il stoppa contre une roche, saisit les mains de sa compagne.

— Moi aussi, je suis exaucé! Pour rester plus longtemps ensemble! Savez-vous que maintenant je connais la félicité parfaite?

Elle ne répondait pas. Son regard restait lumineux. La grâce d'Einsiedeln ne s'était pas encore évanouie.

Mais lorsqu'il s'arrêta à l'entrée de Brunnen, il gâta tout en disant des mots très simples:

— Gaétane, plus que cinq jours!... Puis la séparation! Pour des semaines sans doute...

— Oui, balbutia-t-elle, Cinq jours... Et je ne puis remettre...

— Pour vous, ce n'est sans doute pas grave. Pour moi, c'est une dure épreuve.

Pouvait-il se douter?

Monique avait longuement médité ce qu'elle devait ou pouvait dire, et, sous un prétexte valable, le premier venu, elle demanda à Hector de la rencontrer le lendemain matin, pour retourner dans le site apaisant, silencieux, de Rütli. Que dirait-elle? Tant de projets, de résolutions étaient passés dans sa tête, qu'elle ne s'y retrouvait plus, ne découvrait plus en elle aucune volonté, rien qu'une souffrance aiguë, à supporter sans se plaindre. Elle repensait à Einsiedeln où elle avait trouvé le repos de l'âme avec une espérance insensée. Mais Hector n'avait-il pas dit très sagement qu'elle ne pouvait être exaucée parce qu'on ne prie pas uniquement pour demander. D'ailleurs, on ne prie pas non plus pour une mauvaise cause comme la sienne!...

— Tâcher d'oublier, répétait-elle désespérément.

Comme si c'était possible!...

Qui lui aurait dit qu'elle était capable de donner un tel amour et de ne pas en envisager lucidement les conséquences?

Elle arriva au bord du lac à neuf heures, quand la brume blonde tendait encore un fin rideau devant les montagnes. Hector l'attendait au petit embarcadère. Au balcon sa mère, à laquelle il s'était confié la veille avant de regagner sa chambre pour chercher un sommeil qui se refusait, les observait sans émotion. Elle ne croyait pas à la conversion d'une jeunesse trop moderne, aussi avide de tam-tam qu'une apprentie star en mal d'engagement.

— Bonjour, Gaétane, dit le jeune homme en l'aidant à embarquer. Avez-vous passé une bonne nuit?

— Je me suis endormie à quatre heures.

Aucun mot ne fut prononcé durant la traversée.

— Vos amis vous accaparent cet après-midi? dit Quéloy sans la regarder, lorsqu'ils marchèrent, peu après, entre les arbres.

— Oui... Evidemment. Il fallait s'y attendre.

(à suivre)

Vol. 57—No 46



Les parents francophones

(Suite de la première page)

sion scolaire ne furent toutefois pas assez précises pour dissiper toute crainte du côté des parents. Sous la direction de leur président, M. Claude Bernier, ils adoptèrent donc les trois motions suivantes:

(1) ils s'opposent catégoriquement au déplacement de la 7e et de la 8e année à l'école Provencher, n'y trouvant pas les garanties suffisantes d'ambiance propice au développement de la culture française;

(2) ils demandent qu'une solution provisoire soit trouvée à l'école Lacerte même afin de répondre le mieux possible au manque d'espace qui s'annonce pour l'automne;

(3) ils recommandent à la Commission scolaire d'entreprendre immédiatement une planification qui permettra de garder intacte l'unité primaire de l'école Lacerte.

L'assemblée rejeta une motion qui demandait de pourvoir à la construction d'une école secondaire française au Parc Windsor. Elle chargea l'exécutif de l'Association des parents de présenter ces motions à la Commission scolaire.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	42.9
A—moyens	39.3
A—petits	32.9

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19
Poulets 4-5½ lb	.18-.19½
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	-.23
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.10
4½-5¾ lb	.06-.10
Plus de 5¾ lb	.13-.14

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 19 février 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,125 bovins, 400 veaux, 6,400 porcs, 85 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 3,850 bovins, 550 veaux, 7,200 porcs, 200 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$32.00—33.00
Bons	31.00—32.00
Moyens	28.50—30.50
Communs	25.00—28.00
Génisses	
Choix	$29.50—30.50
Bonnes	28.50—29.50
Moyennes	26.00—28.00
Communes	20.00—25.00
Vaches	
Bonnes	$23.00—24.00
Moyennes	21.50—22.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—21.00
Taureaux	
Bons	$25.00—26.00
Communs et gras	20.00—25.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—48.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les porcs de $37.30—38.45 ($37.75 à la fermeture). Les truies de $28.10—28.25.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons	
80-100 lb	$28.00—31.00
60-70 lb	34.50—35.50

Le Canada aura son code postal national

OTTAWA — Le ministre des Postes et des Communications, M. Eric Kierans, a déposé un rapport, le jeudi 19 février, sur le code postal national qu'on se propose d'adopter au Canada. Le rapport, intitulé "Système de codage des adresses postales du Canada", fait suite à l'étude entreprise en juillet 1969 par la maison Samson Belair Riddell Stead Inc., à la demande des Postes canadiennes.

Le code alphanumérique (une combinaison de caractères alphabétiques et caractères numériques) sera adopté à l'échelle nationale et sera exclusif au Canada. Il est conçu de façon à s'adapter au matériel de tri mécanique sans pour autant nuire aux procédés actuels de tri manuel. Il vise avant tout à accélérer le tri et la distribution du courrier.

Des réunions seront tenues entre les fonctionnaires du Ministère et les groupements intéressés dans tout le pays, afin que l'on puisse être certain que, lorsqu'on aura dressé le code de façon définitive, il répondra le plus possible aux besoins des clients. Il y aura également consultation complète avec les divers syndicats ou associations représentant les employés des Postes. Le code national sera complètement établi dans ses grandes lignes, avant novembre 1970.

A l'Alliance Française de Winnipeg

Conférence par M. Yves Rey-Herme

Le deuxième conférencier officiel de cette année à l'Alliance Française de Winnipeg sera M. Yves Rey-Herme, auteur professeur et directeur de l'Ecole d'été de l'Alliance Française à Paris.

M. Rey-Herme parlera des "Pères et fils dans la littérature du 20e siècle".

La réunion se tiendra chez Mme M. Kantor, 218, Roslyn Road, à 8 h 30 du soir, le mardi 3 mars.

1870 1970

Centenaire du Manitoba

Calendrier des activités

26 février-1er mars — Festival du Voyageur, St-Boniface
28 février-1er mars — Orchestre Symphonique de Winnipeg, Andres Segovia, Salle de Concert du Centenaire, Winnipeg
1er mars — Cérémonie d'ouverture des championnats canadiens de curling "Macdonald Brier", Salle de Concert du Centenaire, Winnipeg
2 mars — Concours du Festival de Musique du Manitoba, Auditorium, Winnipeg
2-7 mars — Tournoi de curling, Aréna, Winnipeg
3 mars — Concert de la Faculté, Auditorium du Centenaire, Brandon
Aznavour, Salle de Concert du Centenaire, Winnipeg
3-4 mars — Ballet Royal de Winnipeg, Salle de Concert du Centenaire, Winnipeg
6-7-8 mars — Carnaval, Lorette
7 mars — Chorale et Orchestre, Université de Brandon, Auditorium du Centenaire, Brandon
Orchestre symphonique de Winnipeg et Orchestre philharmonique de Brandon, à Brandon
9-13 mars — "Saint Joan" par le Manitoba Theatre Centre, Salle de Concert du Centenaire, Winnipeg
10-14 mars — Exposition d'automobiles, Aréna, Winnipeg
11 mars — Concert Celebrity, Auditorium du Centenaire, Brandon

Dans le diocèse de St-Boniface

Le conseil presbytéral vient d'être formé

Dans un communiqué daté du 13 février, l'archevêché de St-Boniface vient d'annoncer la formation du premier conseil presbytéral de l'archidiocèse.

La nomination de neuf des onze membres du conseil s'est faite par scrutin. Les deux autres ont été désignés par les autorités diocésaines.

Le rôle du conseil, qui représente l'ensemble du celrgé du diocèse, a été défini dans la Constitution sur l'Eglise de Vatican II. Il consiste à "efficacement aider de son avis l'évêque dans le gouvernement du diocèse".

Les prêtres suivants font partie du nouveau conseil presbytéral: Léonce Aubin, Raymond Baudry, Valier Beaulieu, Alfred Bleichert, Lionel Bouvier, Léo Couture, Noël Delaquis, Maurice Dionne, C.Ss.R., Albert Fréchette, Alvin Gervais, O.M.I., Eugène Hébert, Odilon Larochelle et Raymond Roy.

Le nom de Pompidou

Le nom de personne **Pompidou** pose des problèmes qui ont intrigué quelques lecteurs de la revue mensuelle éditée par Larousse: "Vie et Langage". Quelle est son origine? Que signifie-t-il?

Le "Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron" (1879) donne du mot cette définition: "palier, repos d'un escalier". Le même mot est employé dans le département du Tarn (région de Gaillac) au sens de "sommet aplati d'une hauteur, replat".

C'est précisément cette signification topographique qui explique que **Le Pompidou** soit devenu un nom de lieu que l'on rencontre dans le sud-ouest du Massif central, en particulier dans les départements de la Corrèze, du Lot, de la Lozère et de l'Aveyron (**Le Pompidou,** ferme abandonnée de la commune de Millau). Dans ce dernier cas, l'aspect du terrain permet de comprendre l'appellation qui a été donnée, au XVe siècle, à un mas auparavant nommé **Las Olmedas** ("les bosquets d'ormeaux") et qui est devenu **Lou Poumpidou de las Olmedas,** puis **Le Pompidou:** les bâtiments sont, en effet, construits sur un replat situé sur une longue croupe qui s'abaisse peu à peu du haut du Larzac, pour s'enfoncer ensuite brusquement dans les gorges de la Dourbie.

La Recherche dans le domaine de la médecine du coeur et des vaisseaux sanguins a réussi ces dernières années à prolonger et à protéger des milliers de vies.

Protégez votre coeur — contribuez à la souscription qui financera la recherche.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 16 au 20 février 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	74	74	74	74	74
C.W. No 3	70.4	70.4	70.4	70.4	70.4
Fourrage No 1	69.2	69.2	69.2	69.2	69.2
Fourrage No 2	66.2	66.2	66.2	66.2	66.2
Fourrage No 3	63.2	63.2	63.2	63.2	63.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	114.2	114.2	114.2	114.2	114.2
C.W. No 3 6 rangs	112.2	112.2	112.2	112.2	112.2
Fourrage No 1	102	102	102	102	102
Fourrage No 2	100	100	100	100	100
Fourrage No 3	97	97	97	97	97
SEIGLE —					
C.W. No 2	109.2	110⅞	111	111	111⅝
C.W. No 3	104	105⅜	105.4	105⅛	105.4
C.W. 2 rej.	105.2	106⅞	107	107	107⅜
C.W. No 4	80.2	81⅜	81.4	81⅛	81⅜
Ergot	78.2	79⅜	79.4	79⅛	79⅜
Sur voie net	109.2	110⅞	111	110⅝	110⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	316	317.4	314.6	312	312.2
Mai	297.6	299	298.4	296.4	297
Juillet	289.6	292.4	288⅝	287.4	287.4
Novembre	241.4	239	238.2	237⅛	235
AVOINE —					
Mai	74.2	74.2	74.2	74.2	74.2
Juillet	75	75	75	75	75
Octobre	75.6	75.6	75.6	75.6	75.6
ORGE —					
Mai	107.2	107.2	107.2	107.2	107.2
Juillet	108	108	108	108	108
Octobre	109	109	109	109	109
LIN —					
Mai	288.4	290.4	291.2	290.6	290.6
Juillet	287.2	289⅛	288.4	288⅛	288.4
Octobre	282.4	283⅛	283	282	283.4
Novembre	282	282	282	282	282
SEIGLE —					
Mai	113.2	114⅜	114.4	114⅛	114⅜
Juillet	108.2	109	109.2	110	109⅜
Octobre	110⅞	110.4	110.4	110.4	110⅛

Les mortalités dues à l'emphysème ou à l'emphysème combiné avec la bronchite sont sept fois plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes. Sur les 1,852 personnes décédées pour cause de ces maladies respiratoires au Canada, en 1968, on comptait 1,484 hommes et 209 femmes.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de CORA EMERENCIENNE LAFLECHE, de son vivant de la ville de Winnipeg, en la province du Manitoba, épouse de Paul-Emile LaFlèche, de la même place, dentiste, décédée.

Toutes réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par Déclaration assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 Edifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 31 mars 1970.

Daté en la Cité de Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de février 1970.

L. A. REGNIER,
Avocat de l'exécuteur.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de HERMAN WILFRID WANLIN, de son vivant de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, en la province du Manitoba, cultivateur retiré, décédé.

Toutes réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par Déclaration assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 Edifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 31e jour de mars 1970.

Daté en la Cité de Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de février 1970.

L. A. REGNIER,
Avocat des exécuteurs.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

AVIS est par les présentes donné que l'Assemblée Générale Annuelle des membres de l'Assurance-Vie Desjardins sera tenue le mercredi 11 mars 1970, à 14 h 00, au Château Frontenac, à Québec, pour recevoir et considérer le rapport annuel de la compagnie et le rapport des vérificateurs; pour ratifier, s'il y a lieu, les règlements, résolutions et actes posés et adoptés par les administrateurs et officiers de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle; pour discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée.

Daté à Lévis, le 16 février 1970.

Le secrétaire
Michel St-Cyr